



**HAL**  
open science

## Pour une anthropologie de la monnaie.

Jean-Marc Doyen

► **To cite this version:**

Jean-Marc Doyen. Pour une anthropologie de la monnaie. : Réflexions sur l'enseignement de la numismatique en France. Archaion, 2021, 978-2-87214-003-9. hal-04427975

**HAL Id: hal-04427975**

**<https://hal.science/hal-04427975>**

Submitted on 3 Feb 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.







**POUR  
UNE ANTHROPOLOGIE  
DE LA MONNAIE**

**RÉFLEXIONS SUR L'ENSEIGNEMENT DE LA  
NUMISMATIQUE EN FRANCE**



**Jean-Marc Doyen**

**POUR  
UNE ANTHROPOLOGIE  
DE LA MONNAIE**

**RÉFLEXIONS SUR L'ENSEIGNEMENT DE LA  
NUMISMATIQUE EN FRANCE**

**ARCHAION  
2021**



*Éditions Archaion*

29, rue François Roffiaen

B 1050 – Bruxelles

00 32 (0)2 647 19 16

[librairie.archaion@skynet.be](mailto:librairie.archaion@skynet.be)

ISBN 978-2-87214-003-9

© Librairie Archaion 2021

Cliché de couverture : imitation « barbare » d'un *semmissis* d'or frappé par Constant I<sup>er</sup> en 337-340, portant la marque fictive de Trèves. La double perforation montre que cette monnaie, passée dans un lien en cuir, a servi de bague. Collection privée.

## NOTE LIMINAIRE : LA GRANDE MISÈRE DE L'ARCHÉONUMISMATIQUE

« Là où les textes se taisent, se lit donc l'histoire  
de la monnaie »

(J.-P. Callu, *La politique monétaire ...*, 1969, p. 6)

*Restreindre la numismatique à une banale « science auxiliaire » de l'histoire n'est aujourd'hui plus de mise. Encore que... Bien évidemment, nous ne pouvons que nous réjouir de cette évolution, même si elle est, hélas, bien tardive. Pourtant, chose fort surprenante, les numismates eux-mêmes – et nous verrons qu'il en existe de nombreuses sous-espèces ! – semblent s'être longtemps accommodés d'un sous-statut peu glorieux, celui en quelque sorte de la « cinquième roue du carrosse ». Il est symptomatique de relever que l'Institut national de recherche archéologique préventive (Inrap), qui se targuait de réunir 2190 collaborateurs au 31 décembre 2018<sup>8</sup>, n'a toujours aucun numismate attiré, alors que plusieurs dizaines de céramologues figurent dans ses rangs et sont reconnus dans leur cursus en tant que « spécialistes ». La situation belge est tout aussi déplorable. Des deux côtés de la frontière, l'administration fait appel à des bénévoles, souvent de simples collectionneurs, ou, dans le meilleur des cas, à des contractuels sans la moindre formation spécifique préalable, pour étudier un matériel aussi pléthorique que complexe. Cette délégation des responsabilités à de purs amateurs n'est pas sans rappeler les études anthropologiques qui, lors des balbutiements de l'archéologie funéraire, étaient confiées à un médecin du cru qui, au cours de ses études, avait effectivement fait la rencontre de quelques squelettes*

---

<sup>8</sup> <https://www.inrap.fr/chiffres-cles-12977> (consulté le 26/08/2020).

## POUR UNE ANTHROPOLOGIE DE LA MONNAIE

*sans pour autant lui donner de quelconques compétences dans le domaine.*

*À qui la faute de cette méconnaissance de la numismatique – nous devrions dire « des numismatiques » tant cette discipline couvre des concepts fondamentalement différents, pour ne pas dire antinomiques? Aux historiens, qui n'ont pas compris, ou voulu comprendre que la numismatique servait, aussi, à écrire autre chose que leur Histoire? Aux numismates, qui n'ont pas pu mettre en avant les spécificités d'une discipline au croisement des sciences humaines et de celles dites exactes? Aux deux, sans doute: les premiers bien souvent par ignorance, voire par arrogance, celle de la certitude de détenir la seule vérité, celle transmise par les textes. Les seconds par un affligeant manque d'intérêt pour la promotion d'une recherche pourtant spécifique. Aux uns comme aux autres, encore, de n'avoir pu prendre en compte les acquis de l'archéologie.*

*Au moment où des modifications de l'enseignement supérieur opérées de manière informelle simultanément dans différents pays européens laissent entrevoir des possibilités, timides certes, mais réelles, de dépoussiérer certains aspects de l'enseignement multiséculaire de la numismatique, l'évolution récente de notre discipline – prise ici dans son sens le plus large – justifie sans doute un certain nombre de (re)mises en question de ses fondements mêmes. L'avenir de la méthode, et indirectement celui d'une nouvelle génération de chercheurs, dépendra de la direction que nous donnerons à l'enseignement de la numismatique dans les années à venir.*

*Mon expérience dans un domaine de ce que l'on nomme aujourd'hui l'archéonumismatique<sup>9</sup> est déjà ancienne : la première*

---

<sup>9</sup> Ce néologisme apparaît pour la première fois en 2003 sous la plume de Philippe Schiesser pour désigner le « matériel archéonumismatique ». Toutefois, une revue

## NOTE LIMINAIRE

*monographie que j'ai consacrée à des monnaies « de site » remonte en effet à 1973<sup>10</sup>. Dès cette époque déjà, la localisation topographique et la mise en contexte des monnaies issues de niveaux datés par la céramique avaient été intégrées à un catalogue essentiellement chronologique. Ce petit ouvrage, qui faisait en grande partie usage des fiches descriptives réalisées par Jacqueline Lallemand et Marcel Thirion au Cabinet des Médailles de Bruxelles, fut très logiquement cosigné par l'archéologue responsable des fouilles d'où provenaient les presque 800 monnaies romaines alors décrites. La partie interprétative, fort maladroite je l'avoue, ne fut fort heureusement jamais publiée. Pour ma défense, je voudrais rappeler ici que les outils de l'époque étaient encore rudimentaires, même si cela ne peut d'aucune manière servir d'excuse. C'est désormais à l'un de mes amis de longue date, Luc Severs, faisant aujourd'hui partie de mes doctorants à l'Université de Lille, que revient cette tâche.*

*Cette expertise ou pseudo-expertise désormais longue d'un demi-siècle me donne sans doute sinon une légitimité du moins un certain recul par rapport à une discipline qui a profondément évolué au cours du temps. C'est ce recul, au moment de mon départ à la retraite, qui m'a finalement incité à livrer dans les pages qui suivent quelques réflexions, ceci sans la moindre prétention de ma part puisque je fus tout autant acteur de la recherche que le témoin passif de ses errements : mes activités professionnelles ne m'ont pas offert – et j'ai dû m'en accommoder – la possibilité de « faire carrière » dans la numismatique, qu'elle soit patrimoniale, institutionnelle ou universitaire, sinon tardivement, la soixantaine atteinte, à l'âge ou d'autres sortent souvent avec soulagement de la vie active. C'est donc malgré, ou grâce à cette absence de légitimité*

---

intitulée *Archeonumis. Revue d'art, d'archéologie et de numismatique* fut publiée entre 1972 et 1977.

<sup>10</sup> GRAFF & DOYEN 1973.



## POUR UNE ANTHROPOLOGIE DE LA MONNAIE

*académique que je me sens en quelque sorte le droit de développer ici quelques idées et suggestions qui me viennent à l'esprit et dont pourraient profiter dans les années à venir certains domaines encore trop peu explorés de notre discipline.*

*Ardennais d'origine – on nous dit têtus –, mais Bruxellois d'adoption, c'est essentiellement dans la « capitale de l'Europe », un statut bien malaisé à porter pour une si petite ville, que j'ai développé mes activités de recherche puis d'édition dans le domaine bien spécifique de l'archéonumismatique. Le volet « enseignement et recherche » fut transféré à l'Université de Lille voici une dizaine d'années déjà alors que les éditions<sup>11</sup> demeurent encore et toujours dans la capitale belge. Il n'est dès lors pas inutile de rappeler la place singulière occupée par la Belgique, pays minuscule de la taille d'une ville chinoise, au sein de la numismatique. Je me concentrerai essentiellement sur les recherches traitant de l'Antiquité, même si mon propos débordera largement de ce cadre chronologique et socioéconomique restreint, en faisant usage de données relatives au Moyen Âge et à l'époque moderne.*

*Les notes qui suivent devaient au départ constituer l'ossature d'un simple article destiné à promouvoir une certaine forme d'enseignement d'une numismatique que j'ai toujours souhaitée moins formaliste que celle de mes maîtres. Elles ont toutefois pris une ampleur telle qu'une forme monographique s'imposait, d'autant que le sujet – parfois objet de nécessaires polémiques – risquait de rebuter les revues spécialisées auxquelles, finalement, ce plaidoyer pro domo n'était pas destiné. Nous y reviendrons plus loin.*

---

<sup>11</sup> Les éditions Archaion, auxquelles s'ajoutent celles du Cercle d'études numismatiques qui publie, outre son *Bulletin* et le *Journal of Archaeological Numismatics*, des *Travaux*, des *Dossiers* et une série spécifique, à date de parution aléatoire, consacrée aux « *Monnaies de sites et trésors monétaires de l'Antiquité aux Temps modernes* ».

*Mais avant de faire de nouvelles (?) propositions et de définir des thèmes de recherches plus en adéquation avec les problématiques actuelles, il n'est sans doute pas inutile de faire une sorte d'état des lieux succinct. Il est bien entendu hors de question de proposer au lecteur une synthèse exhaustive de l'enseignement de la numismatique en France et en Belgique francophone, enseignements intimement imbriqués l'un dans l'autre depuis le XIX<sup>e</sup> siècle puisque les acteurs étaient – et le sont encore peu ou prou – souvent les mêmes. N'est-il pas symptomatique que la France soit absente des contributions réunies par Reinhard Wolters et Martin Ziegert à l'occasion d'un colloque consacré à l'enseignement de la numismatique en Europe, qui s'est tenu à Vienne en 2015<sup>12</sup>. On y retrouve la Belgique et les Pays-Bas, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Croatie, l'Autriche, la Pologne, la Suède, la Suisse, l'Espagne et la Hongrie. Cette criante absence hexagonale n'est finalement que le témoignage d'un évident manque d'intérêt des universités françaises pour l'enseignement de la numismatique en tant que source historique, un vide toutefois partiellement comblé depuis 2015 par la création d'un certain nombre de postes nouveaux.*

*Si nous sommes aujourd'hui largement redevables de l'héritage de nos prédécesseurs, les historiens de la méthode se doivent d'être pour le moins critiques dans la manière dont les « dinosaures » de ma génération ont mené la barque de l'archéonumismatique. On constate en effet dans notre discipline comme dans les autres sciences humaines, voire en sciences dites « dures », un changement de paradigme – d'aucuns parleront de « dérive » – marqué par le passage progressif de la production savante, à but essentiellement académique, au profit de l'expertise aussi bien juridique (détection des faux) que mercantile (rédaction de catalogues de ventes, reconstitution du pedigree des monnaies « importantes » en vue de*

---

<sup>12</sup> WOLTERS & ZIEGERT 2017.

leur exportation légale en tant que « biens culturels »)<sup>13</sup>. Je développerai largement par la suite cette problématique nouvelle que l'on qualifie désormais de « troisième voie »<sup>14</sup>. Mais, concernant la numismatique et son enseignement, ce sont généralement des concepts d'un autre temps, inadaptés aux questionnements du moment, qui prévalent encore dans l'esprit des historiens. Ceux-ci restent les maîtres de ce qu'ils considèrent encore et toujours comme l'une de leurs « sciences auxiliaires », sorte de « chasse gardée » – au même titre que la chronologie, l'archivistique, la codicologie, la diplomatique, l'épigraphie, l'archéologie – alors que la numismatique pourrait parfaitement être rattachée à l'anthropologie, à la psychologie, à la sociologie voire aux sciences dites « dures » évoquées plus haut. C'est du reste la place qu'occupe l'IRAMAT (UMR 5060) à Orléans<sup>15</sup>. Ce centre de recherche du CNRS, spécialisé entre autres dans l'analyse des métaux, accorde à la monnaie une place prépondérante, y compris dans la formation d'une nouvelle génération de chercheurs.

Toutefois, de nos jours encore, l'enseignement du « fait monétaire », se limite généralement à la numismatique « de cabinet », c'est-à-dire au déchiffrement des monnaies et à leur référencement grâce aux grands corpus. Cette formation reste bien souvent entre les mains des historiens, généralement sans la moindre qualification spécifique sinon celle d'un collectionneur « de base » apte à ouvrir « son Cohen » à la bonne page ou qui considère le « Roman Imperial Coinage » comme l'aboutissement ultime de la recherche. De leur compréhension des problématiques nouvelles, tellement spécifiques, dépendra le maintien de la numismatique en tant

---

<sup>13</sup> DUMOULIN 2003, p. 341.

<sup>14</sup> Voir *infra*, chap. 6, p. 91-96.

<sup>15</sup> Institut de Recherche sur les Archéomatériaux (IRAMAT) : <http://www.irammat.cnrs.fr/spip/>

## NOTE LIMINAIRE

*qu'objet d'étude et surtout l'orientation qu'elle prendra dans les années à venir.*

*À l'origine, ce petit volume n'était pas destiné à être mis dans le commerce, mais simplement distribué auprès de mes collègues lillois et aux étudiants du Séminaire d'épigraphie et de numismatique que j'y codirige avec ma collègue épigraphiste Christine Hoët-van Cauwenberghe. La version originale s'intitulait « Plaidoyer pour un enseignement de l'anthropologie de la monnaie », qui correspondait sans doute mieux à son contenu. Le nouveau titre, plus court et plus intrigant sans doute, m'a été suggéré par l'un de mes étudiants, Jean-Patrick Duchemin ; il ne reprend plus le concept original d'un plaidoyer, ce qu'il est pourtant resté dans la forme qui est désormais la sienne.*

*Le présent ouvrage ne se veut en aucun cas un manuel – il viendra en son temps –, mais tout au plus une sorte de petit guide destiné aux numismates désireux d'aller plus loin que le simple classement de monnaies dans des tiroirs. J'ai essayé de ne pas alourdir l'apparat critique par de trop nombreuses notes. La bibliographie, elle aussi réduite à l'essentiel, permettra à chacun de retrouver une bonne partie des données sur les sujets trop rapidement abordés.*

*Il est sans doute inutile de préciser que les idées développées ici sont souvent le résultat de longues et multiples discussions avec d'innombrables numismates, archéologues et historiens, simples amateurs, étudiants ou professionnels chevronnés que j'ai eu l'immense bonheur de côtoyer en Belgique puis en France depuis le début des années 1970. Les citer tous m'en ferait oublier certains, mais sans doute reconnaîtront-ils dans les pages suivantes leur apport sous la forme d'un chapitre, d'un paragraphe, d'une ligne voire d'un simple mot. Quelques noms émergent toutefois, avec en tête Jacqueline Lallemand (†), ancienne responsable des monnaies*

## POUR UNE ANTHROPOLOGIE DE LA MONNAIE

*antiques à la Bibliothèque royale de Belgique. En ce qui concerne la version imprimée, je ne peux toutefois passer sous silence l'aide de mon habituel relecteur – à charge de revanche – Christian Lauwers, Secrétaire de la Société royale de Numismatique de Belgique, de Thibault Cardon (CNRS, Université de Caen), de Jean-Patrick Duchemin, Luc Severs et Hadrien Rambach, tous trois doctorants à l'Université de Lille, sans oublier mon épouse Claudine, patiente correctrice d'une prose qu'elle juge inutilement compliquée. La mise en page de la couverture est l'œuvre de Cédric Wolkow. À toutes et à tous : merci du fond du cœur !*

*Bruxelles,  
Le 20 avril 2021*

## CHAPITRE 1

### LA NUMISMATIQUE : DE L'AMBIGUÏTÉ D'UN CONCEPT

Longtemps reléguée au rang de simple « auxiliaire de l'histoire » selon la formule consacrée, la numismatique est devenue aujourd'hui bien plus qu'une banale « science des monnaies » réservée aux seuls esthètes.

Autrefois qualifiée de « République des Médailles »<sup>16</sup>, la numismatique fut mise à l'honneur sous le règne de Louis XIV. Elle figurait alors dans la panoplie de l'« honnête homme », au sens qu'on lui donnait au XVII<sup>ème</sup> siècle<sup>17</sup>. Notons à ce propos l'ambiguïté de la langue française<sup>18</sup> qui nomme « numismates » le collectionneur, le négociant et le savant, alors qu'il ne viendrait à l'esprit de personne d'appeler « botaniste » un jardinier, ou de qualifier de « phytosociologue » un marchand de légumes. Il conviendrait, du reste, de créer un terme spécifique pour définir le travail de l'économiste, de l'historien ou de l'archéologue fondant leur activité sur l'étude de la monnaie en tant qu'artefact archéologique. La *nommologie* conviendrait parfaitement... si le terme n'avait été utilisé récemment pour désigner une approche ethnologique proche de la sémiologie<sup>19</sup>.

---

<sup>16</sup> SARMANT 2003.

<sup>17</sup> PETER & WEISSER 2013.

<sup>18</sup> La langue anglaise est moins équivoque: *collector*, *coin dealer* et *numismatist* couvrent les trois activités du « numismate » francophone.

<sup>19</sup> <http://www.nommologie.com/>, site consulté le 27-08-2020.

Mais le terme de numismate – qui entre dans le *Dictionnaire de l'Académie* en 1835 seulement –, ne s'est pas imposé immédiatement. On rencontre au XVIII<sup>e</sup> et au début du siècle suivant des termes curieux comme « numismatographie » et « numismaticite » (*sic* !) pratiquées par des « nummophiles » et autres « numismanes »<sup>20</sup>. On observe, au début du XIX<sup>e</sup> s., des aller-retour entre « numismate » (Mionnet en 1808) et « numismatiste » (le même, en 1819). Ainsi, en 1842, le conservateur adjoint du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque alors royale, Théophile Marion du Mersan (1780-1849), écrivait-il à un autre érudit français : « Permettez-moi de vous dire, à propos du mot numismate, que nous disons *numismatiste*, comme Visconti, Millin, Dacier ; et ce, parce que nous tirons notre analogie du mot *diplomate*. Le diplomate est celui qui s'occupe de la diplomatie, et l'autre celui qui s'occupe de la diplomatique, comme nous exploitons la numismatique. [...] Quelques personnes ont voulu dire *numismate* ; mais les amateurs de médailles ne sont pas plus des numismates que les savants qui étudient les chartes et les diplômes ne sont des diplomates ; car la diplomatie et la numismatique sont deux choses différentes, et le mot numismatique entraîne nécessairement celui de *numismatiste*... »<sup>21</sup>.

Cette problématique lexicologique, note toujours Hadrien Rambach, se retrouve dans d'autres langues au XIX<sup>e</sup> s., comme la distinction qui serait à faire entre la *numismatography* – qui est descriptive – et la *numismatology* qui observe la monnaie dans ses aspects artistique, économique ou culturel.

Pendant longtemps, la monnaie en tant qu'émanation du Prince ou de l'État fut le terrain idéal des recherches quantitatives. Celles-ci ont porté aussi bien sur les images (sémiologie, épigraphie,

---

<sup>20</sup> RAMBACH 2018a.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 524-525.

iconographie, stylistique)<sup>22</sup> que sur leur support (origine et mise en forme du métal, titre de l'alliage, transport, valeur et cours, estimation des quantités émises grâce à la caractérisation, etc.). Cette approche, très concrète, car portant sur le flan monétaire et sur son usage primaire d'artefact économique, se situe incontestablement en amont du rôle de la monnaie métallique qui nous concernera plus directement dans la présente étude. Elle relève de ce que nous nommons la « numismatique de cabinet », sur laquelle nous reviendrons en détail.

Pour notre part donc, nous nous contenterons d'observer et de mettre en lumière certains usages non strictement économiques de la monnaie, usages constituant pour elle une sorte de « seconde vie ». Ces utilisations détournées d'un artefact conçu pour un usage en principe limité et très spécifique peuvent surprendre. En effet, on prête généralement à la monnaie *stricto sensu* trois fonctions primaires, qui sont celles déjà mises en exergue dès le IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. par Aristote dans la *Politique*, I, IX, 7-11 et l'*Étique à Nicomaque*, V, V, 10-16<sup>23</sup>. Par la suite, Karl Marx y ajouta une quatrième fonction, celle de moyen de paiement. Critiquées par la recherche moderne<sup>24</sup>, toutes se retrouvent dans ce que Karl Polanyi (1886-1964) dénomme l'économie « substantive ». Le savant austro-hongrois définit<sup>25</sup> en effet la monnaie comme un ensemble de pratiques monétaires (*money use*) accomplissant les quatre fonctions évoquées plus haut. Elles sont résumées de la manière suivante par Jérôme Maucourant<sup>26</sup> :

---

<sup>22</sup> Un modèle du genre est l'ouvrage d'Erika Manders (MANDERS 2012).

<sup>23</sup> Ces deux passages ont fait l'objet de deux études fondamentales, bien qu'anciennes (WILL 1954 et 1955). On se reportera également à LE RIDER 2001, 77-83, à NICOLET-PIERRE 2002, p. 79-82 et plus récemment à LAUWERS 2018, p. 22-24 et, d'une manière générale, à son chapitre 1 (p. 17-49).

<sup>24</sup> TESTART 2001 ; MAUCOURANT 2001, p. 163.

<sup>25</sup> POLANYI 1977, p. 102-103.

<sup>26</sup> MAUCOURANT 2011, p. 88.



## POUR UNE ANTHROPOLOGIE DE LA MONNAIE

1. La fonction d'étalon des valeurs, ce qui pose la question de l'*unité de compte* ;
2. la fonction de paiement, qui implique la question de la *dette* ;
3. la fonction de moyen d'échange, liée à la *transaction* commerciale ;
4. la fonction de réserve de *richesse*.

Nous noterons au passage que chez différents peuples de l'âge du Fer, l'apparition de la monnaie, peu avant 200 av. J.-C., s'accompagne effectivement de la quasi-disparition des grandes structures de stockage des céréales (silos), auparavant si nombreuses, montrant dès lors la pertinence de la mise en parallèle de l'apparition de la monnaie avec certaines formes de consommation / non-consommation de denrées<sup>27</sup>. La même observation peut être faite en Italie à date quelque peu plus ancienne. Ces silos à grains réapparaîtront, sous une forme plus réduite toutefois, durant le premier Moyen Âge, précisément lorsque la monnaie disparaîtra momentanément des échanges. En Occident du moins, les deux phénomènes – monnaies et stockage des céréales – sont sans le moindre doute liés.

Toutefois, à côté de son usage comme simple outil économique, la monnaie est également un médium intégrant un ensemble de règles permettant d'évaluer et de payer des dettes issues de certaines transactions sociales. Le néo-modernisme, nous dit l'économiste J. Maucourant, « s'attache [...] à faire de la monnaie une marchandise pour en nier la dimension institutionnelle, afin de plaquer dans la réalité historique les préjugés d'une anthropologie aussi implicite que naturaliste »<sup>28</sup>.

---

<sup>27</sup> GRANSAR 2001 ; HASELGROVE 2010, p. 96 ; DOYEN 2018, p. 67-68.

<sup>28</sup> MAUCOURANT 2008, p. 19.

Au final, la vie économique « normale » de la monnaie n'exclut nullement qu'on puisse lui accorder des caractères symboliques ou religieux. Dans un certain nombre de cas, nous pouvons sans doute y entrevoir la trace d'une forme de « commerce avec le divin », celui permettant d'acheter les faveurs d'une divinité, par exemple lors des rituels de « dépôts de fondation » qui peuvent comprendre des monnaies, voire se limiter à ce seul type d'offrande. Mais bien d'autres usages, dont il sera question plus loin, montrent qu'il convient de sortir de ce canevas simpliste qui réduit la monnaie à un « moyen de paiement ».

## POUR UNE ANTHROPOLOGIE DE LA MONNAIE

## CHAPITRE 2

### LES TROIS VISAGES DU NUMISMATE

Dans la langue française, le concept de « numismate » est un terme polysémique et donc ambigu ; il recouvre des activités bien différentes les unes des autres. Dès lors, en excluant d'une part les collectionneurs et d'autre part les marchands, quelles que soient les compétences des uns et des autres, il nous faut considérer qu'il existe trois numismatiques scientifiques – celle des classements, celle portant sur la circulation monétaire, généralement abordée par la voie de la quantification et celle relevant d'une approche anthropologique – et donc, forcément, trois catégories de numismates indépendantes les unes des autres. Leurs fonctions étant foncièrement différentes, il est hors de question de les hiérarchiser. Toutefois, la seconde catégorie repose sur la première, et la dernière se fonde au moins partiellement sur les acquis des deux autres même si elle peut, dans certains cas, court-circuiter la deuxième étape. Aussi ne faut-il pas voir dans ce classement une quelconque hiérarchisation de valeurs, mais tout au plus une chaîne logique dans l'utilisation des données. L'archéonumismate, en tant qu'homme-orchestre, devra dès lors se résoudre à porter successivement les trois casquettes.

#### ***2.1. La numismatique de classement, ou « numismatique de cabinet »***

La première activité de l'archéonumismate est celle d'un numismate « de cabinet », ou « numismate de classement ». Elle

est peu ou prou celle du collectionneur de monnaies dont se moque La Bruyère dans le chapitre « De la mode » de ses célèbres *Caractères* publiés pour la première fois en 1688 : « Diognète sait d'une médaille le frust, le felou, et la fleur de coin ; il a une tablette dont toutes les places sont garnies à l'exception d'une seule : ce vide lui blesse la vue, et c'est précisément, et à la lettre, pour le remplir, qu'il emploie son bien et sa vie »<sup>29</sup>.

Cette fonction, pourtant indispensable – nous lui avons consacré notre thèse et plusieurs catalogues de collections publiques – est peu valorisée, et semble dater d'un autre temps. Jean Lafaurie, féroce, mais lucide, parlant de la numismatique de l'Empire, décrivait ainsi le classement des monnaies par ordre alphabétique des revers : « Pourtant de nombreux historiens et numismates utilisent encore l'ouvrage de H. Cohen<sup>30</sup>, conçu, ainsi que celui de J. De Witte<sup>31</sup> et en partie celui de P. H. Webb<sup>32</sup>, comme un catalogue de timbres-poste, dont l'influence est énorme, qui font de la numismatique un agréable passe-temps d'amateur »<sup>33</sup>.

Cette méthode de classement alphabétique, métal par métal et dénomination par dénomination, notons-le au passage, est encore trop souvent appliquée aux ouvrages destinés aux collectionneurs, partant du principe que le nombre limité de neurones dont la nature les a gratifiés leur permet tout au plus de faire usage d'un classement de ce type. La philatélie autrefois moquée par Lafaurie n'est vraiment pas loin...

---

<sup>29</sup> VIARDOT 2014. La première édition des *Caractères* date de 1688, mais F. de Callatay nous a aimablement signalé que le chapitre dédié au numismate n'apparaît que dans la 7<sup>e</sup> édition en 1697 (p. 538-539).

<sup>30</sup> 1880-1892 pour la seconde édition.

<sup>31</sup> Une seule édition, en 1868.

<sup>32</sup> *Le Roman Imperial Coinage*, vol. V/2 a paru en 1933.

<sup>33</sup> LAFAURIE 1975, p. 879.

La fonction du « numismate de cabinet » est de réunir, d'assurer la conservation physique, de classer, d'étudier, de reconstituer le pedigree et de publier – ou de faciliter la publication – des monnaies dont il a la charge, qu'elles aient ou non une provenance archéologique. Ce matériel permet d'établir des corpus qui reconstituent des émissions monétaires en fournissant d'une part une description détaillée et la photographie d'exemplaires bien conservés – ce qui est rarement le cas du matériel venant de fouilles – et d'autre part en localisant les ateliers sur des bases géographiques ou stylistiques tout en proposant une date d'émission en fonction de différents critères historiques et techniques (métrologie, composition du métal, caractéroskopie). De la précision de ces corpus dépend la qualité des catalogues de monnaies de sites ou de trésors qui seront utilisés lors des deux approches suivantes, désormais non plus descriptives, mais interprétatives.

Le travail du « numismate de cabinet », trop peu valorisé, mais souvent méthodologiquement mal structuré<sup>34</sup>, reste donc le fondement de la recherche même si, dans certains plateaux de leurs médailliers, les monnaies sont, par facilité, encore et toujours classées par dénomination puis par ordre alphabétique des revers...

### ***2.2. La numismatique des métadonnées***

Nous développerons plus loin (§ 4.9) les heurs et malheurs de la quantification en numismatique. L'essentiel du travail du « quantificateur » repose bien évidemment sur celui du numismate « de cabinet ». Toutefois, bien souvent, il est contraint de

---

<sup>34</sup> Sur les structures de classement héritées des sciences naturelles (minéralogie, biologie), voir les remarques de DE CALLATAY 2013 et surtout de MORIN & CARDON 2019.

reprendre les descriptions anciennes afin de les couler dans le moule des nouveaux classements – du moins lorsque c’est possible sans retourner aux monnaies elles-mêmes – afin d’en extraire leur « substantifique moelle ». L’économiste se doit d’être également un numismate, afin de connaître les limites des classements. C’est malheureusement rarement le cas. Les catalogues de référence sont encore trop souvent utilisés sans le moindre sens critique, telles de Saintes Écritures, alors que nul numismate n’ignore leur faiblesse. C’est par exemple le cas affligeant des deux volumes du *Roman Imperial Coinage* rédigés par P. H. Webb (*RIC* V/1 et V/2), allant de 253 à 294 apr. J.-C., dont l’usage est à proscrire formellement tant les erreurs sont nombreuses. Nous avons du reste souvent attiré l’attention des chercheurs sur les risques que représente dans leurs travaux de synthèse l’utilisation de cet ouvrage médiocre, obsolète dès sa parution en 1927<sup>35</sup>.

Dans le vaste domaine de la numismatique romaine, la première synthèse fondée sur la quantification à grande échelle est sans conteste la thèse d’État que Jean-Pierre Callu soutint en 1966 et publia trois ans plus tard dans la prestigieuse collection de la Bibliothèque des Écoles françaises d’Athènes et de Rome. Callu notait dans son introduction : « Un spécimen isolé peut faire la joie d’un collectionneur. Nous devons au contraire passer immédiatement à la seconde étape où il est reclassé parmi d’autres monnaies. Les travaux des écoles anglaise (*Roman Imperial Coinage*) et autrichienne (*Der Aufbau des römischen Münzprägung in der Kaiserzeit*) nous ont appris à caractériser une série, c’est-à-

---

<sup>35</sup> Voir la recension critique de l’ouvrage de MANDERS 2012 que nous avons publiée dans le *BCEN* 57/1, 2020, p. 33-35. Pour le III<sup>e</sup> s., l’utilisation des *Aufbau*en autrichiens (et donc du *MIR* qui en découle, même si ces volumes ne sont pas exempts d’erreurs d’attribution), est à privilégier car portant sur un classement de monnaies dont l’existence est vérifiable, contrairement aux anciens volumes du *RIC* renvoyant souvent à Cohen, lui-même se fondant parfois sur des publications du XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s.

dire, un groupe d'individus émis simultanément »<sup>36</sup>. Il ajoute : « Les catalogues s'en tiennent à la détermination du *terminus post quem*. Nous pensons, quant à nous, qu'on risque ainsi d'aboutir à une histoire statique, sans rapport avec l'état du marché et qu'estimer la durée d'une série est aussi indispensable que d'en connaître le temps initial. Ce problème amène à réfléchir sur la nature des trésors, puisqu'ils sont ici l'instrument de l'enquêteur »<sup>37</sup>. Mais Callu poursuit sa réflexion critique : « On a coutume de les diviser en deux catégories, l'une de thésaurisation, l'autre de circulation. Nous ne systématiserons pas cette classification commode, car l'Antiquité n'a guère développé les banques de dépôt et, dès qu'on avait de l'argent, on l'enterrait. Aux deux opposés, on note d'un côté, l'ensemble de collection fait de pièces rares et chères, de l'autre « l'argent liquide » perdu précipitamment lors d'un danger immédiat. L'entre-deux couvre la majorité des trouvailles et leurs propriétaires s'efforcent de conserver les meilleures espèces, tout en étant, à des degrés divers, obligés d'accepter dans leurs réserves la monnaie alors prédominante »<sup>38</sup>. Nous sommes ici clairement dans une approche anthropologique de la monnaie même si, comme le relèvent Vincent Geneviève et Thibault Cardon « L'objet-trésor, fascinant, est le plus souvent déshabillé de sa dimension anthropologique »<sup>39</sup>.

### ***2.3. La numismatique anthropologique***

La numismatique anthropologique, ou plutôt l'approche anthropologique de la monnaie, thème principal de cet ouvrage, est une approche nouvelle que nous définirons plus loin par le néologisme d'anthroponumismatique. Elle fera bien entendu l'objet d'une

---

<sup>36</sup> CALLU 1969, p. 3.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>38</sup> *Ibid.*, *loc. cit.*

<sup>39</sup> GENEVIÈVE & CARDON 2020.



## POUR UNE ANTHROPOLOGIE DE LA MONNAIE

approche spécifique (ch. 7 et 8) ; dès lors, nous nous contenterons d'en esquisser ici les grandes lignes.

Ce qu'il faut entendre par « approche anthropologique » de la monnaie nous semble recouvrir trois domaines.

– D'une part, il conviendrait de prendre en compte les échanges ritualisés dans lesquels la monnaie métallique, voire ses substituts (billets de banque, par exemple), ne constitue plus un médium à valeur universelle, celui imposé par le pouvoir émetteur et partout accepté. On pense ainsi au « panier des ancêtres », autrefois pratiqué dans certaines régions d'Afrique centrale, procédé très curieux dont l'usage est décrit par Chr. Lauwers<sup>40</sup>. Afin de pouvoir entrer dans la circulation, l'argent d'origine exogène – monnaies et billets – devait obligatoirement transiter par une corbeille contenant des éléments divers (ossements et autres artefacts symbolisant différents types de pouvoir) et subir un rituel qui les libérait de leur pouvoir négatif. C'est seulement à l'issue de cette opération que les pièces et les billets de banque pouvaient être utilisés sans danger.

D'une certaine manière, nous sommes revenus à ce type d'approche de la monnaie au cours de la crise du coronavirus (Covid 19) en 2020/2021, période pendant laquelle de nombreux commerçants refusaient de simplement toucher monnaies et billets. Ceux-ci étaient déposés dans un panier posé sur le comptoir avant d'être désinfectés<sup>41</sup> – la ressemblance avec le

---

<sup>40</sup> LAUWERS 2018, p. 40.

<sup>41</sup> Nous avons écrit, à ce propos, un petit « conte philosophique » intitulé « Rencontre du troisième type ? Un face-à-face avec le « Grand Purificateur Monétaire » – Gestes et rituels monétaires au XXI<sup>e</sup> siècle en Europe occidentale » qui figurera sans doute dans le premier volume du *Journal of Anthropology of Money*, à paraître.

« panier des ancêtres » est pour le moins frappante – alors que le risque de transport du virus par ce médium n’a jamais été étayé par une étude scientifique. Il s’agit donc d’une réaction épidermique à ce qui relève clairement d’une simple « légende urbaine », d’autant que le cuivre, constituant l’essentiel de notre menue monnaie, est un très puissant antibactérien<sup>42</sup>. D’autres monnaies devaient être déposées dans un appareil comptant les pièces et rendant une monnaie considérée comme « pure » et pouvant donc être manipulée. Sur les presque 135 millions de personnes atteintes par la pandémie en date du 10 avril 2021, aucune mention n’a été faite d’une contamination à partir de pièces de monnaies ou de billets. Plus qu’un « principe de précaution », nous sommes ici en présence d’un véritable rituel de purification de la monnaie, et ce sans le moindre fondement scientifique.

– Le deuxième aspect susceptible de bénéficier d’une approche anthropologique est celui de la monnaie en tant que marqueur social. Ainsi, le classique « T’as pas cent balles ? » du SDF faisant la manche dans les couloirs du métro marque un rapport dominant/dominé. On sollicite « une petite pièce », en espérant mieux, bien évidemment. Dans un ouvrage trop peu connu, sur lequel nous reviendrons, l’anthropologue Lamine Sagna montre comment l’ouverture d’un CCP à la poste donne le sentiment d’exister à une partie de la population, celle des « laissés pour compte » (sous-entendu : « compte bancaire »)<sup>43</sup>. La consultation au guichet de la poste du solde du compte bancaire au moment de toucher des allocations, par exemple, est extrêmement ritualisée, comme l’a montré sa minutieuse enquête de terrain.

---

<sup>42</sup> Voir l’article de Cécile Dumas publié le 7 avril 2011 dans la revue de vulgarisation « *Science et Avenir* » : [https://www.sciencesetavenir.fr/sante/contre-les-microbes-le-retour-du-cuivre\\_25529](https://www.sciencesetavenir.fr/sante/contre-les-microbes-le-retour-du-cuivre_25529) (consulté le 1/5/2021).

<sup>43</sup> SAGNA 2001.

– Le troisième aspect anthropologique relève de la quantification des données et de leur cartographie. Il met en évidence des usages spécifiques de la monnaie en fonction des régions, de la période, des activités socioéconomiques et, sans doute, des classes sociales. On pense, par exemple, à la monnaie en contexte funéraire, que l'on retrouve aussi en Europe, mais encore chez les Indiens d'Amérique du Nord (USA et Canada), en Afrique subsaharienne et surtout en Asie du Sud-Est et dans certaines îles du Pacifique, ceci sans rapport apparent entre ces différents foyers<sup>44</sup>. Le même principe pourrait être appliqué aux monnaies transformées en amulettes ou encore, au niveau d'une même entité politique, à la répartition géographique de certains types iconographiques, qui sont parfois un marqueur statutaire, du moins lorsqu'un certain choix est laissé aux utilisateurs<sup>45</sup>. Dans ce cadre, c'est une fois de plus à l'anthropologue et au sociologue de tenter de comprendre le rapport entre la « monnaie-objet » et ses utilisateurs, et d'expliquer sa présence ou son absence de certaines régions ou de certains sites dans des zones où le phénomène est par ailleurs attesté.

---

<sup>44</sup> Le phénomène a été cartographié par DUCHEMIN 2019, p. 31, fig. 2, mais il s'agit d'un simple semis de points. L'utilisation d'un système d'exploitation de métadonnées du type *Exploratory Data Analysis* (EDA), dont il sera question plus loin, permettrait de développer les informations prises en compte : nombre de nécropoles ou de tombes avec monnaies sur l'ensemble des sépultures connues, statut des tombes, etc.

<sup>45</sup> Le cas est attesté dans le royaume séleucide puis dans les provinces orientales de l'Empire romain, où certains types iconographiques voyagent, et d'autre pas.

## CHAPITRE 3

### UNE « ÉCOLE BELGE » DE NUMISMATIQUE ?

Nous avons tenté de définir, dans les deux chapitres précédents, ce qu'est la numismatique et ce que sont – ou devraient être – les numismates. Dans les pages suivantes, nous aimerions présenter quelques réflexions sur le milieu au sein duquel les numismates ont évolué ces dernières décennies, en prenant comme exemple celui que nous connaissons le mieux, à savoir la Belgique. Le même travail pourrait du reste être fait pour la Grande-Bretagne, où émerge la figure emblématique de Richard Reece et de son école.

Bruxelles, à partir des années 1960, fait figure de pépinière de numismates même si certains d'entre eux, et non des moindres, sont tout au plus ce que l'on pourrait qualifier avec humour des « pièces rapportées ». Ces savants d'origine exogène, pour des raisons diverses, se retrouvèrent au même moment – grosso modo entre 1955 et 1975 – dans la capitale belge. Parmi ces « étrangers » qui n'ont cependant rien de bien exotique figurent deux médecins français : le Parisien – à moitié breton – Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu (1905-1995)<sup>46</sup>, élève du Louvaniste Paul Naster (1913-

---

<sup>46</sup> Sur J.-B. Colbert de Beaulieu, on se reportera au colloque intitulé *Que reste-t-il du Traité de Numismatique Celtique ? Relire l'œuvre de Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu (1905-1995) vingt ans après*, qui se tint à Bruxelles les 27 et 28 novembre 2015 et auquel fut consacré, au travers de quinze contributions, l'essentiel de la *Revue belge de numismatique* de l'année 2016.

1998), et le Dunkerquois Pierre Bastien (1912-2010), largement autodidacte<sup>47</sup>. Par la suite vint s'y ajouter un médiéviste britannique lui aussi de renom international, Philip Grierson (1910-2006), étudiant du Gantois François-Louis Ganshof (1895-1980), ce dernier formé à l'école de l'immense historien que fut Henri Pirenne (1862-1935).

Mais ces numismates étrangers ne doivent pas faire oublier l'incontestable richesse locale. La Flandre comme la Wallonie – et même, en la personne de Tony Hackens, la petite communauté germanophone de Belgique qui bénéficie d'une large autonomie politique et culturelle – ne furent pas en reste pour fournir au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle quelques figures majeures de la recherche. Pour nous en tenir à ceux qui nous ont, hélas, quittés, citons Jean Bingen, Raymond Bogaert, Pierre Cockshaw, Hubert Frère, Joseph Ghysens, Tony Hackens déjà cité, Marcel Hoc, Léon Lacroix, Jacqueline Lallemand, Paul Lucas, Pierre Magain, Paul Naster, Marcel Thirion, André Van Keymeulen et bien d'autres encore, moins connus sans doute au-delà de nos frontières<sup>48</sup>. La plupart de ces numismates enseignèrent dans les universités de Bruxelles, Gand, Liège, Louvain et Louvain-la-Neuve<sup>49</sup>. À cette liste des institutions prodiguant un enseignement intégrant d'une manière ou d'une autre la numismatique, s'est récemment ajoutée l'Université de Namur, issue des anciennes Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix. Cette abondance d'universités concentrées dans un rayon d'une centaine de

---

<sup>47</sup> Le terme d'autodidacte n'a ici rien de péjoratif, bien au contraire. En réalité, P. Bastien soutint à l'âge de 51 ans, en janvier 1963, à l'École des Hautes Études (qui n'était alors pas encore « pratique »), sous la direction de Jean Lafaurie, un mémoire sur le monnayage de Magnence, publié l'année suivante dans ce qui allait devenir la prestigieuse collection « Numismatique Romaine ». Sur la carrière de P. Bastien et ses liens avec la Belgique, voir LEMAN 2017, p. 8-9.

<sup>48</sup> Le lecteur consultera COLAERT 1993 pour une liste plus complète.

<sup>49</sup> Voir CLAES 2017.

## UNE « ÉCOLE BELGE » DE NUMISMATIQUE ?

kilomètres autour de Bruxelles, et la proximité de la métropole de Lille où Roland Delmaire enseigna durant de longues années, et sur l'activité duquel nous reviendrons longuement, explique l'excellente santé actuelle de la numismatique en Belgique, tous domaines confondus.

Jacqueline Lallemand, qui fut notre mentor et avec qui nous entretenîmes une longue amitié du début des années 1970 jusqu'à son décès prématuré en 1995, fut un jour surprise et fort amusée d'une remarque de Jean Lafaurie (1914-2008), qui la plaçait à la tête d'une très improbable « école belge de numismatique ». Si le propos paraissait alors exagéré à la numismate bruxelloise, il est certain qu'avec le recul nous ne pouvons que relever, dans le dernier tiers du XX<sup>e</sup> s. et dans les deux premières décennies du siècle suivant, d'indubitables spécificités propres aux études numismatiques menées à Bruxelles, une zone qu'il convient sans doute d'élargir à Louvain puis à Louvain-la-Neuve après la scission des deux universités en 1971.

Pour nous en tenir au thème de la circulation monétaire, couvrant aussi bien les trésors que les monnaies de site, la Belgique a constitué, à partir des années 1960, aussi bien une pépinière de chercheurs qu'une zone de contact idéalement placée entre une Allemagne développant, sous la houlette de Maria R.-Alföldi, des répertoires régionaux de monnaies de sites (*Fundmünzen der römischen Zeit in Deutschland: FMRD*), une Grande-Bretagne plutôt tournée vers l'édition de grands trésors monétaires romains et médiévaux et la publication de vastes synthèses, et une France qui se cherchait encore un renouveau après une efflorescence mise à mal par la Première Guerre mondiale, jusqu'à la création par Jean-Baptiste Giard, en 1979, de la série *Trésors Monétaires*, puis l'apparition de plusieurs éditeurs d'ouvrages de numismatique et d'archéonumismatique, dont la Bibliothèque nationale de France, Errance, Moneta ou Ausonius.

La Belgique, par la force des choses, occupait géographiquement une place idéale. Petit pays souffrant de divisions internes liées à une politique linguistique du « chacun chez soi » ne facilitant nullement des projets interrégionaux, elle ne pouvait que bénéficier de l'activité de ses puissants voisins et plus particulièrement de la France. Les pays limitrophes de la Belgique trouvaient en Bruxelles un intéressant point de chute : des universités actives avec, depuis les années 1950, un enseignement permanent de la numismatique antique et médiévale prodigué par des savants de renom, des bibliothèques universitaires remarquables par leur diversité, et l'important fonds documentaire de la Bibliothèque royale de Belgique, devenue par la suite – et c'est bien regrettable – le monstrueux hybride linguistique de « KBR »<sup>50</sup>. Sa collection de monnaies, d'importance certes moyenne, rendait pourtant inévitable sa consultation lors de l'élaboration de tout corpus relevant de l'Antiquité. En revanche, la partie médiévale du médaillier, scrupuleusement complétée par les conservateurs successifs, reste l'ensemble de référence concernant non seulement les anciens Pays-Bas, mais également les pays voisins.

La salle de lecture du Cabinet des médailles, et les bureaux des différents responsables de section étaient donc un lieu de passage d'innombrables chercheurs issus de tous les horizons. Malgré l'organisation peu conviviale du lieu, conçu en dépit du bon sens par des architectes des années 1930, date de la création sur papier du projet longtemps reporté du « Mont des Arts », il y régnait une ambiance bon-enfant bien différente de celle, souvent guindée, des autres institutions de même type ailleurs en Europe. C'est donc dans ce milieu que nous avons en quelque sorte baigné dès la fin

---

<sup>50</sup> La Bibliothèque royale de Belgique (en néerlandais : *Koninklijke Bibliotheek van België*), surnommée Bibliothèque royale Albert I<sup>er</sup>, l'Albertine ou la Royale, a vu son nom abrégé en « KBR ».

## UNE « ÉCOLE BELGE » DE NUMISMATIQUE ?

des années 1960, moment de notre « entrée en numismatique » comme on entre dans les ordres – ceci pour paraphraser la très Bruxelloise Marguerite Yourcenar qui, au passage, montrait un intérêt certain pour la numismatique. Du reste, devant son refus de porter l'épée lors de son entrée à l'Académie française, ce fut un *aureus* d'Hadrien monté en médaillon qui lui fut offert par ses amis<sup>51</sup>. Marguerite Yourcenar qui par ailleurs évoque à différentes reprises dans ses œuvres des découvertes de monnaies antiques venant de sites du Namurois où se trouvait une des propriétés familiales, le château de Suarlée en l'occurrence.

Mais nous voulons avant tout rendre ici hommage à Jacqueline Lallemand, qui nous initia tout jeune – nous avions seize ans à peine lorsque nous fîmes sa connaissance et celle de son « complice » de toujours, Marcel Thirion – à ce qui allait devenir par la suite l'archéonumismatique, une discipline à la fois rigoureuse, austère et chronophage.

---

<sup>51</sup> *Marguerite Yourcenar et l'empereur Hadrien* 2016, p. 106.



## POUR UNE ANTHROPOLOGIE DE LA MONNAIE

## CHAPITRE 4

### ÉTAT DES LIEUX : UNE BRÈVE HISTOIRE DE LA RECHERCHE (XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> S. )

Les questionnements actuels portant sur les monnaies anciennes sont, on le sait, plus tournés vers l'archéologie du geste et les approches anthropologiques que vers des problèmes purement économiques. Explorée avec plus ou moins de succès dans les années 1980/1990, l'économie antique a fait l'objet d'innombrables études dont la plupart – les nôtres comprises – sont aujourd'hui passablement « datées » même si certaines pistes toujours prometteuses demandent encore à être suivies.

Afin de replacer dans leur contexte les grands axes que suit la recherche « moderne » avant qu'elle ne tombe elle-même en obsolescence, un bref survol de ce que fut la numismatique *ab ovo* n'est sans doute pas hors de propos. Loin d'être inédites, ni même récentes, ces données figurent généralement dans des ouvrages ou des articles souvent difficilement accessibles aux étudiants à qui cet opuscule s'adresse avant tout. C'est donc une « petite histoire de la recherche en numismatique » que nous vous proposons dans les pages suivantes. Plutôt qu'un exposé chronologique, qui est la forme traditionnelle de ce genre d'exercice, nous avons privilégié une approche thématique montrant quels furent les différents centres d'intérêt – nous en avons relevé onze – qui apparurent puis s'estompèrent au fil du temps.

#### 4.1. *De ponderibus et mensuris*

Curieusement, les ouvrages numismatiques les plus précoces, ceux édités dès l'extrême fin du XV<sup>e</sup> s. par les érudits de la Renaissance, traitent des aspects métrologiques de la monnaie avant même d'en aborder les thèmes iconographiques. Cet aspect de la recherche, revenu au-devant de la scène grâce au programme ambitieux initié par Charles Doyen à l'Université catholique de Louvain, a fait l'objet d'une récente synthèse de la part de François de Callataÿ<sup>52</sup>. Celui-ci distingue trois grandes périodes dans l'étude des « poids et mesures ». Celle d'abord qui va de 1515 jusqu'au premier tiers du XIX<sup>e</sup> s. : « elle est caractérisée par la volonté d'établir correctement le texte en vue de traduire les valeurs rapportées par les auteurs anciens en leurs équivalents modernes ». Ensuite la période allant de 1838 à la Première Guerre mondiale, qui est l'époque de la science allemande, sinon prussienne, « dont l'ambition fut de retrouver la généalogie des étalons monétaires ». Enfin les développements récents, ceux du dernier siècle, que F. de Callataÿ décrit comme « plus pragmatique » puisque « les numismates se seront davantage intéressés aux problèmes du calibrage et de la dispersion des poids jusqu'à l'établissement au centigramme près des étalons monétaires ». Pour les périodes les plus anciennes, les recherches récentes mettant en œuvre des concepts tels les SAQ (*Standard Average Quantities*) montrent la relative vanité de tels questionnements<sup>53</sup>.

L'historiographie considère généralement que le premier ouvrage de numismatique jamais imprimé fut le *De asse* de Guillaume Budé (1468-1540), publié à Paris en 1514<sup>54</sup>. En réalité, cette étude

---

<sup>52</sup> DE CALLATAÿ 2017a.

<sup>53</sup> IALONGO, VACCA & VANZETTI 2018.

<sup>54</sup> BUDÉ 1514. Une édition, augmentée parut en 1541.

s'insère dans une longue lignée de livres traitant des « poids et mesures », un thème majeur des éditions de la Renaissance.

Le premier ouvrage consacré à cet aspect incontestablement « moderne » appartient à la catégorie des incunables : il s'agit du *De ponderum deq: mensurarum vocabulis Carmina*, de Quintus Rhemmius Fannius Palaemon. Imprimé à Leipzig en 1494, il fut souvent réédité au cours du XVI<sup>e</sup> s.<sup>55</sup>. Ce livre fut suivi de peu par le *De ponderibus et mensuris*, de Cesaes Priscianus (1500), plusieurs fois réédité, lui aussi, puis par les œuvres de Domenico Massari (1511), Alciati (1530) et bien d'autres.

Le *De Asse* de Guillaume Budé, qui a donné son nom à la collection célèbre d'auteurs classiques, illustre pourtant aux yeux de tous la métrologie ou « science des mesures », sans pourtant en être le prototype : ce « texte, d'après l'érudition contemporaine, long et difficile, n'ayant jamais été traduit en entier dans une langue moderne<sup>56</sup>, et se donnant un double objectif : retrouver le sens exact que représentent, chez les Anciens, les différents noms de monnaies ou de mesures ; et en même temps, déterminer [...] quelle en était la valeur absolue et nous donner les moyens d'évaluer en monnaie moderne les moindres sommes d'argent dont nous parlent les écrivains anciens » écrit à propos de ce livre Marie Veillon<sup>57</sup>. Cet ouvrage précoce, malgré son succès initial, n'eut guère d'impact sur la recherche ultérieure : Budé, incapable de distinguer la différence entre le denier romain et la drachme grecque, fonda son raisonnement sur des calculs globalement faux. D'accès difficile – notre collègue autrichien Günther Thüry parle avec beaucoup d'humour des « *fast unlesbaren Mäander des*

---

<sup>55</sup> DE KESEL 1997, p. 684-694. La dernière édition date de 1590.

<sup>56</sup> Depuis lors a paru en 2018 une traduction française des livres I à III, due à Luigi-Alberto Sanchi.

<sup>57</sup> VEILLON 2008, p. 11.

Guillaume Budé »<sup>58</sup> – ce livre est étonnamment moderne par le thème traité. Il aborde des questions économiques typiques du XX<sup>e</sup> s., par exemple celle de la valeur libératoire et donc du pouvoir d'achat de la monnaie antique, qui constitue le fondement même de l'ouvrage du numismate de la Renaissance.

#### 4.2. *De viris illustribus*

Le développement des techniques de gravure sur bois, puis sur cuivre, permit rapidement l'intégration d'image dans le texte, et l'impression de planches de dessins. Les numismates de la Renaissance surent très rapidement en tirer profit, en multipliant les éditions illustrées. Ces recueils d'images, celles d'hommes illustres, constituent chronologiquement la deuxième génération d'ouvrages relevant des études numismatiques.

Publiées à Rome le 15 novembre 1517, les *Illustrium Imagines* d'Andrea Fulvio sont considérées comme le premier livre illustré essentiellement à l'aide de gravures de monnaies et de médailles<sup>59</sup>. Plus récents d'une génération, les *Promptuarii iconum insigniorum* de Guillaume Rouille (1553) furent souvent réédités, tout comme d'ailleurs *Le imagini con tutti riversi* d'Enea Vico (1548). Toutefois, lorsqu'on examine les 1148 ouvrages strictement numismatiques ou faisant indirectement appel à la monnaie qui furent imprimés au cours du XVI<sup>e</sup> s.<sup>60</sup>, nous observons une répartition très inégale des thèmes abordés (tableau fig. 1). Ainsi, un tiers de la production numismatique de la Renaissance concerne des ouvrages traitant des biographies des *illustri viri* : rois, reines, généraux et notables grecs, ou des empereurs romains et de leurs familles. Les titres ne manquent pas : *Des chroniques et des gestes admirables des*

---

<sup>58</sup> THÜRY 2017, p. 17.

<sup>59</sup> FULVIO 1517. Nous excluons ici les quelques manuscrits illustrés de dessins de monnaies, qui apparaissent en Italie dès le XV<sup>e</sup> s., voire plus tôt encore.

<sup>60</sup> DEKESEL 1997, p. XLI.

## ÉTAT DES LIEUX : UNE BRÈVE HISTOIRE DE LA RECHERCHE

*Empereurs, avec les effigies d'iceux...* de Johannes Huttich (1552), *Des vrais pourtraits et vies des hommes illustres grecz, latins, et payens* (1584) dus à la plume d'André Thevet, et bien d'autres encore.

Catégories	Thèmes	N <sup>bre</sup>	%
1	Numismatique pure	132	11,50
2	Histoire monétaire et théorie	88	7,67
3	Poids et mesures	86	7,49
4	Livres de comptes, listes de change	148	12,89
5	Biographies	382	33,27
6	Publications historiques à caractère général mentionnant des monnaies	312	27,18

Figure 1 – Répartition de la production littéraire du XVI<sup>e</sup> s. faisant appel à la numismatique

Mais les dynasties modernes ne furent pas laissées pour compte. L'ouvrage de Hans Sachs publié en 1530, consacré à l'iconographie des empereurs du Saint-Empire, fut un grand succès. Nous pouvons y joindre les *Effigies regum Francorum* de Virgilius Solis et Jost Amman (1576), La *Biographie et prosopographie des Roys de France* d'Antoine du Verdier (1583), ou les *Icones sive imagines imp. Regum, Principaum, electorum et ducum Saxoniae* de Nicolaus Reusner (1597-1598). Les philosophes et penseurs de l'Antiquité eurent droit à un volume spécifique, les *Illustrium philosophorum et sapientum effigies* de Girolamo Olgiati (1573), tout comme figurent en 1573 les dieux et les déesses antiques dans une œuvre d'Abraham Ortelius : *Deorum dearumque capita*. Ce dernier ouvrage fait suite au classique *Discours de la religion des anciens Romains* de Guillaume du Choul (1556), souvent réédité et traduit en espagnol et en italien, et aux *Funérailles & diverses manières d'ensevelir des Rommains (sic !), Grecs et autres nations*, de Claude Guichard (1581).

Les traductions ou les éditions critiques des auteurs classiques occupent une place importante, mais avec une répartition fort curieuse selon les auteurs. Ainsi – et c’est logique – Suétone vient en tête avec 75 éditions différentes, alors que Tacite n’en connaît... qu’une seule ! En deuxième position du « hit parade » des auteurs antiques les plus lus au XVI<sup>e</sup> s. et illustrés à l’aide de monnaies viennent Aurelius Victor et les *Scriptores Historiae Augustae*. Les autres grands historiens grecs – Hérodote, Thucydide, Xénophon, Polybe et bien d’autres – ou romains, tels Cicéron, Salluste, César, Tite Live ou Plutarque, n’apparaissent pas dans cette liste : aucun traducteur ou commentateur n’a trouvé utile de faire appel à la numismatique pour illustrer leurs éditions, pourtant pléthoriques avant le XVII<sup>e</sup> s.

#### 4.3. « *Les monnaies racontent l’Histoire* »

L’ouvrage de Jean Babelon intitulé « *Les monnaies racontent l’Histoire*, publié en 1963 dans la collection « Résurrection du Passé » chez l’éditeur parisien Fayard, est emblématique de l’usage que firent de la numismatique les historiens des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s. Ce petit traité richement illustré ne se limite pas au seul monde ancien, puisque l’Inde et la Chine sont évoquées. Son arc chronologique est large, allant des alentours de 600 av. J.-C. à la mise en circulation alors toute récente du franc dit « lourd ». Les éditions actuelles traitant du même thème sont moins ambitieuses quant aux périodes couvertes, la mode étant désormais tournée vers la spécialisation. Particulièrement symptomatique de cet état d’esprit de volontairement limiter le champ d’investigation est la monographie de F. de Callataÿ consacrée à l’apport de l’étude des monnaies à l’histoire économique du monde grec, à l’exclusion de toute autre période ou région<sup>61</sup>.

---

<sup>61</sup> DE CALLATAÿ 2005.

Dès la Renaissance, les érudits firent appel à la monnaie afin d'illustrer le discours chronologique. C'est bien évidemment Rome, plus que la Grèce, qui bénéficia de la numismatique en tant de véritable « source auxiliaire » de l'Histoire. Pourtant, quelques ouvrages sont consacrés aux dynastes grecs d'Asie Mineure, comme les *Familiae regum Ponticorum et Bosporanorum* de Reinhard Reineck (1570). Pour la République et l'Empire romains, les éditions du XVI<sup>e</sup> s. à thème historique sont très nombreuses. Mais l'histoire moderne n'est pas laissée à l'écart. D'ailleurs, bien souvent, les grandes fresques historiques débutent par l'Antiquité romaine, sinon mythique, pour s'achever sous le règne en cours. On trouve également à cette époque des récits de voyage illustrés par les monnaies, tel le *Peregrinatio in Aegyptum, Arabiam, Palaestinam & Syriam* de Martin von Baumgarten (1473-1541), publié de manière posthume en 1594, ou ceux de Gonzalez de Mendoza (1545-1618) concernant la Chine, souvent réédités, de Iohannes Leon sur l'Afrique du Nord (1556), de Francisco Lopez de Gomara sur le Mexique (1552-1553) et surtout la *Cosmographiae universalis* de Sebastian Muenster (1550), elle aussi souvent réimprimée.

Dans les années 1980 fut publiée, à l'occasion du XV<sup>e</sup> Congrès international des Sciences historiques, une synthèse intitulée de manière très emblématique *La numismatique, source de l'histoire de l'art et de l'histoire des idées*<sup>62</sup>. Désormais, on donnait à l'image monétaire le même poids que les mots qui l'accompagnent. On pense, par exemple, au soin extrême apporté en 1953 par Marguerite Yourcenar dans le choix des neuf monnaies d'Hadrien et d'Antinoüs qui furent photographiées à sa demande dans les plateaux de la Bibliothèque nationale de France : leur emplacement dans la deuxième édition des *Mémoires d'Hadrien* reflète la volonté même de l'auteur<sup>63</sup>. Elles correspondent très précisément

---

<sup>62</sup> *La numismatique* 1981.

<sup>63</sup> YOURCENAR 1953.



au thème abordé dans le chapitre en vis-à-vis duquel Yourcenar les a disposées.

À côté du livre de Babelon, mentionné au début de ce chapitre et destiné au grand public, apparaissent d'autres approches de l'image monétaire. C'est le cas de Paul-Marie Duval (1912-1997) dans son classique recueil *Monnaies gauloises et mythes celtiques*, publié chez Hermann à Paris en 1987. Plus ancien et proche des théories ésotériques, figure l'intrigant *Secret des Celtes* de Lancelot Lengyel. Imprimé en 1969 chez Robert Morel à Forcalquier, l'image monétaire gauloise y est décomposée en centaines de signes semblables à ceux ornant les grottes peintes paléolithiques. Ce corpus est ensuite soumis à une grille d'analyse structuraliste puis mis en parallèle avec les textes médiévaux irlandais, l'un éclairant les autres, et vice-versa. Cette œuvre étonnante, totalement hors-norme, a fait l'objet de plusieurs mentions ces dernières années et est en passe d'être redécouverte. Elle a du reste fait l'objet de deux présentations publiques réalisées en collaboration avec Charlotte Van Eetvelde, à Bruxelles d'abord, puis à l'université de Lille. Une monographie, en cours de rédaction, lui sera consacrée<sup>64</sup>.

#### ***4.4. L'ère des sociétés savantes et des revues***

La « société savante » est un phénomène typique du XIX<sup>e</sup> s. Leur création se place dans la tradition ancienne des académies, qu'elles soient nationales ou régionales, qui apparurent souvent au XVIII<sup>e</sup> s., avec comme évident modèle l'Académie française fondée en 1663. Sans doute sont-ce essentiellement des créations initiées par une certaine bourgeoisie locale, fortunée, généralement instruite et désireuse de participer à la mise en valeur d'un patrimoine régional qui était souvent leur propriété personnelle.

---

<sup>64</sup> Voir en attendant DOYEN & VAN EETVELDE 2020.

Les membres de cette élite sont en effet des collectionneurs éclairés, désireux de contribuer à l'édification de l'Histoire. Partout en Europe, en l'espace d'une vingtaine d'années (1830-1850) furent créées des sociétés nationales de numismatique dont le premier acte était l'édition d'une revue annuelle afin de présenter les travaux de leurs membres et de se faire l'écho de découvertes locales. Toutes ces revues, quelle qu'en soit la valeur scientifique – qui a fortement évolué au cours du temps – sont une mine irremplaçable d'informations dans les divers domaines touchés par notre discipline : l'archéologie et les découvertes monétaires<sup>65</sup>, les expositions, les émissions monétaires nouvelles ; elles sont parfois plus anecdotiques, comme le signalement de vols ou l'annonce de ventes publiques majeures. Une part importante de ces revues est réservée aux *personalia* : nomination à des fonctions « prestigieuses » qui parfois, nous semblent aujourd'hui bien dérisoires, attribution de décorations recherchées comme les palmes académiques, parution d'ouvrages, décès de savants, de collectionneurs ou d'artistes médailleurs. De nombreux chercheurs de second plan n'ont laissé de trace qu'à travers ces « notices » plus ou moins développées et plus au moins nombreuses selon les cas. Dans ces revues, elles succèdent généralement aux « mémoires » des membres et précèdent l'inévitable chapitre consacré à la vie de la société éditrice. Ces derniers documents, réunis sous forme d'annexes, sont une source irremplaçable pour les chercheurs qui veulent retracer la vie de ces sociétés savantes : nombre de membres, origine socioprofessionnelle de ceux-ci, bilan financier, projets, etc.

Si la plupart des « grandes revues » nées au XIX<sup>e</sup> s. sont encore bien présentes de nos jours, leur activité a été cyclique. Différents phénomènes en sont responsables, comme le vieillissement des chercheurs de la première génération et la difficulté de leur trouver

---

<sup>65</sup> DOYEN 2017.

des successeurs<sup>66</sup>. En outre, l'impact des deux guerres mondiales a été un facteur négatif majeur pour toutes les revues : disparition de chercheurs par faits de guerre, difficultés économiques, désintérêt progressif pour la numismatique au profit d'autres sciences, manque d'enthousiasme pour la communication écrite. Il s'ensuivit une diminution considérable du nombre d'abonnés, aggravant les difficultés financières des revues. Mais depuis 1990/2000, les années fastes semblent de retour, avec l'apparition d'une génération de jeunes chercheurs souvent doués d'une grande aisance dans l'écriture, aidés par le développement de logiciels facilitant le traitement de texte et surtout la mise en page des images, photos et graphiques. La diminution des frais d'impression en quadrichromie fait que les revues des années 2020 n'ont plus guère de rapport avec une présentation typographique volontairement figée pendant un siècle et demi. Non seulement les revues actuelles se portent bien – en ce sens que les textes proposés aux comités de rédaction, plus sévères et plus vigilants qu'autrefois, sont nombreux et de qualité – mais une place existe encore pour la création de revues nouvelles, pour autant qu'elles trouvent un créneau spécifique. C'est le cas du *Journal of Archaeological Numismatics*, créé en 2010, et d'un autre projet tout aussi ambitieux sur lequel nous reviendrons plus loin, à savoir un *Journal of Anthropology of Money*.

#### **4.5. L'ère des typologies : sylloge britanniques et Aufbauen autrichiens**

Si la Renaissance et les siècles suivants ont vu l'édition des premiers catalogues de type « corpus », comme certains ouvrages consacrés à la numismatique de la République romaine<sup>67</sup>, il faut

---

<sup>66</sup> DE CALLATAÏ 1994.

<sup>67</sup> Catalogue de la collection de monnaies républicaines de Fulvio Orsini (1529-1600), publié à Rome en 1577 par son propriétaire, ouvrage repris et complété par

attendre la fin du XIX<sup>e</sup> s. pour voir se développer différentes tentatives de réunir dans un même livre tous les exemplaires appartenant à un même monnayage. L'influence des naturalistes, avec Linné en tête, est ici indéniable<sup>68</sup>.

On voit ainsi apparaître en Grande-Bretagne des séries majeures comme le *Catalogue of the Greek coins in the British Museum*, dont le premier volume date de 1873 et le dernier de 1993. Mais il en est d'autres, comme les corpus de la Hunterian Collection à Glasgow ou du Fitzwilliam Museum à Cambridge. La prestigieuse British Academy chapeautera dès son origine la collection des *Sylloge Nummorum Graecorum*. Au départ consacré aux seules collections insulaires, le maillage actuel des SNG – près d'une centaine de volumes – couvre de nombreux autres pays d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Asie.

Nos voisins de langue allemande (Allemagne, Autriche, Suisse alémanique), à côté de grandes entreprises favorisant les initiatives personnelles, comme la série de monographies réunies dans les « *Antike Münzen und geschnittene Steine* » abrégée en AMUGS, produiront des ouvrages monumentaux collectifs, comme les *Antiken Münzen Nord-Griechenlands* (1898-1935), un corpus ambitieux initié par le Suisse F. Imhoof-Blumer (1839-1920).

Quant à la numismatique romaine, le principe mis au point par les numismates autrichiens sera celui de l'*Aufbau*, c'est-à-dire une reconstruction (plutôt qu'une reconstitution) de la structure des

---

Charles Patin en 1663. Ou encore l'*Epitome thesauri antiquitatum* de Jacob de Strada (1505/1515-1588), imprimé en 1553.

<sup>68</sup> DE CALLATAY 2013. MORIN & CARDON 2019 considèrent au contraire que la numismatique a trop peu fait usage des méthodes de classification des sciences naturelles et n'a pratiquement jamais posé des bases théoriques au classement. C'est sans doute mésestimer le caractère novateur de la recherche allemande de la fin du XIX<sup>e</sup> s.

émissions monétaires, conçues selon un concept germanique d'une grande rigidité<sup>69</sup>. Les manques dans les tableaux sont comblés par des monnaies « à trouver », et celles qui n'entrent pas dans le canevas sont rejetées comme « hybrides » ou « erreurs de graveurs ». Publiés au départ comme une série d'articles, dont Karl Pink et Robert Göbl furent les artisans, le principe de l'*Aufbau* culmina par l'édition par l'Académie autrichienne des Sciences des nombreux volumes des *Moneta Imperii Romani* (MIR), actuellement au point mort<sup>70</sup>, dont l'ambition est de couvrir l'ensemble des règnes de l'Empire. Les numismates de l'École de Vienne, en la personne de Wolfgang Hahn, ont édité en quelque sorte le pendant byzantin aux MIR, les *Moneta Imperii Byzantini* (MIB).

#### 4.6. L'ère des grands manuels et des traités

Au terme du XVIII<sup>e</sup> s., la *Doctrina numorum veterum* du jésuite autrichien Joseph Hilarius Eckhel (1737-1798) fit le point sur toutes les connaissances accumulées depuis le début du XVI<sup>e</sup> s. Les huit volumes de cette œuvre majeure constituent le point de départ de toute la recherche ultérieure.

Dès la fin du XIX<sup>e</sup> s., nous voyons se développer en Europe, parallèlement aux vastes répertoires de type *sylloge*, les « grands traités ». Le concept, toutefois, apparaît dès le XVIII<sup>e</sup> s., avec, par exemple, l'ouvrage de Pierre-Ancher Tobiésen Duby (1721-1782), intitulé *Traité des monnaies des barons, ou Représentation et explication de toutes les monnaies d'or, d'argent, de billon et de cuivre...*, sinon plus tôt encore avec le *Traité historique des monnoyes de France*, de François Le Blanc (Paris, 1690).

---

<sup>69</sup> GÖBL 1973 ; WOLTER 2005.

<sup>70</sup> Le dernier volume paru, sur Trajan, date de 2010.

À la fin du XIX<sup>e</sup> s. et au début du siècle suivant, la France occupe une place majeure dans la production des grands manuels, des traités et des synthèses, avec par exemple le *Traité des monnaies gauloises* de Blanchet (Paris, 1905, 2 vol.), le *Traité des monnaies grecques et romaines* de Babelon (Paris, 1901-1932, 5 vol.), la *Description générale des monnaies mérovingiennes* de Belfort (Paris, 1892-1895, 5 vol.), *Les monnaies royales de France sous la race carolingienne* de Gariel (Strasbourg, 1883-1884, 2 vol.), le *Manuel de numismatique française* de Blanchet et Dieudonné (Picard, 1912-1936, 4 vol.), le *Traité de numismatique du moyen âge* de Engel et Serrure (Paris, 1891-1905, 3 vol.), s'ajoutant à des catalogues tels *Les monnaies féodales de la France*, de Poey d'Avant (Paris, 1858-1862, 3 vol.), ou la *Description générale des monnaies byzantines* de Sabatier (Paris, 1862, 2 vol.), et à bien d'autres encore. De leur côté, les savants allemands publieront à la même époque de très nombreuses monographies traitant du monnayage des dizaines de petits états qui existaient avant l'unification du pays. Se détache pourtant le monumental ouvrage de Dannenberg, *Die deutschen Münzen der sächsischen und fränkischen Kaiserzeit* (Berlin, 1876-1905, 5 vol.), réimprimé à plusieurs reprises et toujours indispensable.

L'intérêt hexagonal pour les synthèses fut tel que de grands traités étrangers connurent dans leur traduction française un véritable succès. C'est le cas de l'*Histoire de la monnaie romaine* de Théodore Mommsen, traduite par un éminent numismate et collectionneur, le duc de Blacas<sup>71</sup>. Du côté anglais, il est difficile de passer sous silence la remarquable *Historia Numorum* de Barclay V. Head<sup>72</sup>, en cours de refonte<sup>73</sup>.

---

<sup>71</sup> MOMMSEN 1865-1875.

<sup>72</sup> HEAD 1911.

<sup>73</sup> Voir *infra*.

## POUR UNE ANTHROPOLOGIE DE LA MONNAIE

La seconde moitié du XIX<sup>e</sup> s. vit également un extraordinaire engouement pour les grandes synthèses régionales. Les anciens Pays-Bas, très fragmentés suite aux occupations diverses, bourguignonne, espagnole puis autrichienne, deviennent un sujet inépuisable de monographies qui, souvent, ne sont toujours pas remplacées. On retrouve, par ordre chronologique de parution, des ouvrages concernant la Flandre (Gaillard, 1852), le Hainaut (Chalon, 1848), Namur (Chalon, 1858), Liège (Chestret de Hanneffe, 1890), le Brabant (de Witte, 1894-1899) et, un peu plus tard, le Luxembourg (Bernays & Vannérus, 1910). La France n'est pas en reste avec des études sur la Lorraine (de Saulcy, 1841), le Dauphiné (Morin-Pons, 1854), l'Alsace (Engel & Lehr, 1857), Cambrai (Robert, 1861), Metz (Robert, 1890). On notera au passage qu'il s'agit essentiellement de zones périphériques, souvent terres d'Empire, non reprises dans le catalogue de Poey d'Avant qui malgré son âge demeure le fondement de la numismatique féodale française.

La mode des grands manuels et des synthèses régionales, qui s'estompe déjà quelques années avant la Première Guerre mondiale, tombe en totale désuétude entre les deux guerres, pour renaître beaucoup plus tard, comme dans le *Traité de numismatique celtique*, initié en 1973 par Colbert de Beaulieu et poursuivi par Simone Scheers, ou encore le monumental *Roman Provincial Coinage (RPC)* édité depuis 1992 par une équipe internationale. Un groupe de chercheurs de différentes origines a entrepris une nouvelle version de l'*Historia Numorum* de B. V. Head mentionnée plus haut. Il s'agit du *Handbook of Greek Coinage* édité depuis 2009 par la firme américaine « Classical Numismatic Group » sous la houlette de Oliver Hoover : onze volumes sont actuellement disponibles.

Cette implication du monde marchand dans le financement partiel et même dans l'édition d'ouvrages d'érudition n'est pas un phéno-

mène nouveau. Certaines grandes maisons, comme la défunte *Stiftung der Münzen und Medaillen AG zur Förderung Numismatischer und Archäologischer Forschung* à Bâle, ou le *Fonds jubilaire de la Banque Leu* à Zurich, ont contribué à l'édition de nombreux ouvrages dans les années 1960 à 1990, comme la célèbre série *Numismatique Romaine* du D<sup>r</sup> Bastien. D'autres exemples plus anciens méritent d'être rappelés, comme l'édition dès 1859 de la *Description historique des monnaies frappées sous l'Empire romain* de Cohen par la maison Rollin & Feuardent à Paris, ou le *Roman Imperial Coinage*, financé depuis 1923 par Spink & Son à Londres, mais il s'agit, dans ces deux cas, d'entreprises purement commerciales, ne relevant en aucun cas du mécénat. Depuis le début des années 1990, plusieurs firmes contribuèrent parfois à la publication d'ouvrages couvrant tous les domaines de la numismatique : le Classical Numismatic Group (CNG : Lancaster & Londres), la Compagnie Générale de Bourse (CGB : Paris), Numismatica Ars Antiqua (NAC : Zürich & Londres). De nombreux autres numismates professionnels en Europe et en Amérique du Nord participent au financement d'ouvrages et, par le paiement d'encarts publicitaires, à l'équilibre financier de nombreuses revues.

À ces traités, nous ajouterons les ouvrages plus généraux de Robert Göbl<sup>74</sup> et de Maria R.-Alföldi<sup>75</sup>, sortis – est-ce un hasard ? – la même année. À côté de ces deux grands manuels qui n'ont pas d'équivalent en langue française apparaissent des traités portant sur des sujets plus limités et souvent destinés à un public spécifique. Pour le monde grec citons parmi d'autres ceux, tous deux excellents, de Georges Le Rider<sup>76</sup> et d'Hélène Nicolet-Pierre<sup>77</sup>, parus à quelques mois d'intervalle.

---

<sup>74</sup> GÖBL 1978.

<sup>75</sup> ALFÖLDI 1978.

<sup>76</sup> LE RIDER 2001.

<sup>77</sup> NICOLET-PIERRE 2002.



#### 4.7. *L'ère des catalogues de collection*

Il convient de distinguer deux types de catalogues de collections. Si celui qui vient immédiatement à l'esprit est celui de médailleurs publics, les maisons de vente d'Europe et du Nouveau Monde ont contribué à la popularisation des catalogues. Sommaires à l'origine – XVIII<sup>e</sup> s. –, ces catalogues sont aujourd'hui somptueux et tirés à un nombre d'exemplaires qu'aucun musée public ne pourrait envisager. Autrefois offerts généreusement aux clients potentiels, ils sont de nos jours vendus afin de couvrir au moins partiellement les frais d'impression, voire de rédaction, car, comme nous le verrons plus loin, ils sont une potentielle source de revenus pour des jeunes numismates. Les catalogues anciens, produits de la fin du XIX<sup>e</sup> s. jusqu'à l'entre-deux-guerres, font l'objet d'un commerce important où les exemplaires de ventes particulièrement remarquables atteignent des prix considérables. Certains d'entre eux, jugés indispensables pour reconstituer le pédigrée de monnaies encore dans le commerce, ont même été réimprimés, comme les ventes des collections de Trau, Pozzi ou Jameson, par exemple.

Parmi ces collections modernes, qui succèdent à la célèbre vente des monnaies d'or romaines et byzantines de la collection Hyman Montagu en 1896<sup>78</sup>, citons celles de la dynastie Trau en 1935<sup>79</sup>, de l'ingénieur italien Mazzini en 1957-1958<sup>80</sup>, ou encore des frères Nelson Bunker Hunt et William Herbert Hunt en 1990<sup>81</sup>, conséquence indirecte de leur faillite retentissante suite à une spéculation sur l'argent-métal.

---

<sup>78</sup> Rollin & Feuardent (Paris), 20-28 avril 1896.

<sup>79</sup> Gilhofer & Ranschburg (Vienne), 22 mai 1935 et jours suivants.

<sup>80</sup> MAZZINI 1957-1958.

<sup>81</sup> Sotheby's (New York), 21-22 juin 1990, et années suivantes.

Tous ces beaux ouvrages, illustrés à l'aide de photographies effectuées par des artistes talentueux, sont beaucoup plus qu'une simple accumulation de descriptions et d'images. Les commentaires sont souvent fort développés et atteignent le niveau exigé par les plus grandes revues scientifiques ; du reste, les plus grands savants sont parfois mis à contribution en vue de la rédaction de notices qu'ils n'hésitent pas à signer. Si le prix – qui peut atteindre sept chiffres – des fleurons mis en vente dans ces catalogues justifie un tel investissement de la part de sociétés souvent prospères, certains commentaires détaillés concernent des monnaies de faible valeur marchande, mais d'un intérêt historique certain. Ce phénomène, assez fréquent, montre le désir du numismate, ou du chercheur que ces firmes emploient à cet effet, de faire plus que ce que l'on attend d'un simple marchand et donc de produire en quelque sorte une véritable contribution à la science. Mais cette production de haut niveau, malgré son but éminemment mercantile, pour abondante qu'elle soit, ne doit pas éclipser l'édition de catalogues de collections publiques, plus rarement privées<sup>82</sup>, ces derniers de plus en plus souvent accessibles en version numérique.

Les plus anciens catalogues imprimés remontent au XVI<sup>e</sup> s., puisque nous relevons celui de la collection de monnaies républicaines de Fulvio Orsini (1529-1600), publié à Rome en 1577 par son propriétaire, ou encore l'*Epitome thesauri antiquitatum* de Jacopo Strada, francisé en Jacques de Strada (1505 ou 1515-1588), imprimé en 1553. Cet engouement se poursuivit au cours des siècles suivants, par exemple par l'édition de l'inventaire du Cabinet de Pierre Seguin en 1665, intitulé les *Selecta numismata antiqua*. L'auteur anonyme d'une notice parue l'année suivante

---

<sup>82</sup> Nous pensons aux dix volumes de la collection de monnaies provinciales romaines réunie par Ermanno Winsemann Falghera : MARTINI 1992.

dans le *Journal des Savants*<sup>83</sup> estime que l'on « doit faire beaucoup d'estat de ce livre parce qu'il contient plusieurs belles médailles ; mais il est encore plus à estimer de ce que la plupart de celles qui s'y trouvent ont été jusqu'à présent inconnues et ne se rencontrent que dans le Cabinet de M. Seguin qui est un des plus beaux d'Europe... ». Le XVIII<sup>e</sup> s. est émaillé par des catalogues de collections<sup>84</sup> : Lorenz Beger, bibliothécaire et garde des antiquités du Cabinet de Charles-Louis, électeur palatin, publie en 1685 la collection dont il avait la charge. En 1694, Jean Foy-Vaillant (1632-1706) publie de son côté les médaillons de bronze de la collection de Camps.

Mais pour riches qu'elles soient, ces collections privées ne sont rien face à celle réunie au XVIII<sup>e</sup> s. par le numismate français Joseph Pellerin (1684-1782), à la longévité légendaire<sup>85</sup>, ou celle, contemporaine, du chevalier Michelet d'Ennery (1709-1786), qui comptait environ 22.000 monnaies<sup>86</sup>.

Sporadique entre le XVI<sup>e</sup> et la fin du XIX<sup>e</sup> s., la production de catalogues de collections publiques démarre peu après 1900. À côté des grands médailliers nationaux (British Museum, Bibliothèque nationale de France, Kunsthistorisches Museum à Vienne), dont les catalogues ont été traités précédemment, furent édités de plus en plus fréquemment des ouvrages reprenant les descriptions et les illustrations de collections publiques souvent considérées à tort comme « mineures ». Cet engouement pour la valorisation des collections régionales est une spécificité que l'on peut qualifier de latine, avec en tête la France et, dans une moindre mesure, l'Italie. En dehors des contributions à la *Sylloge*

---

<sup>83</sup> *Journal des Savants* 1666, p. 24, cité par VEILLON 2008, p. 79.

<sup>84</sup> On en trouvera une liste sommaire dans VEILLON 2008, p. 79-80.

<sup>85</sup> DE CALLATAÏ 2017b, p. 54.

<sup>86</sup> Michelet d'Ennery fait depuis peu l'objet d'une thèse de doctorat menée par H. Rambach aux Universités de Lille et de Tübingen.

## ÉTAT DES LIEUX : UNE BRÈVE HISTOIRE DE LA RECHERCHE

*Nummorum Graecorum* déjà évoquée, rien de tel ne se rencontre en Grande-Bretagne, dans les pays nordiques ou en Allemagne, même si quelques exceptions méritent d'être relevées. Ainsi, entre 1962 et 1982, Anne S. Robertson a produit cinq très beaux volumes de l'importante collection de Glasgow<sup>87</sup>, mais c'est là une exception.

Le cas de l'Autriche est fort différent. Sous l'impulsion de R. Göbl et de ses élèves, furent produits à partir de 1975, dans la série *Thesaurus Nummorum Romanorum et Byzantinorum*, d'assez nombreux catalogues de collections régionales, essentiellement la propriété de congrégations religieuses, qui se distinguent par leur richesse et leur variété<sup>88</sup>.

L'exemple du Luxembourg est également notable, mais, tout comme en Autriche, ce fut l'œuvre d'un seul individu, l'infatigable Raymond Weiller. Une bonne partie du médaillier national demeure inédite, mais, outre les pièces de site, largement publiées, les monnaies de la République romaine<sup>89</sup>, celles en or<sup>90</sup> et les émissions d'époque constantinienne<sup>91</sup> ont fait l'objet de catalogues détaillés<sup>92</sup>.

La France, nous l'avons vu, fait ici figure d'exception et peut à juste titre s'enorgueillir des efforts consentis par les numismates afin d'inventorier les trésors des musées de province, souvent d'une richesse inattendue. Sans vouloir être exhaustif, citons ceux de

---

<sup>87</sup> ROBERTSON 1962-1982.

<sup>88</sup> Wilhering et Zwettl (1975), Kremsmünster et St Paul im Lavanttal (1983), Göttweig (1983), Klosterneuburg (1989), Stockerau (1991), St Pöltner (1992) et, en 1980, la collection de l'Institut für Numismatik de l'Université de Vienne.

<sup>89</sup> WEILLER 1986.

<sup>90</sup> WEILLER & REDING 1968.

<sup>91</sup> WEILLER 1972 et 1976.

<sup>92</sup> On peut y ajouter les monnaies médiévales ou encore les jetons modernes.

Boulogne-sur-Mer, Cahors, Charleville-Mézières, Châteaudun, Saint-Omer et Valenciennes. S'y ajoutent les importants volumes consacrés au fonds de l'Administration des Monnaies et Médailles à Paris, œuvre de Georges Depeyrot.

Il convient d'insister sur le rôle prépondérant de la Société française de Numismatique dans la gestion du patrimoine numismatique régional. Depuis 1973, une séance annuelle de la société se fait en province. À cette occasion, les numismates du Cabinet des Médailles, ou certains de leurs collaborateurs éditent le catalogue illustré des monnaies d'or, toutes périodes confondues, provenant des médailliers des villes qui accueillent ces journées d'étude. En une cinquantaine d'années, ce sont plusieurs dizaines de catalogues totalisant des milliers de monnaies d'or qui ont fait l'objet d'une catalographie moderne<sup>93</sup>. Aucune initiative de ce genre n'a été entreprise dans d'autres pays, et nous ne pouvons que le regretter.

Ces catalogues de collections publiques ou privées évoqués précédemment relèvent tous de techniques mises au point dès le début du XVI<sup>e</sup> s., celui de l'impression sur papier, la seule dont la pérennité est assurée. Toutefois, un nouveau paradigme s'est fait jour depuis le bouleversement induit par le développement des outils informatiques, à savoir la création des « musées virtuels ».

D'importantes collections, bien classées et en général remarquablement illustrées, sont désormais mises en ligne non seulement par des institutions comme l'American Numismatic Society, mais encore par des collectionneurs soucieux de faire partager leurs découvertes au plus grand nombre. Certains règnes, plus attractifs sans doute, ou devenus à la mode pour des raisons

---

<sup>93</sup> <http://www.sfnumismatique.org/publications/>

diverses<sup>94</sup>, sont privilégiés, tels Gallien ou Probus. Malheureusement ces entreprises, œuvres souvent d'un seul individu, deviennent inaccessibles dès le décès de leur propriétaire et le non-renouvellement de la redevance de mise en ligne. C'est le cas de la remarquable collection de monnaies de Probus patiemment réunies par Philippe Gysen (1951-2019), dont le site tellement commode est hélas inaccessible depuis son décès<sup>95</sup>. C'est là le risque majeur de collections gérées par des particuliers.

Directement liés à la profusion de ventes en ligne, se sont développés d'importants moteurs de recherches dont l'usage est devenu inévitable pour tout chercheur désirant pousser l'heuristique plus loin qu'un simple inventaire des monnaies figurant dans les collections publiques. Le plus connu est CoinArchives, dont la version de base est gratuite<sup>96</sup>, mais dont l'accès à l'importante banque de données (CoinArchives Pro) est lié au paiement d'une redevance annuelle assez importante<sup>97</sup>.

L'accroissement du nombre de maisons de vente produisant, dès les années 1990, des catalogues illustrés, puis, depuis deux décennies, l'explosion du nombre de sites de vente en ligne, ont profondément modifié notre méthode de travail : un matériel devenu surabondant et par la force des choses souvent ingérable est désormais à la disposition des chercheurs. Avant l'an 2000, un centre documentaire dédié non seulement à l'archivage des monnaies inédites relevant des *RIC* VI et VII, mais encore à la

---

<sup>94</sup> On pense ainsi à l'influence du film *Gladiator* de Ridley Scott, sorti en 2000, mettant en scène Marc Aurèle et son fils Commode, dont le monnayage est depuis cette date collectionné de manière plus intense.

<sup>95</sup> <https://www.probus1.com/> Notre collègue S. Estiot a suggéré d'insister auprès des héritiers de Ph. Gysen afin de réactiver ce site. Ceci montre l'extrême fragilité des documents non imprimés dont la survie est aléatoire.

<sup>96</sup> <https://www.coinarchives.com/>

<sup>97</sup> La redevance annuelle (en date du 8/3/2020) est de 600 US\$, soit un peu plus de 500 €. L'archivage porte sur 80 maisons de vente et totalise 6 millions d'entrées.

correction des nombreuses erreurs figurant dans ces corpus « pionniers », n'était guère envisageable sinon par la mise en place à grands frais d'une équipe relevant d'un grand musée et financée par la collectivité. C'est pourtant le défi qu'a relevé récemment Lech Stepniewski grâce à son site « *Not in RIC*<sup>98</sup> » qui fournit des descriptions détaillées et argumentées de centaines de monnaies précédemment inconnues ou mal identifiées, tout en mettant en libre accès les images et références de tous les individus recensés par ses collaborateurs et lui-même. Cette véritable « mine d'or documentaire », qui ne demande qu'à être exploitée et enrichie par les uns et les autres, a fondamentalement changé notre approche du monnayage du début de l'Antiquité tardive.

#### ***4.8. L'ère de la cartographie et de la géographie historique***

Nous avons jusqu'ici examiné les différents aspects de la numismatique liés à des objets démunis de tout contexte, n'ayant dès lors de valeur qu'en tant que simples monuments issus du passé. Progressivement, d'autres données encadrant la monnaie seront prises en compte, par exemple leur lieu de découverte ou l'association dans l'espace de types différents.

« *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre* ». Tel est le titre, en forme de manifeste, de l'ouvrage désormais classique d'Yves Lacoste, que nous ne pouvons manquer de citer : « alors que, dans l'évolution des diverses disciplines scientifiques, le terme de coupure épistémologique sert à désigner un changement qualitatif progressiste qui permet d'envisager les choses de façon nouvelle et plus efficace, dans l'évolution de la géographie, le changement a été régressif. La meilleure preuve du caractère négatif de ce changement qui proscrit les problèmes géopolitiques est la grande valeur des œuvres que la corporation n'a pas voulu prendre en

---

<sup>98</sup> <http://www.notinric.lechstepniewski.info/7ant-6.html>

## ÉTAT DES LIEUX : UNE BRÈVE HISTOIRE DE LA RECHERCHE

compte, sans pouvoir dire pourquoi, et qu'elle a préféré oublier assez piteusement »<sup>99</sup>.

En quoi la géographie historique, et plus précisément la cartographie des événements – et des non-événements – concerne-t-elle la numismatique ?

Séquelle indubitable des guerres franco-prussiennes, et plus particulièrement celle de 1870, l'interprétation catastrophiste et univoque de la cartographie des trésors monétaires antiques avait essentiellement pour but de montrer la véracité des sources littéraires anciennes faisant état d'invasions germaniques qui auraient laissé la Gaule exsangue. Il est assez symptomatique de constater que dans l'iconographie des manuels scolaires français et belges de la fin du XIX<sup>e</sup> s., le Barbare d'après 1870 se voit souvent affubler de casques évoquant furieusement celui des uhlands prussiens de triste mémoire.

L'ouvrage fondamental, toujours utile – mais combien mal utilisé – d'Adrien Blanchet restera pendant trois quarts de siècle la source de tous les développements hexagonaux sur le mythe de l'« invasion barbare »<sup>100</sup>.

Il est assez curieux – et fort révélateur – que d'autres « agressions » d'un territoire qui n'avait alors rien de vraiment « national » aient été passées sous silence, ou du moins n'aient pas trouvé le même intérêt auprès des historiens, du moins jusqu'à date récente<sup>101</sup>. On pense à la reconquête d'une partie de la Gaule par les successeurs d'Honorius, à la pénétration puis à l'occupation, parfois de longue durée, des musulmans dans le sud-ouest de la France (califat

---

<sup>99</sup> LACOSTE 1982, p. 211.

<sup>100</sup> BLANCHET 1900.

<sup>101</sup> On trouvera dans DEMOULE 2017, p. 30-32, une longue liste des « vagues d'immigration » en France depuis la Préhistoire.



omeyade de Septimanie)<sup>102</sup>, aux raids vikings et à l'installation des Normands dans le pays auquel ils allaient donner leur nom, à l'occupation anglaise (duché d'Aquitaine et ville de Calais), aux guerres franco-espagnoles, et à l'occupation alliée après la défaite de Waterloo. Tous ces événements qui ont laissé des traces archéologiques essentiellement sous forme de dépôts monétaires n'ont pas fait l'objet des mêmes phantasmes que les « invasions barbares » du III<sup>e</sup> s., bien que ces dernières soient infiniment moins bien documentées dans la littérature contemporaine des faits, si tant est qu'il en existe puisque la plupart de nos sources sont largement plus tardives.

La cartographie destinée à mettre en évidence ces événements devient un thème récurrent des études historiques de l'après-guerre, avec souvent des errements dans la surinterprétation du phénomène. On ne sera dès lors pas étonné d'apprendre que les cartes complexes typiques des années 60, couvertes de flèches partant dans toutes les directions, mises à la mode par Émilienne Demougeot dans une œuvre qui reste cependant un fondement de l'histoire de l'Antiquité tardive, ont servi de modèle à la carte des déplacements exubérants des Barbares de René Goscinny et Albert Uderzo dans *Astérix et les Goths* (1963)<sup>103</sup>.

Mais la cartographie, sur laquelle nous reviendrons lorsque nous évoquerons l'*Exploratory Data Analysis* (EDA), demeurera un fondement de la recherche, pour autant que les historiens soient bien conscients de ses limites. En effet, de nombreux biais hypothèquent la validité des données tirées de la cartographie des trésors. Pour ne citer que les principaux :

---

<sup>102</sup> Les Sarrasins s'installent dans le massif des Maures, à La Garde-Freinet, entre 891 et 972.

<sup>103</sup> On pense par exemple à la carte hors texte n° 3 dans DEMOUGEOT 1979.

– la découverte d'un dépôt monétaire à un endroit précis ne signifie nullement qu'il a été constitué dans la région de sa découverte. Ainsi le trésor de Grotenberge (Flandre-Orientale, B)<sup>104</sup>, constitué d'un bloc concrétionné de 2410 antoniniens s'achevant sous Postume, a été trouvé au milieu d'un rang de salades... où il ne se trouvait pas la veille ! On soupçonne un acte de malveillance d'un voisin ayant récupéré une « grosse pierre » dans un remblai apporté par camion sans doute de la région de Tournai<sup>105</sup>, car Grotenberge se trouve sur un substrat sableux. Sa localisation a pourtant été intégrée par un numismate à la carte des témoins « des raids de pirates saxons des années 260 »<sup>106</sup>.

– Le *terminus post quem* n'est pas toujours solidement établi. Le trésor de Sterrebeek (Brabant, B) publié en 1960<sup>107</sup>, mais auquel manquaient quelques monnaies, s'achevait apparemment sous le règne d'Émilien (253) ; il est cartographié par Demougeot sous cette rubrique. Toutefois parmi les monnaies inédites réapparues depuis sa publication figure un exemplaire de Valérien, plus récent de quelques années. Plus amusantes sont les dates successives – et donc l'interprétation historique qui en dérive – attribuées par les numismates allemands au dépôt de deniers de Seligenstadt (Hesse, D)<sup>108</sup>. Un premier lot de 162 deniers, découvert avant 1965 et s'achevant en 161/176 apr. J.-C., a été mis en relation avec une incursion de Chattes sous Marc Aurèle. Entre 1965 et 1978, 133 exemplaires supplémentaires se sont ajoutés, repoussant le *terminus post quem* à 208 apr. J.-C. L'étude finale (?) attribue désormais ce trésor à l'incursion germanique de 233, sous Sévère Alexandre, en attendant peut-être la découverte de nouvelles monnaies, plus

---

<sup>104</sup> THIRION 1967, p. 87-88, n° 114.

<sup>105</sup> Je dois cette information à feu J. Lallemand.

<sup>106</sup> GRICOURT 1988, carte 2, p. 21.

<sup>107</sup> THIRION 1967, p. 153, n° 282.

<sup>108</sup> RAISS 1988.

récentes encore, qui donneront lieu à une nouvelle interprétation...

– Le *terminus post quem* de la thésaurisation ne correspond pas obligatoirement à celui de l'enfouissement. On connaît le cas souvent cité des 200 monnaies d'argent découvertes dans la tombe du roi franc Childéric, mort en 481<sup>109</sup>. La série des deniers du Haut-Empire, incomplètement connue il est vrai, s'achève sous Caracalla. Y était jointe une silique percée de Constance II, dont le caractère monétaire peut être mis en question. Il y a donc peut-être deux siècles et demi entre la dernière monnaie et l'enfouissement du trésor royal, du moins la partie dédiée à l'argent.

Cette distinction à faire entre *terminus post quem* d'un dépôt et sa perte a pourtant fait l'objet de nombreuses mises en garde. Les archéonumismates le rappellent néanmoins souvent aux archéologues. La réflexion est loin d'être nouvelle. Voici ce qu'écrivait René Louis en 1965 dans sa synthèse de la découverte des Fontaines-Salées (Yonne, F) : « Pourquoi le possesseur de ce trésor n'est-il pas venu le récupérer parmi les ruines après l'incendie de la maison ? On pourrait supposer qu'il a péri dans l'incendie ou au cours des événements qui ont provoqué cet incendie. Mais on peut aussi se demander si la date du dépôt, vers 354, doit être considérée également comme la date de l'incendie qui a détruit l'édifice. Cette coïncidence des deux dates ne s'impose pas : elle s'appuie uniquement sur l'hypothèse, peu vraisemblable, que la bourse aurait été jetée sur le sol par son propriétaire alors qu'il s'enfuyait précipitamment de sa maison en flammes. (...) Il est plus plausible de supposer que le sinistre a été si rapide que l'habitant de la maison a été empêché par les flammes de monter au grenier pour y reprendre son avoir. Bien plus, est-il certain que

---

<sup>109</sup> THIRION 1967, p. 162-163, n° 302.

l'auteur de la cachette habitait encore la maison au moment de l'incendie ? Il est difficile de dire depuis combien de temps le magot se trouvait caché sous le toit de la maison quand éclata l'incendie qui devait détruire à jamais cet habitat. Je me demande pour ma part si l'incendie n'est pas postérieur d'une trentaine d'années à la cachette monétaire »<sup>110</sup>. C'est également l'hypothèse que nous avons avancée en 1990 à propos du trésor tardoromain de Vireux IV (Ardennes, F) : constitué en 347/348, ce dépôt de 114 monnaies de bronze se trouvait dans une couche d'incendie datée d'abord du milieu du IV<sup>e</sup> s. , ensuite de l'époque théodosienne suite à la découverte les années suivantes d'autres monnaies dans le même niveau. Nous écrivions alors : « Autrement-dit, le *terminus post quem* de l'incendie doit être rajeuni d'un bon demi-siècle. Ceci, bien entendu, ne veut absolument pas dire que Vireux IV a été *constitué* après 388, ni même caché après cette date, mais que la construction qui recelait ce magot est restée debout jusqu'à l'époque théodosienne »<sup>111</sup>.

– Le fait de mettre sur une même carte des phénomènes qui ne sont pas strictement contemporains est une autre source d'erreurs. Les exemples d'interprétation erronée de mauvaises données cartographiées sur un même plan sont nombreux. Afin de donner un contexte historique à deux trésors rémois de deniers constitués sous le règne de Sévère Alexandre en 225-235 et 233 (Reims 3 et Reims 9)<sup>112</sup>, nous avons repris et complété, sans trop réfléchir aux conséquences, la carte de P. Haupt relative aux dépôts de la décennie 220-230<sup>113</sup>. Ce document, totalisant une cinquantaine de découvertes, réunissait à la fois les trésors de deniers et ceux de sesterces s'achevant sous le règne de Sévère Alexandre, principe qui nous semblait parfaitement logique étant donné la

---

<sup>110</sup> R. Louis, dans FABRE & MAINJONET 1965, p. 168ter.

<sup>111</sup> DOYEN 2007, p. 221.

<sup>112</sup> DOYEN 2007, p. 221, fig. 141.

<sup>113</sup> HAUPT 2001, p. 199.

## POUR UNE ANTHROPOLOGIE DE LA MONNAIE

contemporanéité des monnaies les plus récentes. Malheureusement, nous avons par la suite découvert que la plupart des dépôts de sesterces, quel qu'en soit le *terminus post quem* apparent, puisque s'achevant par des monnaies – souvent usées – de Commode et de ses successeurs jusqu'au règne de Philippe l'Arabe, affichaient une structure strictement identique, indiquant des prélèvements dans un seul et même stock, celui des années 270/290 voire plus tard encore (graphique fig. 2)<sup>114</sup>.

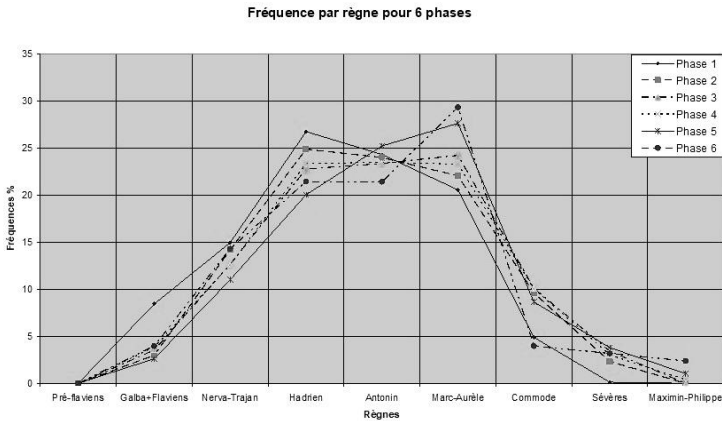


Figure 2 – Structure quantitative (par règne) des trésors de sesterces constitués entre 180-193 (ph. 1), 193-222 (ph. 2), 222-235 (ph. 3), 235-253 (ph. 4), 259-269 (ph. 5) et 270-348 (ph. 6) (d'après Doyen 2008, graphique 2, p. 198).

Dès lors, placer sur un même fond de carte des événements appartenant à deux horizons chronologiques distants d'une génération avait autant de pertinence que de tenter d'expliquer le débarquement allié de 1944 par l'état du front en 1918, ou les événements de mai 68 par le même débarquement.

<sup>114</sup> DOYEN 2008, p. 183-210.

La cartographie de dépôts présentés comme contemporains est souvent le jeu – éminemment dangereux – de reconstitution de phénomènes politiques : invasions, zones de conflits, ou de phénomènes d'origine naturelle tels des séismes ou des épidémies. On a voulu faire dire à la répartition spatiale des dépôts beaucoup plus qu'elle ne pouvait le faire. Quand il ne s'agit pas simplement d'un état de la recherche, plus dense dans certaines régions que dans d'autres, il faut avouer que la relation entre les enfouissements monétaires et la densité démographique est une évidence trop souvent oubliée. Toutefois, le mythe de l'invasion barbare a la vie dure. On sait pourtant que chaque fois que des sources historiques peuvent être convoquées, l'explication militaire directe est de loin la moins convaincante<sup>115</sup>. On connaît bien sûr l'exemple de l'Angleterre d'Olivier Cromwell, à l'époque des guerres civiles de 1642-1651. Les trésors de cette époque se concentrent systématiquement en dehors des zones de combat et trouvent deux explications, l'une politique, à savoir les zones de conscription, l'autre économique : l'impossibilité d'investissements financiers pendant les troubles et les combats qui se déroulent bien loin de là<sup>116</sup>. Dans les deux cas, la cartographie des dépôts ne nous livre aucune information directe sur la localisation des opérations militaires, mais seulement sur des zones où règne une certaine incertitude quant aux lendemains. Les quelques rares cas bien documentés qui peuvent être mis en relation avec des événements militaires indubitables constituent une justification à notre sens erronée à la systématisation pour l'Antiquité du recours à l'hypothèse facile de l'« invasion barbare ».

Les historiens attendent toujours une véritable synthèse expliquant – ou tentant d'expliquer – les multiples phénomènes qui ont provoqué la thésaurisation en Occident au III<sup>e</sup> s. de notre ère. Il

---

<sup>115</sup> Voir toutefois DE CALLATAÏ 2017c.

<sup>116</sup> KENT 1974, p. 192.

conviendra de bien séparer les métaux, puisqu'il semble assuré que ce ne sont pas les mêmes causes qui ont poussé à réunir d'anciens sesterces plutôt que des deniers de bon aloi ou des antoniniens de plus en plus dépréciés. Il semble évident que l'hypothèse des invasions ne répond absolument pas aux constatations faites sur le terrain<sup>117</sup>. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder les cartes des dépôts constitués dans les années 260-275, sous Postume puis sous ses successeurs. La zone la moins riche – on peut même parler d'une totale absence d'enfouissements monétaires<sup>118</sup> – est celle du *limes* rhénan et des 200 kilomètres qui en constituent l'hinterland, précisément là où on s'attendrait à observer le climax de la peur et donc la mise en terre des économies lors de l'arrivée des « hordes barbares » déboulant des profondeurs de la Germanie et déferlant de l'Est en provoquant au passage le massacre des Gallo-romains qui n'avaient pas fui à temps. Au contraire, les zones les plus denses en enfouissements sont, et de loin, le Hainaut belge, la Somme, la région parisienne et le Massif Central. Les deux provinces de Germanie sont, elles largement préservées. Au demeurant, jamais ces cartes ne sont mises en vis-à-vis avec celles montrant la densité des sites ruraux du III<sup>e</sup> s., ce qui constitue une évidente erreur méthodologique. Un système de pondération serait donc nécessaire lors de l'interprétation des données géographiques.

#### ***4.9. L'ère des questions d'histoire économique : les leurres de la quantification***<sup>119</sup>

La monnaie est d'abord un artefact économique, mais ce serait une erreur de la restreindre à ce seul rôle. Il a fallu attendre le

---

<sup>117</sup> DUMÉZIL 2017.

<sup>118</sup> HAUPT 2001, carte 49 (Gallien), 34-38 et 50 (Postume), 51 (Claude II et Victorin), 52 (Aurélien – *Tetrici*) et 40 (Probus).

<sup>119</sup> Ce chapitre, en partie tiré de notre thèse d'habilitation (DOYEN 2014, vol. 1, p. 106-110) figure également dans DOYEN 2019

développement de la caractéroscopie, c'est-à-dire l'individualisation de chaque matrice ayant servi à produire des monnaies, pour voir la quantification prendre un véritable essor, et ce à partir de la fin du XX<sup>e</sup> s.<sup>120</sup>. D'une manière générale, ce sont les monnayages grecs qui ont le plus largement bénéficié des apports de la caractéroscopie<sup>121</sup>. Ainsi, Fr. de Callatay s'est fait surtout connaître par ses travaux sur les études de coins, auxquelles il a du reste largement contribué. Il a synthétisé dans deux forts volumes publiés en 1997 et en 2003 les données relatives à la Grèce archaïque et classique<sup>122</sup>, puis hellénistique<sup>123</sup>.

Une approche cliométrique de la monnaie en tant que traceur socio-économique est un phénomène déjà ancien en ce qui concerne les « trésors », terme polysémique à appliquer avec la plus extrême prudence en l'absence de contexte précis, aux espèces métalliques ou autres objets précieux regroupés à un moment donné en vue de les soustraire temporairement à des événements extérieurs ressentis comme générateurs d'insécurité<sup>124</sup>. Ces « faits historiques » justifiant la non-récupération des dépôts, souvent artificiellement dramatisés par de pseudo-historiens, peuvent être de nature strictement personnelle ou s'intégrer dans une problématique plus large relevant de la sphère politique, économique ou pandémique<sup>125</sup>. Beaucoup reste à faire sur les aspects psychologiques, voire psychiatriques de la thésaurisation. Il faut ici renvoyer au surprenant petit ouvrage du psychologue-

---

<sup>120</sup> Sur la caractéroscopie, voir de CALLATAY 2007, p. 86-92.

<sup>121</sup> DE CALLATAY (éd.) 2011.

<sup>122</sup> DE CALLATAY 2003.

<sup>123</sup> DE CALLATAY 1997. Cet auteur travaille désormais à réunir les études de coins relatives au monnaies romaines.

<sup>124</sup> GENEVIÈVE & CARDON 2020.

<sup>125</sup> DELMAIRE 1995.



psychothérapeute Thierry Gallois, spécialiste des addictions à l'argent<sup>126</sup>.

Contrairement à une idée depuis longtemps ancrée dans l'esprit des historiens, l'étude des trésors nous documente fort peu sur la « circulation monétaire », sauf sans doute en ce qui concerne une catégorie spécifique de trésors de taille en général réduite que l'on peut qualifier de « vivants ». Il s'agit des caches réunissant, à l'abri du vol, des avoirs actifs en permanence accessibles, dans lesquels leur propriétaire effectue en permanence des ponctions ou des ajouts en fonction des besoins ou des rentrées<sup>127</sup>. Le procédé semble peu fréquent dans l'Antiquité, si l'on se fie aux contextes archéologiques de nombreux trésors qui ne se caractérisent pas spécialement par leur accessibilité. Un pot enterré dans un jardin ou le long d'un chemin à deux mètres de profondeur n'est pas destiné à être rouvert tous les mois ni même tous les ans.

Les autres dépôts, ceux dits « de thésaurisation », grands ou petits (dont il faut exclure les bourses, dont le statut est fondamentalement différent), sont précisément constitués d'espèces qui ne circulent plus, n'ont peut-être jamais circulé et, dans un certain nombre de cas, sont formés de dénominations qui n'ont jamais été conçues pour véritablement « circuler » (*argentei* tétrarchiques, *maiorinae* de Julien et des Valentinien), c'est-à-dire passer de main en main lors de transactions commerciales<sup>128</sup>.

Un autre élément trop souvent négligé, mais qu'il convient de prendre en compte, est le déplacement des personnes, un phénomène permanent aussi bien dans l'Antiquité qu'au Moyen Âge, dont l'importance est probablement sous-estimée. D'innombrables voyageurs ont constamment provoqué des

---

<sup>126</sup> GALLOIS 2003.

<sup>127</sup> GENEVIÈVE & CARDON, à paraître.

<sup>128</sup> Nous pensons aux *argentei* tétrarchiques ou aux doubles *maiorinae* (*aes* 1) des années 362-367, voire jusqu'en 375 (à Rome).

transferts de valeurs immobilisées sous forme de trésors, sans qu'il soit vraiment possible de déterminer leur véritable région d'origine<sup>129</sup>. On parle ainsi, pour le nord de la Gaule, de « trésors légalistes » lorsque les espèces des « Empereurs gaulois » (260-274) sont systématiquement négligées, alors qu'ils peuvent très bien avoir été constitués au-dehors de la zone contrôlée par la dissidence et importés dans le Nord longtemps après la chute des *Tetrici* en 274.

Dès lors, considérer qu'un dépôt est représentatif du numéraire circulant à un endroit donné à un moment quelconque est une hypothèse qui demande à être justifiée par des faits. En effet, même dans le cas d'enfouissements strictement contemporains regroupés dans une zone géographique limitée, il n'est nullement prouvé qu'il ne s'agit du simple témoignage d'un déplacement à grande échelle d'une population exogène transportant avec elle ses richesses. Envisager, par exemple, dans le cas de Kalkriese, au nord d'Osnabrück, à 150 km de la frontière du Rhin, lieu de la défaite de Varus en 9 apr. J.-C., que les centaines de monnaies isolées et les petits dépôts d'or, d'argent ou de cuivre qui y ont été découverts en nombre, témoignent d'une quelconque circulation monétaire locale si loin du *limes* à l'époque d'Auguste, n'a aucun sens malgré la multiplicité des découvertes. Mais qu'en déduiraient l'historien et l'économiste si un tel site de bataille se trouvait à l'intérieur des frontières de l'Empire, sans aucune source littéraire à l'appui de leurs hypothèses ? Nul doute qu'ils considéreraient ces multiples accumulations de monnaies comme le témoin de la circulation locale à un moment donné.

---

<sup>129</sup> Sauf dans le cas des trésors d'espèces septentrionales (Grande-Bretagne, Pays-Bas méridionaux) découverts en Italie, dont la composition permet de localiser l'origine des pèlerins qui les ont déposés en se rendant à Rome (pour autant qu'il ne s'agisse pas de bourses volées...).

Toutefois, certains cas très spécifiques, relativement récents et de ce fait bien documentés grâce aux sources littéraires, donnent très ponctuellement une certaine consistance à des enfouissements liés à une menace physique aussi immédiate que réelle. Ce fut apparemment le cas en Lituanie lors de la Seconde Guerre mondiale, un phénomène particulièrement emblématique mis récemment en évidence par Johan van Heesch<sup>130</sup>. Mais de nouveau, ce contre-exemple ne peut en aucun cas servir de preuve pour des phénomènes observés dans d'autres régions à d'autres époques. Tout au plus montre-t-il que l'hypothèse est plausible puisque documentée.

À la suite de bien d'autres, nous avons autrefois essayé de montrer qu'il était vain de tenter de parvenir à des certitudes statistiques en augmentant la taille du matériel mis en œuvre<sup>131</sup>. Jusqu'à présent, en effet, les travaux des économistes qui ont utilisé la monnaie comme « traceur » des modifications de la structure des finances impériales sont partis du postulat de la représentativité des « grands échantillons ». En gonflant à l'infini ces derniers – ce que l'on appelle des métadonnées – il semblait logique de croire que l'on pouvait en quelque sorte gommer les irrégularités dues à des dépôts sortant des normes. Le fondement de la réflexion était le suivant : si nous trouvons dans un vaste ensemble de trésors constitués à des moments différents (pour éliminer les surreprésentations du numéraire le plus récent) dix pièces d'un règne et cent d'un autre, de longueur strictement identique, il paraît légitime de supposer un rapport d'un à dix entre les quantités originellement émises. Il est pourtant aisé de démontrer que ce truisme apparent est faux. Les données quantitatives issues de la caractéroscopie montrent en général le contraire : dans de

---

<sup>130</sup> VAN HEESCH 2020.

<sup>131</sup> DEPEYROT & HOLLARD 1987, HOLLARD 1995 ; DOYEN 2019, p. 310-313.

nombreux cas, trop de monnaies d'un même type nous sont parvenues par rapport à ce qui fut réellement frappé.

En ce qui concerne le monnayage d'or, nous observons le phénomène inverse. En effet, l'enquête menée récemment par Roger Bland sur le monnayage d'or du III<sup>e</sup> s. montre l'absence de rapport entre le nombre de coins gravés et le nombre de pièces effectivement retrouvées isolément sur les sites de la partie occidentale de l'Empire<sup>132</sup>. Il a observé, contrairement à l'hypothèse généralement admise, qu'il n'y avait pas au III<sup>e</sup> s. de réduction de la production des *aurei* par rapport au II<sup>e</sup> s., peut-être même une augmentation<sup>133</sup>, mais qu'en revanche le nombre d'exemplaires découverts diminuait de manière très sensible. L'examen des seules découvertes hors trésors, pourtant nombreuses puisqu'elles totalisent 3610 exemplaires émis entre 46 av. et 491 apr. J.-C., aurait abouti à l'hypothèse inverse, celle d'une diminution drastique de la frappe de l'or. C'est du reste l'hypothèse suivie jusqu'ici par de nombreux historiens, et non des moindres<sup>134</sup>.

Ainsi, des approches fondées sur la caractérisation montrent que le *ratio* n'est pas systématiquement respecté entre les espèces produites par les ateliers et estimées d'après le nombre restitué de coins, et les monnaies qui nous sont physiquement parvenues grâce à la thésaurisation. En d'autres mots, des émissions quantitativement importantes - comme le montre la restitution du nombre originel de coins portant sur des quantités statistiquement fiables révélant l'usage de plusieurs centaines de matrices attestées par des milliers de « survivants » - sont systématiquement sous-

---

<sup>132</sup> BLAND 2018.

<sup>133</sup> À moins de supposer une importante diminution du nombre de pièces frappées par coin, une hypothèse fort peu vraisemblable.

<sup>134</sup> CALLU 1969, p. 420, pensait aussi voir une diminution de la frappe entre 222 et 251.

représentées dans nos échantillons par rapport à d'autres séries. Ces dernières, parfaitement contemporaines, émises au même endroit selon les mêmes critères pondéraux, véhiculant un programme iconographique tout aussi « banal », mais pourtant produites de manière moins abondante à l'origine, furent privilégiées lors de la thésaurisation pour des raisons qui nous échappent encore.

Il convient donc d'opposer d'une part la production et d'autre part la diffusion dans l'espace d'un monnayage précis. Richard Reece estimait du reste : « *there is no guarantee that the coins supplied to a particular area were a random sample of the coinage produced* »<sup>135</sup>. Il argumente cette affirmation de la manière suivante : quand, au IV<sup>e</sup> s., deux dénominations pondéralement différentes sont émises en même temps, on observe une tendance à retrouver la plus lourde au centre de l'Empire, et la plus légère en périphérie. Il n'existe donc pas de liaison directe et évidente entre la masse monétaire produite par l'État, et ce que les thésauriseurs accumulent au fil du temps et qui nous sert, indirectement, à « mesurer » l'économie ancienne. Nous ne pouvons suivre Reece lorsqu'il affirme que « *the relationship between coin finds and mint production can be seen to be reciprocal* »<sup>136</sup>. Même si cette observation est frappée du sceau du bon sens, les faits prouvent le contraire : ériger en principe, du simple fait d'une différence quantitative importante et systématique observée dans les dépôts même très grands, qu'une série monétaire est plus abondante qu'une autre sans passer par l'inévitable étape de la caractéroscopie est méthodologiquement indéfendable.

Le même principe peut être appliqué à la circulation monétaire sur les sites de Gaule au III<sup>e</sup> s. Les recherches de Dominique Hollard

---

<sup>135</sup> REECE 1987 ; REECE 2003, p. 322.

<sup>136</sup> REECE 1987 ; REECE 2003, p. 323.

ont tenté de montrer que la production de l'*antoninianus*, relativement stable jusque vers 256, aurait connu par la suite une forte croissance qui aurait culminé entre 266 et 274, pour brutalement redescendre, entre 276 et 282, au niveau occupé sous Trajan Dèce (249-251) : c'est l'impression que donne l'étude des trésors. Hollard note à leur propos que « malgré cette croissance du nombre de monnaies en circulation, on constate, du fait de la baisse du poids et du titre de l'antoninien au fil du temps, une contraction considérable du stock d'argent métallique monnayé, qui diminue par palier pour ne représenter, en 276-282, qu'un dixième environ du stock monnayé en 238-244 »<sup>137</sup>.

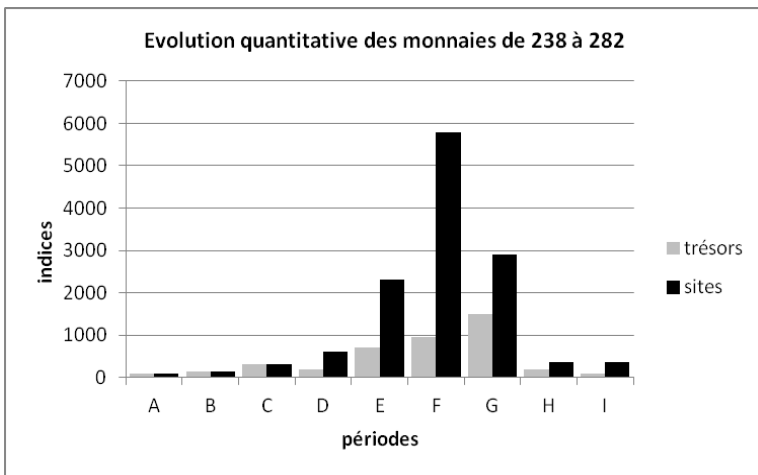


Figure 3 – Évolution quantitative du monnayage de la période 238-282 dans les trésors (en gris) et sur les sites (en noir)

A = 238-249 ; B = 249-256 ; C = 256-263 ; D = 263-265 ; E = 265-267 ; F = 268-270 ; G = 270-274 ; H = 274-276 ; I = 276-282

(d'après DOYEN 2007, p. 270, fig. 179).

En revanche, en fondant sa réflexion sur le matériel de 66 sites répartis dans tout l'Empire (fig. 3), le même auteur note que,

<sup>137</sup> HOLLARD 1995, p. 1059.

contrairement aux données fournies par la thésaurisation, le pic de production y connaît un décalage notable : au lieu des années 270-274, c'est-à-dire essentiellement celles couvrant les règnes de Victorin et de Tétricus, c'est bien la période 268-270 et, dans une moindre mesure, 265-267, qui marque le sommet dans l'approvisionnement en numéraire. Nous savons que la ventilation chronologique de la date d'arrivée de ces monnaies doit en fait être inversée : les espèces officielles des empereurs gaulois circulent puis disparaissent avant l'apport massif du matériel italo-balkanique antérieur (260-270), événement que les numismates situent plutôt vers 285/295, voire 300.

Une conclusion s'impose : augmenter le nombre de données issues des trésors, au lieu de « gommer » les irrégularités, semble au contraire les additionner, les distorsions allant en général dans le même sens. La composition des trésors est donc peu instructive en ce qui concerne la masse monétaire réellement en circulation, car les biais dus à la thésaurisation sont multiples. Ils sont évidents lorsqu'ils portent sur les dénominations ou sur la sélection d'une espèce en fonction de son titre ou de sa masse, ils se révèlent plus discrets lors de choix fondés sur l'iconographie - des bustes impériaux à attributs militaires, ou des revers montrant des animaux - ou lorsqu'ils témoignent de phénomènes plus aléatoires, par exemple lors de la découverte d'ensembles de monnaies identiques provenant directement de l'atelier monétaire, circulant sous forme de lots fermés<sup>138</sup>. Ces distorsions sont imperceptibles lorsqu'elles concernent une émission « banale » plutôt qu'une autre pourtant contemporaine, de masse, d'aloï et d'iconographie identiques. Des phénomènes inhérents à la diffu-

---

<sup>138</sup> Par exemple un lot important d'antoniniens de Gallien de l'émission du Bestiaire (266-267) du type SOLI CONS AVG (Pégase), tous issus de l'officine A, provenant de Saint-Malo (DOYEN 1989, vol. IB, p. 368-372). C'est également le cas pour Victorin dans le trésor d'Evreux (BRENOT 1971, p. 135-139), ou pour le type ORIENS AVGG de Valérien I<sup>er</sup> à Eauze (SCHAAD *et al.*, 1992, p. 275).

sion, par exemple pour des raisons administratives, d'une émission dans une zone de l'Empire plutôt que dans une autre pourrait en être l'explication<sup>139</sup>.

Mais ce qui semble valable pour le monnayage antique peut-il être appliqué aux périodes plus récentes? Nous avons entrepris récemment (août 2020) une enquête encore en cours portant sur la circulation des pièces de cuivre de 5 centimes émises de 1853 à 1865 par Napoléon III. D'une part, ces monnaies émises en très grandes quantités sont très fréquentes parmi les récoltes effectuées au détecteur de métaux sur les sites archéologiques, et nous les avons systématiquement inventoriées (en notant le millésime et l'atelier) depuis la fin des années 1970. D'autre part, nous connaissons avec précision les quantités frappées pour chaque millésime et pour chaque atelier (marqué à l'aide de lettres). Le but de cette enquête est de vérifier si, à partir des données de terrain, nous pouvons reconstituer la structure de cette émission et son évolution au cours du temps. Pour l'instant, nous en sommes encore à réunir les données éparses dans de nombreux catalogues de sites.

#### ***4.10. L'ère de l'archéonumismatique***

À la fin des années 1950 apparaît une nouvelle approche de la numismatique, plus directement liée au développement de l'archéologie. Les figures importantes furent M. R.-Alföldi, J. Lallemand déjà évoquée, et surtout notre collègue R. Reece. Une fois n'est pas coutume, l'Allemagne, la Belgique et la Grande-Bretagne furent les lieux où s'élabora simultanément cette approche nouvelle. Cependant la numismatique grecque ne fut pas

---

<sup>139</sup> Nous ne parlons pas ici de types spécifiquement provinciaux destinés à une circulation régionale : *Britannia*, par exemple, dont la circulation a été minutieusement étudiée par WALKER 1998.



en reste, même si l'usage des outils statistiques et des concepts mis au point dans les provinces occidentales de l'Empire mirent du temps à s'y implanter<sup>140</sup>. Longtemps, en effet, les hellénistes se contentèrent de catalogues certes fort développés, mais qui ne prenaient guère en compte les contextes stratigraphiques<sup>141</sup>. Même si la situation s'est améliorée, force est de constater que c'est encore et toujours l'apport chronologique – ou supposé tel – qui domine la réflexion au détriment de la géolocalisation ou la contextualisation. C'est ainsi le cas pour le travail récent de Matthias Kalisch<sup>142</sup> portant sur 3215 monnaies venant des fouilles de quatre grands sanctuaires grecs : Olympie, Delphes, Isthmia et Néméa. Les différents ensembles sont traités « en bloc » en fonction de la seule date de frappe et non des dates de perte. Rien n'est dit de la provenance des monnaies : sont-elles toutes isolées ou des dépôts sont-ils présents ? Viennent-elles des temples, des édifices liés à l'accueil des participants au culte, ou des espaces publics ? Nous ne pouvons évidemment pas partager l'enthousiasme de l'auteur lorsqu'il affirme après cette enquête sommaire que « *it becomes clear the impact of a systematic analysis of the coin finds can have on the understanding of Greek sites...* »<sup>143</sup>.

Les contextes archéologiques ont fait l'objet, ces dernières années, d'un nombre croissant de colloques et de journées d'étude, la plupart ayant donné lieu à des publications (Padoue 2000, Francfort et Cadix 2007, Schleswig, Rome et Genève 2010, Tübingen 2013, Paris et Taormina 2015, Athènes 2017 et 2019, Lille 2019 pour ne citer que les principaux) alors que ce thème était peu abordé – et souvent de manière partielle – au cours des deux décennies précédentes (Rome 1986, Lucerne et Oxford 1993, Salerne et Neuchâtel 1995 ; Font de Gras/Titelberg 1998).

---

<sup>140</sup> DUYRAT & GRANDJEAN (éds.) 2016.

<sup>141</sup> DE CALLATAY 2006.

<sup>142</sup> KALISCH 2019.

<sup>143</sup> *Ibid.*, p. 67.

Nous avons autrefois fait la distinction entre d'une part les mégacontextes – Empires et royaumes, provinces, districts et villes – et les microcontextes (parties d'édifices, remplissages de fossés, fosses et puits, etc.)<sup>144</sup>. L'archéonumismatique s'intéresse bien sûr aux deux sous-catégories. La période 1960-2010 a surtout vu l'exploration des sites urbains, ou a connu un développement des études régionales, parfois limitées à une catégorie structurelle précise, comme les tombes, les trouvailles d'églises ou les sites ruraux en opposition aux sites urbains. Depuis 2010, les microcontextes sont de mieux en mieux étudiés, par exemple en s'attachant à décrire la répartition des monnaies sur les habitats en prenant en compte la fonctionnalité des structures, que ce soient les maisons de Pompéi ou de Fréjus, ou l'usage du numéraire dans certaines salles spécifiques des grandes *villae* de Gaule. Même si le but de ces études est avant tout d'ordre économique, il ne fait guère de doute que nous entrons là dans une approche anthropologique de la monnaie.

Dans ce renouveau méthodologique, l'archéonumismatique funéraire a pris une place de plus en plus importante. Elle a bénéficié du développement des travaux de l'archéothanatologie qui a remis au premier plan l'archéologie du geste. Il s'agit d'un retour en force de la « *new archaeology* » anglo-saxonne des années 1960-1980, largement redevable aux travaux fondateurs du préhistorien et anthropologue André Leroi-Gourhan à Pincevent.

Une place importante a également été donnée à la fouille en laboratoire de trésors monétaires, dont la méthodologie est en cours d'élaboration<sup>145</sup>. Un volume spécifique du *Journal of*

---

<sup>144</sup> DOYEN 2011, p. 42

<sup>145</sup> L'application de la micro-fouille aux trésors monétaires romains a fait l'objet d'une brève synthèse (DROST 2018) qui donne la liste de 18 dépôts antiques étudiés en laboratoire.

*Archaeological Numismatic* (2020/10), coordonné par Th. Cardon, a été consacré à des études scientifiques de trésors monétaires celtes, romains, médiévaux, voire modernes. N'oublions pas qu'à l'exception de Pompéi et de rares sites figés par une catastrophe naturelle, les trésors sont, avec les tombes, les seuls ensembles qui nous parviennent dans l'état même où ils se trouvaient au moment de leur constitution. Leur fouille doit dès lors être effectuée avec la plus extrême minutie, ce qui est malheureusement encore loin d'être le cas.

#### ***4.11. L'ère analytique : laboratoires, métadonnées et imagerie numérique***

##### 1. Les analyses en laboratoire

Nous avons déjà évoqué le rôle de l'IRAMAT à Orléans. Ce laboratoire n'est cependant pas le seul à contribuer à la recherche sur la composition des monnaies.

Le développement des méthodes analytiques, dès les années 1970, a permis des avancées majeures dans notre compréhension de la composition des artefacts et écofacts sortant du sol, du moins lorsque le protocole de prélèvement est correctement appliqué. Ces analyses sont désormais non destructives, ou très peu invasives (microprélèvement par ablation laser). En dresser le catalogue serait fastidieux, mais il est par exemple possible de déterminer le contenu des récipients en céramique, de dater des objets en fer à partir de particules de carbone intégré au métal lors du forgeage, de déterminer l'origine géographique des métaux grâce à la quantification des éléments traces, etc. Ces méthodes, qui ne sont pas forcément nouvelles, s'ajoutent aux techniques mises au point depuis les années 1950 par les archéologues.

Pour ce qui est des monnaies, les analyses portent désormais non seulement sur la composition du métal et sa mise en œuvre (déformation mécanique lors de la frappe ou de la coulée), mais également sur leur usage ultérieur. Ainsi, nous disposons de plus en plus d'informations sur les tissus agglomérés dans la gangue qui s'est formée autour des monnaies, que ce soient des restes de bourses ou de simples pièces de toile. On peut déterminer l'origine du fil, le type de tissage voire la couleur du tissu. Dans le cas du cuir des bourses, il est possible de déterminer l'espèce animale qui a été utilisée grâce à l'ADN, du moins lorsqu'il est conservé. De même, les autres traces organiques conservées grâce à la saturation en oxydes peuvent être interprétées. C'est le cas en contexte funéraire où des restes organiques humains ont parfois été confondus... avec le cuir de bourses (!). On retrouve encore dans la gangue des graines comme substitut du sel pour garantir la conservation des monnaies par dessiccation, ou des fibres végétales témoignant du paillage des sols où les pièces tombées n'ont pas pu être récupérées.

Une meilleure connaissance de la composition des monnaies peut également assurer un meilleur diagnostic des « maladies » dont elles souffrent et hâter leur traitement afin de les stabiliser. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne les monnaies et substituts en plomb et en étain.

### 2. Les métadonnées et leur mise en forme

La mise au point d'outils permettant l'utilisation des métadonnées laisse entrevoir une période nouvelle dans l'utilisation des sources déjà publiées, pour autant que celles-ci aient bénéficié d'une catalographie de qualité permettant une réactualisation des données. Mais même incomplètes, celles-ci demeurent partiellement utilisables.

## POUR UNE ANTHROPOLOGIE DE LA MONNAIE

Aux cartes rudimentaires utilisées dans les années 1960/1970, réalisées à la main sur des fonds préimprimés, puis produites à l'aide d'ordinateurs, succèdent dans les années 2000 des logiciels permettant une cartographie dynamique. En lieu et place des cartes composées d'un semis de points, nous voyons alors apparaître une distribution dans l'espace sous forme d'aires de densité différente et d'isolignes<sup>146</sup>.

L'existence de métadonnées demande l'utilisation de logiciels plus performants à la fois dans le tri et dans la cartographie des informations. Le système de l'EDA (*Exploratory Data Analysis*) a été mis en œuvre dans l'imposante synthèse que Kristina Neumann vient de consacrer à Antioche<sup>147</sup>. Sa banque de données réunit environ 300.000 monnaies issues soit de fouilles archéologiques, soit de trésors. Chaque monnaie porte en elle, outre son géoréférencement et l'identification du statut socioéconomique du site dont elle provient, une dizaine d'informations comme le pouvoir émetteur, l'atelier, la date, le métal, la dénomination, la masse, l'état de conservation, les images du droit et du revers et les légendes. Ceci représente donc plusieurs millions d'informations, auxquelles s'ajoutent les associations de différentes monnaies au sein d'un même contexte. Couplé à un système de géoréférencement, éventuellement associé à la cartographie par satellite (Google Earth), le système permet une visualisation presque instantanée de phénomènes de distribution jusqu'ici ignorés. Il est désormais possible de cartographier les monnaies non seulement en fonction du règne ou de l'atelier, mais en prenant en compte tous les autres critères entrés dans la banque de données. On peut par exemple localiser un type iconographique particulier tout en faisant apparaître, site par site, dans un graphique circulaire, à la fois l'importance

---

<sup>146</sup> Sur l'usage de cette technique, voir DOYEN 2011, p. 39, fig. 17.

<sup>147</sup> NEUMANN 2021.

quantitative du type en question par rapport à l'ensemble des trouvailles (diamètre du disque), mais également la part occupée par cette image au sein de toutes les images figurant au revers de toutes les monnaies du site en question (surface des « quartiers de tarte » au sein du disque).

### 3. L'imagerie numérique

L'imagerie numérique est certainement un domaine qui prendra de l'ampleur dans les années futures. La génération actuelle des jeunes chercheurs, née au milieu de logiciels performants, peut difficilement imaginer la rapidité de cette évolution.

Grâce au développement de la photographie numérique, nous avons vu apparaître des images en 3D, d'application désormais courante dans les musées, y compris pour les monnaies. Le développement des mêmes techniques permet aujourd'hui de reconstituer une image complète des coins à partir de monnaies portant des empreintes partielles. Certains monnayages sont en effet caractérisés par l'usage de flans beaucoup plus petits que les coins. C'est le cas des monnaies gauloises « à la croix », qui ont bénéficié de l'application par Cédric Lopez d'un logiciel extrêmement prometteur<sup>148</sup>. Cette méthode pourra être appliquée à tous les monnayages portant des images fractionnées à cause de la taille des flans : monnaies gauloises, imitations de la fin du III<sup>e</sup> et du milieu du IV<sup>e</sup> s., monnayage impérial de bronze et d'argent du V<sup>e</sup> s., monnaies mérovingiennes et surtout médiévales.

L'imagerie numérique permet également d'améliorer la lisibilité des monnaies mal conservées. La technique de la RTI (*Reflectance Transformation Imaging*) pratiquée par Thomas Nicq au laboratoire Halma à Lille donne d'excellents résultats sur les

---

<sup>148</sup> LOPEZ & RICHARD 2014 ; LOPEZ 2020.

## POUR UNE ANTHROPOLOGIE DE LA MONNAIE

monnaies. Le principe repose sur l'assemblage d'une mosaïque d'au moins 48 clichés pris selon des angles différents en faisant pivoter la monnaie devant un point lumineux fixe, clichés qui sont ensuite traités grâce aux logiciels *RTI Builder* et *RTI Viewer*<sup>149</sup>. Le numismate peut donc, sans devoir retourner à la monnaie, en quelque sorte l'« éclairer » artificiellement selon des angles horizontaux ou verticaux différents et ainsi mettre en évidence des détails cachés afin de produire, en vue de la publication, la prise de vue la plus parlante, ou simplement permettre une meilleure lecture.

---

<sup>149</sup> On trouvera un résumé de la méthode dans MAILLY 2019.

## CHAPITRE 5

### HISTOIRE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA NUMISMATIQUE EN FRANCE ET EN BELGIQUE DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE À NOS JOURS

Comme nous l'avons vu dans l'introduction, aucun chercheur français n'a participé au colloque consacré à l'enseignement de la numismatique organisé à Vienne en 2015. Est-ce là le témoignage de la faiblesse de cet enseignement dans l'Hexagone ? La question mérite d'être posée.

Au mois d'avril 2021, L'État français s'est engagé dans un processus de cartographie des disciplines dites rares, « celles dont les effectifs d'enseignants-chercheurs, de chercheurs et d'étudiants diminuent parfois, alors même que leur intérêt scientifique demeure, et celles qui, en pleine émergence, trouvent encore difficilement leur place dans le paysage institutionnel » disait le document introductif. Cette vaste enquête montre que les ministères en charge de l'enseignement et de la recherche sont bien conscients des modifications en cours ou à venir.

En France, c'est seulement en 1886/1887 qu'apparaît un premier enseignement de la numismatique à l'École des Hautes Études, avant qu'elle ne devienne l'Ephe. Longtemps, cette auguste institution fut le principal, sinon le seul lieu où l'histoire de la monnaie trouvait une place. L'activité de l'Ephe a fait l'objet



récemment d'une courte, mais dense synthèse de la part d'Antony Hostein<sup>150</sup>, promu il y a peu au titre de directeur de recherche. Une enquête semblable devrait être menée sur les enseignements prodigués dans les autres universités parisiennes et surtout celles de province, pour lesquelles les informations manquent encore.

Mais à quoi ressemblait l'enseignement de la numismatique en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ?

Notre compatriote Paul Frédéricq, qui aurait suivi – selon ses dires – « cinquante enseignements d'histoire à Paris en 1882 », mentionne qu'il ne fut question de monnaies que dans un seul cours, celui de géographie historique professé à l'École normale supérieure par Ernest Desjardins (1823-1886), qui fit circuler auprès des étudiants « des médailles de Constantin »<sup>151</sup>. De son côté, l'helléniste et épigraphiste Bernard Haussoullier (1853-1926) consacrait alors une partie de sa conférence annuelle à l'« organisation des finances athéniennes au V<sup>e</sup> siècle » dans laquelle il était accessoirement question de monnaies. À partir des années 1890 et jusqu'à la Première Guerre mondiale, la numismatique fut abordée par le biais de la philologie : légendes araméennes figurant sur des monnaies de Sinope, emploi du grec sur les monnaies sabéennes, etc.

« Vers 1900, nous dit A. Hostein, la situation de l'enseignement de la numismatique en France n'apparaît guère brillante. Alors que la discipline s'était dotée tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle d'institutions et de revues réputées (*Revue numismatique* au premier plan), alors qu'elle comptait de grands noms dans ses rangs, l'absence d'enseignement digne de ce nom était criante dans un lieu où elle

---

<sup>150</sup> HOSTEIN 2018, p. 99. On trouvera aux p. 107-108 la liste des cours et conférences à l'EPHE et au Collège de France comportant un intitulé mentionnant la numismatique.

<sup>151</sup> FRÉDÉRICQ 1883, cité par HOSTEIN 2018, p. 102, note 26.

aurait pu trouver naturellement sa place aux côtés de l'épigraphie et de l'histoire de l'art antique. Précisément, il eut bien une tentative de créer en 1888 une conférence aux Hautes Études. Mais elle échoua alors qu'était pressenti à cette charge Ernest Babelon (1854-1924), conservateur au Cabinet des Médailles »<sup>152</sup>. Théodore Reinach assura toutefois un cours libre de numismatique à la Sorbonne de 1894 à 1896<sup>153</sup>. Une chaire d'enseignement de la numismatique, active jusqu'en 1924, fut cependant créée au Collège de France dès 1908. Elle fut occupée par Ernest Babelon dont la leçon inaugurale fut très logiquement intitulée, signe des temps : « Les origines et l'histoire de l'enseignement de la numismatique ».

Le même constat négatif peut être porté sur la transmission de la numismatique gauloise, absente de l'enseignement jusqu'à une date récente : « En France, la numismatique celtique est peu enseignée à l'Université et ne doit actuellement sa survie en tant que discipline qu'au CNRS », écrivaient il y a peu Joseph Lleres et Olivier Buchenschutz à propos de l'œuvre de Katherine Gruel<sup>154</sup>.

Les remarques que nous avons formulées plus haut quant à l'évolution des revues numismatiques au cours du XX<sup>e</sup> s. restent parfaitement valides en ce qui concerne l'enseignement : de 1920 à la fin des années 1950, le désintérêt pour cette matière est flagrant en France, même si l'histoire de la discipline reste à écrire, alors que la Belgique dispose d'une synthèse fort bien documentée<sup>155</sup>. L'auteure, Liesbeth Claes, ne se contente pas de retracer, université par université, l'histoire de l'enseignement de la numismatique en Belgique depuis le début du XIX<sup>e</sup> s., mais elle conclut son texte par des « *recommendations for the future* ».

---

<sup>152</sup> HOSTEIN 2018, p. 100.

<sup>153</sup> *Ibid.*, p. 102, note 26.

<sup>154</sup> LLERES & BUCHENSCHUTZ 2018, p. 21.

<sup>155</sup> CLAES 2017.

## POUR UNE ANTHROPOLOGIE DE LA MONNAIE

De manière générale, la situation s'est malgré tout améliorée depuis les années 1960, en même temps qu'évoluait l'enseignement de l'archéologie. De nos jours, la numismatique est loin d'être absente des universités de France et de Belgique, même s'il est malaisé d'avoir une vue claire des multiples formations accessibles aux étudiants. Chaque année pourtant, la Société française de numismatique publie dans son *Bulletin* de septembre la liste – fort partielle il est vrai – de cours traitant de la numismatique à Paris et en province. Mais le caractère très incomplet de cette source ne permet pas d'avoir une vue précise des différents enseignements traitant directement ou indirectement de la monnaie. Cette dernière peut être du reste abordée dans différents enseignements : numismatique pure, histoire de l'Antiquité, du Moyen Âge ou des Temps modernes, économie ancienne, archéologie, histoire de l'art voire anthropologie. C'est pourquoi nous avons contacté nos collègues historiens et quelques archéologues ou anthropologues intéressés par la monnaie afin de dresser un tableau succinct de ce qui se fait en 2020/2021 en France et en Belgique.

Il est certain que tous les enseignements ne sont pas repris dans la liste ci-dessous – certaines personnes contactées n'ayant pas souhaité répondre au questionnaire que nous avons diffusé<sup>156</sup> –, mais elle a au moins l'avantage de mettre en évidence le dynamisme de notre discipline et la multiplicité des approches.

---

<sup>156</sup> Ou, plus probablement, leur adresse électronique n'était plus à jour.

Université	Titulaires	Intitulé	Périodes	N <sup>bre</sup> h/ an	N <sup>bre</sup> étudiants	Niveau
Université de Bourgogne	L. Popovitch	Numismatique	Grèce, Celtes, Rome	24	20/30	L3
Université de Caen- Normandie	P.-M. Guihard	Introduction à la numismatique	Général	6	30/35	L3 + MA
Centre archéologique européen	K. Gruel <i>et al.</i>	Session d'initiation à l'étude des monnaies gauloises et romaines	Celtes	35	?	MA
École du Louvre	D. Hollard, V. Drost	Histoire de l'art monétaire et de la médaille : la monnaie romaine du Haut-Empire	Rome	20	15	L + audit. libres
École Pratique des Hautes- Études	F. de Callataj	Histoire monétaire et financière du monde grec	Grèce	44	10/15	libre + doct. + postdoc
École Pratique des Hautes- Études	S. Nieto-Pelletier	Numismatique, archéologie et histoire monétaires de l'Europe celtique	Celtes	20	nouveau	libre + MA + doct.
École Pratique des Hautes- Études	A. Hostein	Histoire monétaire du monde romain	Rome	44	?	libre
École Pratique des Hautes- Études	M. Bompaire	Numismatique et histoire monétaire de l'Occident médiéval et moderne	Moyen Âge	44	?	libre
Université de Lille	J.-M. Doyen	Épigraphie et numismatique – Anthropologie de la monnaie	Transversal	12	10/12	L3

POUR UNE ANTHROPOLOGIE DE LA MONNAIE

Université	Titulaires	Intitulé	Périodes	N <sup>bre</sup> h/ an	N <sup>bre</sup> étudiants	Niveau
Université de Lille	J.-M. Doyen ; Chr. Hoët- van Cauwenberghe	Méthodes de la numismatique et de l'épigraphie appliquées à l'histoire et à l'archéologie	Antiquité	12	25/30	L3 + MA
Université de Lille	J.-M. Doyen	Séminaire d'anthroponumismatique	Transversal	12	15/20	L3 + MA + doct.
Université de Lille	J. Jambu	Numismatique et histoire monétaire de l'époque moderne	TM	?	30	L3
Université de Nantes	P.-M. Guihard	Numismatique et archéologie	Antiquité	7	10/15	MA
Université d'Orléans	A. Perrier	Initiation à la numismatique	Antiquité	?	?	L2
Université d'Orléans	Ch. Parisot-Sillon	Numismatique romaine	Rome	?	?	L3
Université d'Orléans	Th. Bauzou	Monnaie, finance et politique dans l'Antiquité	Antiquité	?	?	MA2
Université de Paris	E. Poisson ; L. Jankowski	Monnaie, monnayage et circulation monétaire à l'âge classique en Chine et au Viêt Nam	Extrême Orient	24	nouveau	MA
Université de Paris – Nanterre	K. Chryssanthaki- Nagle	Initiation à la numismatique grecque	Grèce	36	25/30	L3
Université de Paris- Sorbonne (Paris IV)	M.-Chr. Marcellesi	Numismatique grecque	Grèce	?	?	?

## L'ENSEIGNEMENT DE LA NUMISMATIQUE EN FRANCE

Université	Titulaires	Intitulé	Périodes	N <sup>bre</sup> h/ an	N <sup>bre</sup> étudiants	Niveau
Université de Paris-Sorbonne (Paris IV)	M.-Chr. Marcellesi	Monnaie, politique et économie dans le monde grec antique	Grèce	?	?	?
Université de Pau et des Pays de l'Adour	L. Callegarin	Initiation à la numismatique antique et médiévale	Antiquité, Moyen Âge	7	30	L3 + MA
Université de Toulouse	L. Bricault ; E. Dubreucq ; S. Péré-Noguès	Iconographie et numismatique	?	?	?	L3
Université de Toulouse	L. Bricault ; S. Péré-Noguès	Numismatique et histoire économique	Antiquité	?	?	MA
Université de Tours	P.-O. Hochard	Numismatique du monde grec	Grèce	?	?	L3
Universiteit Gent	K. Verboven	Numismatic and monetary history of the Ancient world	Grèce, Rome	30	10/20	MA
Katholieke Universiteit Leuven	J. van Heesch	Inleiding tot de numismatiek	Général	26	25	BA
Katholieke Universiteit Leuven	J. van Heesch	Numismatiek : Griekenland en Rome	Grèce, Celtes, Rome	26	6	MA
Université catholique de Louvain	Ch. Doyen	Numismatique - Antiquité	Antiquité	30	30	MA
Université catholique de Louvain	J. van Heesch	Numismatique du Moyen Âge et des Temps modernes	Moyen Âge, TM	30	20	MA

## POUR UNE ANTHROPOLOGIE DE LA MONNAIE

La numismatique dite « générale » est enseignée dans seulement deux universités, la numismatique grecque connaît neuf enseignements, la romaine six, la celtique quatre, l'Antiquité au sens large sept, la numismatique médiévale et moderne respectivement trois et deux. En revanche, si la numismatique extrême-orientale est accessible à Paris, nous ne trouvons aucune trace d'un enseignement du monnayage islamique, ce dernier faisant pourtant l'objet de cours en Italie<sup>157</sup>. Malgré l'absence très étonnante de « Summer schools » comme il existe ailleurs en Europe (Grande-Bretagne, Italie, Grèce) et en Amérique du Nord, ce sont au total plus de 350 étudiants qui, chaque année, sont formés à un aspect ou un autre de la numismatique. Reporté au niveau d'une décennie – deux générations d'étudiants – ce sont donc 3500 jeunes diplômés qui disposent d'une certaine idée de ce qu'est la numismatique et de ses apports potentiels.

Ce bref survol nous permet de constater qu'une approche strictement anthropologique de la monnaie, forcément envisagée de manière diachronique, ne figure dans aucun enseignement universitaire sinon celui que nous proposons à Lille. Mais la remarque vaut également pour d'autres domaines de l'archéologie, comme la céramologie et les arts du métal, trop souvent abordés sous l'angle des techniques et de la typologie, en gommant les aspects anthropologiques qu'ils recouvrent, sauf sans doute chez les africanistes et les préhistoriens. On peut se demander, *in fine*, quel est l'intérêt d'une formation à la numismatique sur les bancs de l'université. Si l'on ne retient que l'aspect « science auxiliaire », il est certain que l'historien – qu'il travaille sur l'Antiquité, le Moyen Âge, les Temps modernes ou l'époque contemporaine – ou

---

<sup>157</sup> Arianna D'Ottone (professeure à l'Istituto Italiano di Studi Orientali – Università di Roma - Sapienza) donne un cours de numismatique islamique aux étudiants de Master (première année : « Introduction à la numismatique arabe » ; deuxième année : un cours plus spécifique sur un thème précis tels les poids en verre, les monnaies omeyyades, etc..).

le conservateur de musée non spécialisé se doivent de posséder au moins des notions de numismatique, comme ils devraient bénéficier d'une formation au moins élémentaire en épigraphie et en paléographie. Au vu des chiffres cités plus haut, la situation est loin d'être catastrophique. Au passage, on peut s'étonner qu'un domaine comme la philatélie – proche en certains points de la numismatique – n'ait à notre connaissance jamais trouvé une place dans l'enseignement universitaire, ne fût-ce que pour être simplement évoquée en tant que source à la fois historique, économique et sociale. En revanche, la sémiologie n'a pas manqué de faire usage de cette incroyable source d'images désormais presque bicentenaire. Comme les monnaies, les timbres-poste peuvent avoir été coupés, modifiés, surchargés pour en modifier la valeur ou occulter le pouvoir émetteur pour des raisons de propagande politique. En outre, le timbre poste est une icône, reflet à la fois de l'art et des préoccupations d'une époque. On ne peut manquer de citer ici le magistral ouvrage – malgré son format réduit – de l'anthropologue Pierre Petit, professeur à l'Université libre de Bruxelles, à propos du héros africain Patrice Lumumba, figure emblématique et malheureuse du Congo ex-belge, devenu le porte-parole posthume des pays dits « non-alignés » et du bloc soviétique au cours de la « guerre froide » (1947-1991), ici étudiée sous l'angle des émissions de timbres-poste<sup>158</sup>.

Pour les archéologues qui se destinent à la recherche de terrain, une formation plus poussée en archéonumismatique semble indispensable, tout en restant bien entendu dans un cadre chronogéographique relativement général. La fonction de l'université n'est pas de produire uniquement des spécialistes, mais aussi des généralistes disposant d'un bagage intellectuel leur permettant soit

---

<sup>158</sup> PETIT 2016. On ajoutera par exemple l'important ouvrage de ALEF-BOLKOWIAC (dir.) 1971 sur la propagande antihitlérienne dans la philatélie.



d'aller eux-mêmes voir « plus loin », soit encore, puisqu'il s'agit dans la plupart des cas d'étudiants qui se destinent à la carrière d'enseignant, d'éveiller leurs futurs élèves à une discipline qui permet de jongler avec les textes et les images à partir de documents authentiques. On ne peut du reste que conseiller la manipulation de monnaies lors des cours. La plupart des universités anciennes – celles remontant au XIX<sup>e</sup> ou au début du XX<sup>e</sup> s. – disposent de collections didactiques qui comprennent, entre autres, des monnaies anciennes. Certaines institutions sont d'une richesse telle qu'un poste de conservateur, au moins à temps partiel, a semblé nécessaire afin d'inventorier et valoriser leur fonds. C'est le cas de l'Université de Gand, qui possède depuis 1825 une collection de près de 8000 monnaies, aussi bien antiques (2604 ex.) que médiévales et modernes (2644 ex.) remarquablement exploitée<sup>159</sup>. Dès lors, des collections de monnaies authentiques et de moulages existent bien souvent et peuvent servir à des fins didactiques<sup>160</sup>. C'est du reste la fonction qui était la leur à l'origine.

Nous avons évoqué précédemment les deux débouchés non mercantiles qui étaient désormais ouverts aux étudiants en numismatique – la voie académique et la voie patrimoniale. Nous y ajouterons une troisième orientation, en plein essor et pleine de promesses, celle de l'expertise. Celle-ci mérite largement un chapitre spécifique.

---

<sup>159</sup> VERBOVEN 2004.

<sup>160</sup> Nous connaissons plus spécifiquement l'exemple belge : outre à Gand, il existe des collections didactiques de monnaies anciennes, parfois numériquement importantes, dans les universités de Bruxelles, Liège, Namur et Louvain-la-Neuve. Pour une étude de la situation dans les pays germanophones, voir MARTIN *et al.* (éd.), à paraître. En Angleterre et en Amérique, plusieurs médailliers universitaires (comme deux des collèges de Bowdon en 1971-1972 et d'Eton en 1976) ont été vendus. D'autres ont été intégrés à des collections plus importantes, comme l'Heberden Coin Room de l'Ashmolean Museum à Oxford.

## CHAPITRE 6

### LES MÉTIERS DU NUMISMATE :

#### LA « TROISIÈME VOIE »

Une nouvelle demande de production scientifique se fit jour dans les années 1980/1990, celle relevant de l'expertise. Depuis lors, celle-ci a pris une place inattendue, dans la numismatique comme dans d'autres domaines. Mais son origine est à rechercher ailleurs.

Dans le monde de l'audiovisuel, le rôle du « conseiller historique » prend de plus en plus d'importance à partir des années 1950. Des experts figurent au générique des films dès l'apparition des premiers grands péplums dans les années 1950. On se souviendra ainsi du soin apporté à la qualité et à la véracité de l'armement protohistorique dans *l'Edipo re* de Pier Paolo Pasolini, réalisé en 1967. Que ce soit lors de la célébration du bicentenaire de la Révolution française en 1989 ou au cours des cérémonies mémorielles de la « Grande Guerre » en 2018, le besoin d'expert fut constant. La recherche du « vrai », aussi bien dans les détails des objets de la vie quotidienne montrés à l'écran qu'à propos de l'arrière-plan socioéconomique ou politique, exigeait la présence de spécialistes. Il est loin le temps où Spartacus, regardant machinalement son bras où se trouvait normalement un bracelet-montre, proclamait à ses troupes : « c'est l'heure de la bataille ». Certains sites internet se sont du reste spécialisés dans la recherche de détails anachroniques dans les films, anciens ou récents.

Suivant les pays, l'historien-expert émerge pour des raisons différentes, mais très souvent dans un cadre judiciaire. En Amérique du Nord, plus spécifiquement au Canada, c'est l'élaboration d'une législation récente fondée sur les « us et coutumes » des Amérindiens, par exemple pour le libre usage du droit de pêche, qui a provoqué la création de ce métier nouveau dont les praticiens, bien souvent, s'associent sous forme de bureaux d'experts en histoire, tout comme les avocats, les géomètres ou les architectes.

En France métropolitaine, si l'on excepte le cas précoce de l'affaire Dreyfus, ce sont les procès de fonctionnaires de Vichy – l'affaire Papon en tête – qui mirent à l'honneur une nouvelle génération d'historiens, celle des historiens-experts. Leur rôle était de brosser, au départ de documents d'archives, un vaste tableau de l'état de la situation politique, économique et sociale à l'époque des faits incriminés. Ce tableau devait permettre au juge et aux jurés de replacer les actes délictueux, ou supposés tels, dans leur contexte général. Le rôle du juge va d'ailleurs évoluer. Comme le souligne Alain Minc, « quand un arrêt [du Conseil d'État] est d'une particulière intelligence, l' "autorité de la chose jugée" lui donne aujourd'hui une force que l'article signé de l'historien le plus incontestable ne possède pas »<sup>161</sup>. Ces experts de la « troisième voie » se distinguent donc fondamentalement des autres experts que nous qualifierons de judiciaires : les médecins légistes, psychiatres, experts en balistique sont en effet convoqués par la partie civile ou les avocats de la défense. Ils sont rémunérés pour établir des faits ou donner des avis, à charge ou à décharge. Ce n'est pas le cas des historiens-experts, qui se contentent de reconstituer l'ambiance générale dans laquelle de supposés délits ont été commis.

---

<sup>161</sup> MINC 1998, p. 29

Un autre aspect de ce besoin nouveau d'experts revient souvent au-devant de la scène, celui de la restitution à leurs propriétaires ou à leurs ayants droit, des œuvres spoliées par le régime nazi au cours de la Seconde Guerre mondiale. Après les hostilités, plusieurs dizaines de milliers d'œuvres volées ou acquises dans des conditions douteuses par des collectionneurs peu scrupuleux, n'ont pu immédiatement retrouver leurs propriétaires. Plusieurs milliers de biens spoliés ont été répartis soit dans les collections nationales, soit dans les musées de province, sous forme de « dépôts » qui ont tendance, au fil du temps, à devenir définitifs. La Française Emmanuelle Polack s'est fait une spécialité de traquer l'origine des œuvres, leurs différents propriétaires et, via les archives, les bordereaux de vente dressés par les commissaires-priseurs afin de retrouver les vendeurs, les acheteurs, et mettre en évidence les éventuelles irrégularités de prix rendant la vente caduque<sup>162</sup>. Elle insiste également sur le besoin de former dans les universités des chercheurs spécialisés dans la « chasse aux provenances » d'œuvres d'art, quel qu'en soit le support.

Dès lors, dans le domaine qui est le nôtre, de jeunes numismates, souvent titulaires d'un doctorat, trouvent désormais des débouchés nouveaux, comme la rédaction – de manière souvent anonyme, hélas – de catalogue de ventes publiques dont la qualité scientifique et la précision ne peuvent être mises en doute. On pense à des maisons renommées comme le Comptoir Général de Banque ou Numismatica Ars Antiqua et d'autres encore qui font appel à de jeunes numismates en vue d'effectuer le classement des nombreuses monnaies qu'ils manipulent. Rappelons au passage l'interdiction faite aux fonctionnaires (en France seulement !) non seulement d'authentifier des objets conservés dans des mains privées, mais aussi de se faire rémunérer pour la rédaction de catalogues de vente, quel qu'en soit le niveau qualitatif. On com-

---

<sup>162</sup> POLACK 2019.

prend aisément le danger qu'il y a, pour de jeunes chercheurs, d'accepter de tels travaux s'ils espèrent par la suite poursuivre une carrière académique.

Mais il s'agit là, une fois encore, d'une numismatique « de classement », même si se font jour par la même occasion des recherches historiographiques portant sur les collectionneurs dont sont issues les monnaies mises en vente, ou encore celles entrées à un moment ou un autre dans les collections publiques, parfois après de nombreux détours...

Les « enquêtes en paternité » menées par Hadrien Rambach sont en ce sens éloquentes. Nous mentionnerons par exemple ses minutieuses recherches – qui furent l'occasion d'une monographie publiée en 2017 – en vue de reconstituer le pédigrée de la douzaine d'*aurei* frappés par l'éphémère empereur Émilien (253 apr. J.-C.), dont la plupart se sont révélés être des faux modernes, mais dont l'origine remonte pourtant dans certains cas à la Renaissance<sup>163</sup>. Ainsi, ses travaux ont permis de reconstituer les pérégrinations de certaines monnaies ayant fait partie de collections prestigieuses, telle celle du prince de Chimay Charles III de Croÿ, qui posséda avant sa mort en 1623 une de ces monnaies d'or aujourd'hui considérée comme fausse. D'autres exemplaires tout aussi faux ont pollué de grandes collections publiques, comme l'Ermitage, Oxford, Vienne ou le British Museum. Dans d'autres domaines, les recherches de H. Rambach, d'une grande érudition, relèvent parfois de l'histoire de l'art, puisqu'il a montré qu'un lourd médaillon d'or de l'empereur Valens frappé à Trèves en 375-378, valant  $4\frac{1}{2}$  *solidi*, placée entre les mains du numismate milanais Don Carlo Trivulzio portraituré en 1789, avait figuré dans une

---

<sup>163</sup> RAMBACH 2017a, qui retient comme authentiques seulement quatre exemplaires, contre douze faux.

vente récente à Zurich<sup>164</sup>. Depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> s. son origine, prestigieuse pourtant, avait été perdue<sup>165</sup>.

Mais il existe bien d'autres jeunes chercheurs qui se sont spécialisés dans la reconstitution de la vie d'une monnaie. Leur patient travail permet aux grandes firmes de se donner une certaine bonne conscience, elles qui sont souvent accusées de favoriser le trafic d'œuvres d'art. En outre – et on les comprend aisément –, certains collectionneurs préfèrent posséder des monnaies moins belles, mais investies d'une charge historique allant bien au-delà du simple passage de vente publique en vente publique. Ainsi, une monnaie gauloise venant de la collection du poète et écrivain surréaliste André Breton (1896-1966) possédera, aux yeux de certains, une valeur supplémentaire, comme l'aura un sesterce muni de la petite contremarque incrustée d'argent de la célèbre famille d'Este<sup>166</sup>, ou encore comme l'*aureus* d'Hadrien offert à Marguerite Yourcenar lors de son entrée à l'Académie française, évoqué plus haut. L'objet, aussi prestigieux soit-il, s'efface devant l'aura de son propriétaire. Ce sera aux numismates pratiquant cette « troisième voie » de patiemment reconstituer la filiation perdue au cours du temps, souvent par négligence des héritiers, pour éviter des droits de succession ou par manque d'intérêt des marchands voire... des conservateurs de musée. Il est surprenant de constater que dans les médailliers du British Museum figurent des monnaies issues de collections prestigieuses sans que leur origine ne soit connue des conservateurs actuels. Cet aspect, celui de la « carte d'identité » d'un objet, est devenu un impératif absolu dans le commerce de l'art. La publication de plus en plus systématique des lettres que s'échangeaient les numismates de la Renaissance et des siècles suivants est une source majeure

---

<sup>164</sup> Numismatica Ars Classica 21, 17/5/2001, n° 577.

<sup>165</sup> RAMBACH 2017b.

<sup>166</sup> RAMBACH 2018b.

permettant de retrouver le parcours de ces monnaies, parfois de grande valeur, ou simplement considérées comme « remarquables ».

Il convient d'attirer ici l'attention sur le projet en cours des *Fontes inediti numismaticae antiquae*<sup>167</sup>, réunissant dès à présent plusieurs dizaines de milliers de lettres échangées par des numismates du XVI<sup>e</sup> à la fin du XVIII<sup>e</sup> s. Soigneusement indexées, elles sont désormais une source majeure pour la reconstitution des pérégrinations de nombreuses monnaies ou pour retrouver la composition de trésors monétaires disparus sans laisser de traces.

---

<sup>167</sup> DE CALLATAY 2016.

## CHAPITRE 7

### LES PISTES DE LA RECHERCHE : VERS UNE ANTHROPONUMISMATIQUE [1] LE THÉÂTRE DES GESTES

Une approche anthropologique de la monnaie – mais nous pouvons introduire ici le concept d’anthroponumismatique – semble porter sur deux catégories d’« événements ».

Nous aurions d’une part les manipulations – visibles ou invisibles – que tout un chacun peut appliquer au flan monétaire. Couper, plier, trouser, modifier mécaniquement la forme extérieure, dorer, argenter ou peindre, poinçonner et contremarquer, regraver les images ou appliquer un graffiti à des fins rituelles (ou non) sur des monnaies sont des gestes qui relèvent indubitablement de l’anthropologie. Mais la magie peut également, sans modification physique apparente, changer profondément le statut de la monnaie. Tous ces actes se conçoivent en tant que tels ; ils n’impliquent pas l’obligation de définir un lieu spécifique pour la mise en forme. Souvent, ces manipulations sont destinées à produire des objets qui seront portés de diverses manières par les individus qui les ont fabriqués ou qui les ont fait faire.

D’autre part, un usage spécifique des monnaies – manipulées ou non – dans un contexte essentiellement non économique constitue un autre aspect de l’approche qui est la nôtre. Dans ce cas, ce



seront donc les assemblages de monnaies et leur contextualisation plus que les monnaies considérées individuellement qui constitueront l'objet de l'anthroponumismatique.

Dans ce chapitre, nous aborderons de manière plus ou moins détaillée les principaux gestes qui, dans certains endroits privilégiés, attestent d'un usage non économique de la monnaie. De nouveau, il faut insister sur le fait qu'il s'agit d'une simple esquisse des thèmes qui seront largement développés dans un futur *Manuel*. Cependant, il nous a semblé utile de donner dès à présent aux lecteurs un certain nombre de références qui permettront d'approfondir chacun des dix thèmes évoqués ci-dessous. Nous examinerons donc successivement deux aspects des offrandes : les monnaies « pour les dieux », et celles « pour les morts ».

### 7.1. LA MONNAIE POUR LES DIEUX

Les rapports entre le profane et le sacré, dans l'Antiquité comme à d'autres époques, sont complexes<sup>168</sup>.

Il existe deux grandes catégories de lieux de séjour des dieux sur terre. Les uns sont naturels, comme des montagnes (le mont Olympe, le Mont Argée dominant Césarée de Cappadoce), des précipices, des lacs et des étangs, des grottes, des gouffres et des puits, des sources, des résurgences et des gués, des bassins et des fontaines : ce sont bien souvent des portes d'entrée vers le monde souterrain. D'autres sont construits par les hommes, et on les désigne par le terme générique de sanctuaires. Leurs formes et leurs dimensions sont multiples.

---

<sup>168</sup> MERRIFIELD 1987 ; KYRIAKIDIS (éd.) 2007.

### 7.1.1. Sanctuaires et monnaies

Dès l'apparition de la monnaie, vers 600 ou 560 av. J.-C., celle-ci se retrouve dans les temples sous forme de dépôts auxquels les archéologues accordent un statut d'offrande. Mais la présence dans des sépultures parfois largement antérieures (VIII<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s.) de ce qui ressemble à de la paléomonnaie – *hackgold* et *hacksilber* – montre qu'un usage non économique de la « monnaie » débute avant même la création de la monnaie telle que nous la connaissons<sup>169</sup>. Très rapidement cette monnaie trouve sa place dans les temples, à côté des autres dépôts de métaux précieux. C'est du reste la datation des deux « dépôts de fondation » découverts en 1904-1905 par l'archéologue britannique David Georges Hogarth sous l'*Artémision* d'Éphèse, qui fournit encore et toujours la meilleure chronologie de l'apparition de la monnaie dans le monde classique<sup>170</sup>.



Figure 4 – As républicain portant au revers la dédicace FORTVNAI STIPE (« offrande à *Fortuna* »), *CIL I*<sup>2</sup> 2485, d'après THURY 2016, p. 36, fig. 2.

<sup>169</sup> HEYMANS 2019.

<sup>170</sup> Pour une synthèse : LE RIDER 2001, p. 59-67. Le statut de « dépôt » homogène est mis en doute suite aux fouilles de A. Bammer en 1990-1991, qui y voit seulement la réunion des sacrifices antérieurs au sein d'un remblai hétérogène.

## POUR UNE ANTHROPOLOGIE DE LA MONNAIE

Les offrandes monétaires déposées ou jetées (*stips*) dans les lieux de cultes sont généralement anonymes. Ainsi un as de la République romaine découvert sur un site indéterminé d'Italie porte-t-il l'inscription poinçonnée FORTVNAI STIPE, sans nom du dédicant (fig. 4)<sup>171</sup>. D'autres, en revanche, sont nominatives : l'anthroponyme DIPILVS figure sur une monnaie de bronze du même type au Janus et à la proue<sup>172</sup>. Il existe de nombreux cas d'édifices ou d'objets réalisés « *ex stipe* ». Les monnaies offertes n'étaient pas forcément perdues : une inscription datée du règne de Néron (CIL XI, 4123 = ILS 5446) atteste que les *stipes* jetés dans le lac Velinus à Narni (Ombrie) étaient récupérés : sur une stèle figure la mention d'une statue, de portes de bronze et d'autres ornements fabriqués *ex stipe quae ex lacu V[elino]*, liste associée à l'image d'un prêtre barbotant dans l'eau afin de repêcher ces monnaies jetées par les fidèles.

L'existence de *thesauri* – sorte de troncs disposés dans les sanctuaires – pose la question de la non-récupération des monnaies dans les lieux de culte, un phénomène parfois attribué, à tort à notre sens, à la faible valeur d'un numéraire qui serait abandonné sur le sol et laissé pour compte, l'or et l'argent étant, eux, immédiatement ramassés. Contre cette théorie, il faut remarquer que parmi les 22.438 monnaies récoltées dans les sables de la Vilaine au gué de Saint-Léonard (Mayenne), dépôts en principe non récupérables, ne figure aucun *aureus*, et seulement 23 deniers et 16 quinaires, soit moins de 0,2 % de l'ensemble des offrandes. La règle semble donc être le jet d'une simple pièce de bronze.

Rappelons au passage que les dépôts de monnaies dans les sanctuaires ne sont pas inaliénables : être *sacer* pour un objet est

---

<sup>171</sup> THURY 2017, p. 36, fig. 2 ; CIL I<sup>2</sup> 2485.

<sup>172</sup> Inédit, documentation de l'auteur.

une simple qualité juridique. Les monnaies peuvent donc être réintroduites dans la circulation afin de payer des biens et des services. Mais faire de toutes les monnaies découvertes dans les sanctuaires des « offrandes aux dieux » relève incontestablement de la surinterprétation des faits. Un colloque qui s'est tenu à Athènes en octobre 2019 fut consacré aux rapports entre l'économie profane et l'économie sacrée au sein des sanctuaires<sup>173</sup>. Les participants ont insisté sur le caractère multifonctionnel du numéraire issu de ce type de contexte : les gestes qui ont présidé à leur dépôt sont extrêmement variés, ceux relevant de la sphère sacrée n'étant apparemment pas les plus fréquents.

Quantitativement parlant, les monnaies dédiées aux dieux semblent en effet constituer la partie congrue des espèces récoltées dans et autour des lieux de culte construits par l'homme<sup>174</sup>. Ceux-ci n'étaient souvent accessibles qu'après paiement d'un droit d'entrée qui devait être acquitté en espèces sonnantes et trébuchantes – droit qui, dans certains cas, pouvait même être affirmé et confié à des sociétés commerciales. La perte de ces piécettes, qui survient souvent au niveau de l'entrée, est une première source de découvertes monétaires sans caractère religieux précis. Au sein des sanctuaires eux-mêmes, d'innombrables activités profanes gravitant autour de la protection divine nécessitaient l'usage de la monnaie, autre source potentielle de pertes : achats d'offrandes animales ou végétales, d'objets votifs (statuettes en bronze ou en terre-cuite, ex-voto anatomiques ou autres), rétribution de l'officiant, activités de boucherie... Le rôle des temples en tant que lieu de placement de l'argent récolté en

---

<sup>173</sup> « *Coins for the Gods, Coins for the Merchants. Economy of the sacred compared to the economy of profane* », Athènes, Belgian School in Athens/Netherlands Institute at Athens/European Center for Numismatic Studies/The Scuola Archeologica Italiana di Atene/The Radboud University Nijmegen, 24-25 octobre 2019.

<sup>174</sup> Les cas cités par FAUDET 2010, p. 247-248 sont assez variés, mais au final peu nombreux.

vue de le faire fructifier par le prêt aux particuliers est bien documenté<sup>175</sup>. Il justifie la présence au sein des sanctuaires de banquiers et changeurs – on pense ici à l'épisode bien connu de Jésus chassant les marchands du temple (Matthieu 21, 12-13).

Toutefois, certaines catégories de « monnaies » ou « pseudo-monnaies » sortent sans la moindre ambiguïté du circuit strictement commercial. On pense ainsi aux statères gaulois fourrés : ceux-ci sont soigneusement exclus de la thésaurisation – du reste, leur masse interdit qu'on puisse les confondre avec de « vraies » monnaies – pour se concentrer sur un certain nombre de sites considérés comme des sanctuaires<sup>176</sup>.

C'est également le cas pour de nombreux plombs moulés sur des potins celtiques ou les imitant, avant d'évoluer vers une iconographie proprement romaine. Citons, à titre d'exemple, les nombreux plombs historiés découverts sur le sanctuaire de Vendeuil-Caply, dans l'Oise, où une fabrication de tessères<sup>177</sup> est datée des années 60 av. à 30/40 apr. J.-C.<sup>178</sup> On y observe dès lors la « romanisation » progressive des types.

Plus emblématique encore est un vaste ensemble de pseudo-monnaies moulées sur des bronzes (*dupondii* et *asses*) de Trajan, diffusé à partir du territoire des Nerviens dans les sanctuaires des cités voisines, d'Amiens chez les *Ambiani* à Tongres, en Germanie inférieure<sup>179</sup>. Une quarantaine de ces substituts monétaires dans lesquels nous pouvons voir en quelque sorte des jetons de temple, sont désormais connus. Leur aspect physique – absence de

---

<sup>175</sup> MALRIEU 2005.

<sup>176</sup> DOYEN 2018, p. 156.

<sup>177</sup> Dans l'Antiquité romaine, une tessère (du latin *tessera*) était une sorte de jeton permettant l'accès à certains biens et services, par exemple assister à des spectacles.

<sup>178</sup> HOLLARD, LE BRAZIDEC & GENDRE 2015.

<sup>179</sup> DOYEN 2017b.

finition, masse moyenne de 3,64 g alors que les *dupondii* officiels pèsent normalement quatre fois plus (12,53 g) – exclut formellement qu’il s’agisse de fausse monnaie destinée à tromper l’utilisateur. L’emploi d’un alliage jaune doré, solaire, aussi bien pour les *dupondii* radiés que pour les *asses* (en principe constitués de cuivre rouge), n’est sans doute pas anodin.

Seules ces catégories d’objets – plombs monétiformes ou non, substituts de statères d’or, pseudo-monnaies coulées en orichalque – ainsi que les monnaies d’or, d’argent et de bronze consacrées à l’aide d’un ou de plusieurs coups de burin, peuvent sans danger être rangées parmi les monnaies offertes aux dieux. Les plus connues de ces manipulations sont celles venant du sanctuaire de La Villeneuve-au-Châtelot, dans l’Aube, étudiées en détail dès 1984 mais erronément interprétées comme un geste d’opposition politique à Auguste<sup>180</sup>, et celles d’Alésia<sup>181</sup>. Dès lors, hormis ce matériel spécifique, il est malaisé de déterminer lors de la fouille d’un temple si une monnaie relève d’un dépôt volontaire destiné à honorer une divinité, ou si elle témoigne tout au plus d’une perte lors d’une transaction commerciale, ou encore au moment du paiement du droit d’entrée. Différents éléments, pourtant, devraient nous permettre de séparer grossièrement les deux types de monnaies : la topographie et l’iconographie.

Jusqu’ici nous disposons de très peu de données contextuelles permettant de replacer avec précision dans l’espace les monnaies issues de ces fouilles de sanctuaires. Il est certain qu’une poignée de monnaies découvertes autour du socle de la statue d’une divinité ou un exemplaire volontairement glissé dans les interstices des blocs formant le podium d’un temple, n’ont pas le même sens que les monnaies recueillies devant la porte de la *cella*, ou que

---

<sup>180</sup> ZEHACKER 1984.

<sup>181</sup> POPOVITCH 2001.

celles récoltées à l'entrée même du sanctuaire, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de celui-ci.

La seconde source documentaire potentielle, totalement passée sous silence jusqu'ici, est l'iconographie véhiculée par la monnaie, et l'éventuelle mise en scène de celle-ci. En effet, si depuis quelques années l'archéologie funéraire bénéficie d'un méticuleux protocole de prélèvement des monnaies déposées volontairement au sein des sépultures ou dans le remblai de celles-ci – nous y reviendrons par après –, rien de tel n'existe à ce jour pour les sanctuaires. Ce manque de curiosité est réellement affligeant. Seules quelques singularités occasionnelles ont été mentionnées, comme une surreprésentation locale du type SALVS AVG, observée par exemple à Bath, comme nous le verrons plus loin, ainsi que dans le sanctuaire d'Halatte, dans l'Oise, où 15 % des monnaies du II<sup>e</sup> s. portent une image de *Salus*<sup>182</sup>. En outre, rien n'est dit quant à leur mise en scène. *Stips* signifie « jeter » : si c'est bien le cas, nous devrions relever sur les sols des temples autant de pièces avec le droit vers le haut que le contraire. Cela n'a jamais été démontré. On peut dès lors tout aussi bien envisager que les monnaies aient été choisies en fonction du message qu'elles véhiculent en fonction de leur iconographie et soigneusement disposées sur le sol afin de constituer de véritables suites narratives comme cela est bel et bien le cas dans quelques contextes funéraires.

Nous avons récemment montré que les monnaies romaines avaient un genre, masculin, féminin – ou neutre dans le cas de représentations d'animaux ou d'objets inanimés<sup>183</sup>. Il est certain qu'une abondance anormale soit de monnaies genrées, soit de revers favorisant l'image d'une divinité ou d'un couple divin

---

<sup>182</sup> L'échantillon est toutefois réduit : BERDEAUX-LE BRAZIDEC, 2000, p. 230 et 259, cite à ce propos quatre *asses* et un *dupondius* des Antonins. Elle évoque également les deux *asses* d'Hadrien au revers *Salus Augusti* venant du temple de Genainville.

<sup>183</sup> DOYEN 2019b, p. 12-13.

spécifique – Apollon et Diane par exemple – ne serait pas sans conséquence sur l'interprétation des cultes, comme le sont les *ex voto* ou les inscriptions lorsqu'elles existent. À part à Bath, ce potentiel que portent les monnaies en tant qu'icônes n'a jamais été utilisé, ni même simplement évoqué.

### 7.1.2. Sites culturels non construits et monnaies

Les pages précédentes concernent les sanctuaires construits des mains de l'homme, que ce soit *ex nihilo* ou que le lieu de culte intègre une structure naturelle considérée comme le siège de la divinité ou son moyen d'expression – on pense aux émanations toxiques de l'antré de la Sybille à Cumès ou au sanctuaire de la forêt de Corgebin à Chaumont-Brottes (Haute-Marne), organisé autour d'un gouffre, lieu d'une résurgence temporaire formant une sorte de geyser d'eau bouillonnante pouvant atteindre une hauteur d'homme selon les observateurs. Ce phénomène constitue le témoin visible de l'activité de divinités chtoniennes<sup>184</sup>.

#### 7.1.2.1. Les cols et les passages

Tous les sites naturels habités par les dieux ne reçoivent pas des dons, ou les dons qu'ils reçoivent possèdent un statut pour le moins ambigu. Les offrandes monétaires effectuées au sommet des cols sont bien connues : G. Thüry relève dans son récent ouvrage pas moins de sept sites alpins ayant livré des dépôts d'importance variable<sup>185</sup>. Le plus connu est le sanctuaire de Jupiter *Poeninus* au Grand-Saint-Bernard<sup>186</sup>. Les quelque 2000 monnaies et autres objets métalliques (statuettes, plaques votives) qui y furent découverts lors des fouilles menées au début du XIX<sup>e</sup> s. relèvent-elles

---

<sup>184</sup> THOMAS 2003.

<sup>185</sup> THÜRY 2016, p. 76-80.

<sup>186</sup> VOUTAZ & ROUYER 2013 ; GOLOSETTI 2018, p. 273.



d'offrandes aux divinités résidant dans la montagne, Jupiter en tête, ou sont-elles simplement le témoignage d'un jet comparable à celui observé dans les gués, geste généralement effectué *pro salute Augusti* ? Les dépôts évoluent au cours du temps puisqu'on relève 786 monnaies grecques, celtiques et républicaines, 461 d'Auguste à Nerva, 200 de Trajan à Pertinax, 377 des Sévères à Carin et 387 de Dioclétien à l'an 400<sup>187</sup>.

Ne perdons pas non plus de vue que les monnaies ne constituent qu'une infime partie des offrandes déposées sur les lieux de culte, constituées aussi bien d'artefacts<sup>188</sup> – périssables ou non : on pense aux *ex-voto* en bois – que d'animaux sacrifiés et d'offrandes végétales, ces dernières souvent sous-documentées même à date récente.

Les principaux autres sites naturels, lieux de séjour des dieux, ou permettant d'entrer en contact avec eux, sont les suivants :

### 7.1.2.2. *Précipices et falaises*

Si les grottes et les gouffres semblent des lieux logiques pour accueillir un culte aux divinités infernales, on peut se poser la question de savoir pourquoi dans l'Antiquité les précipices et les falaises ont retenu l'attention en tant que potentiels lieux de culte. Mais la découverte d'artefacts dans ce type de site est sujette à différentes interprétations.

En effet, la présence d'un éventuel habitat au sommet d'un piton rocheux pose le problème de la gestion des déchets issus des activités domestiques. Les jeter dans la pente semble logique et, sans doute, est-ce assez systématiquement le cas. On doit donc s'attendre à retrouver dans les pentes de ces habitats des restes alimentaires, de la vaisselle brisée et de menus objets perdus lors

---

<sup>187</sup> GEISER 2005 ; THÜRY 2016, p. 77-78.

<sup>188</sup> KIERNAN 2009.

du nettoyage des sols. Mais lorsque les quantités deviennent très anormales, et que des objets de prestige, intacts ou non, accompagnent les innombrables monnaies qui y sont découvertes, d'autres explications moins prosaïques doivent être recherchées.

La « Roche-à-Lomme » à Dourbes, en province de Namur (B), est connue comme site archéologique riche en monnaies depuis le XVIII<sup>e</sup> s., mais l'iconographie locale conserve apparemment la trace de découvertes monétaires – imitations radiées, mais surtout un probable *aureus* de Postume au buste de face – dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>189</sup>.

Actuellement, ce sont 2600 monnaies qui ont été archivées depuis près d'un siècle, sur un total sans doute largement supérieur à 10.000 unités. Ce nombre est totalement démesuré par rapport à la superficie de la fortification édifiée au sommet du rocher dans le courant du III<sup>e</sup> s., estimée à 17,5 ares. Le site reste en activité jusqu'au IX<sup>e</sup> s. au moins, puisqu'il a livré trois monnaies d'or de sultans fatimides d'Égypte, l'une au XVIII<sup>e</sup> s. et communiquée alors à l'antiquaire Bernard de Montfaucon (1655-1741), la deuxième dans les années 1930, la dernière dans les années 1960. Cette dernière découverte est d'autant plus remarquable qu'elle a été faite par le conservateur du Cabinet des médailles de Bruxelles de l'époque, M. Thirion, lors d'une visite du site en compagnie de membres de la Société royale belge de numismatique<sup>190</sup>.

Notons que les versants de ce site ont également livré du matériel métallique de qualité, dont plusieurs bronzes figurés. Les monnaies sont essentiellement des divisionnaires de faible valeur – les imitations radiées et celles d'époque constantinienne sont

---

<sup>189</sup> DOYEN, à paraître.

<sup>190</sup> DOYEN 1985, p. 89 et pl. p. 88, n° 18. De la céramique et d'autres artefacts d'époque carolingienne confirment l'occupation du site à cette époque.

légion –, mais on relève également la présence de six siliques et imitations de siliques d'argent émises entre 408 et 420. Outre les quarts de dirhems arabes cités plus haut, le site n'a livré qu'une seule monnaie d'or, un rarissime divisionnaire de 9 siliques frappé à Siscia en 345 ou 346 par Constance II.

Implanté à une douzaine de kilomètres plus à l'est et dominant la vallée de la Meuse, le « Mont-Vireux » à Vireux-Molhain (Ardenes, F) présente les mêmes caractéristiques chronologiques et topographiques que la « Roche-à-Lomme ». Si une partie du site a été détruite au début du XX<sup>e</sup> s. par une carrière, la pente orientale a livré depuis les années 1970 les trois quarts des 2100 monnaies antiques récoltées à ce jour. À notre connaissance, excepté une imitation en argent doré d'un *solidus* de Magnence, aucune monnaie d'or n'a été découverte dans les versants du site. En outre, le petit mobilier métallique, dont un certain nombre de bronzes figurés à connotation religieuse, n'est pas rare au Mont-Vireux.

Un autre habitat de hauteur remarquable, situé à plusieurs centaines de kilomètres des deux précédents, est celui de « La Motte » à Écrille (Jura, F), qui a livré plus de 2500 monnaies antiques<sup>191</sup>. Le site étant réoccupé à l'époque médiévale, entre le X<sup>e</sup> et la fin du XV<sup>e</sup> s., les pertes attribuables à cette époque, que l'on ne peut considérer comme liées à un culte quelconque – encore que... –, nous serviront d'indicateur quantitatif des rejets purement domestiques : ces six siècles n'ont apporté que 79 monnaies ainsi qu'un jeton en cuivre et un méreau en plomb<sup>192</sup>.

Parmi les 2500 monnaies antiques d'Écrille – qui sont aujourd'hui sans doute plus de 3000 – figurent des siliques et *argentei* de

---

<sup>191</sup> BILLOIN, GANDEL, DOYEN & PACTAT 2018.

<sup>192</sup> BILLOIN, BORREL & GOY 2017.

Valentinien III et de Majorien (3 ex.), mais également deux *tremisses* de Valentinien III. Le premier est un faux en métal doré, l'autre est une imitation frappée en or pâle. Ces six monnaies précieuses sont accompagnées d'objets de prestige, comme deux fibules aviformes en argent doré (V<sup>e</sup>/déb. VI<sup>e</sup> s.), une paire de fibules zoomorphes en argent ainsi qu'un bracelet du même métal.

De nombreux autres sites jurassiens, étudiés par David Billoin dans le cadre de sa thèse de doctorat<sup>193</sup>, attestent d'activités semblables, avec un rejet sur les pentes d'objets de valeur qui sont autant de marqueurs du statut social des occupants. Ces objets, parfois toujours fonctionnels, ne peuvent s'interpréter comme de simples rejets domestiques.

### 7.1.2.3. *Les grottes*

Le dépôt d'offrandes en grotte semble une pratique largement répandue en Gaule comme ailleurs<sup>194</sup>. Le sud de la Belgique, essentiellement calcaire et donc riche en cavités de tout genre, certaines très vastes et aménagées à des fins touristiques, a révélé depuis le XIX<sup>e</sup> s. de nombreuses traces d'occupations souterraines, souvent d'époque romaine. Les découvertes de monnaies y sont fréquentes, comme elles le sont du reste dans d'autres régions de Gaule. Ainsi toutes les grottes-sanctuaires rutènes ont-elles livré des monnaies : la Grotte des Fées à Montpeyroux (Puy-de-Dôme), celle de Mounios au Cros (Hérault) ou encore celle de l'Ourtiguet à Sainte-Eulalie-de-Cernon (Aveyron)<sup>195</sup>.

---

<sup>193</sup> « L'habitat perché et le peuplement entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge dans le massif Jurassien (IV<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle) », Université Paul-Valéry Montpellier 3, en cours de publication.

<sup>194</sup> Par exemple en Italie et en Turquie actuelle.

<sup>195</sup> FEUGÈRE & GINOUEZ 2016.

Toutefois, le numéraire découvert dans les grottes pose un problème d'interprétation semblable à celui des falaises. S'agit-il de dépôts volontaires ou de traces d'occupations temporaires ? Si les religions du paléolithique ont largement fait appel au monde souterrain pour la plupart de leurs rituels, les cavernes ont de tout temps servi de refuge. Il est dès lors malaisé de faire la distinction entre des occupations limitées dans le temps et la présence occasionnelle ou récurrente d'individus dans un but religieux.

Le cas le plus emblématique est sans doute le « Trou de Han » à Han-sur-Lesse, en province de Namur (B).

Après un parcours souterrain de plusieurs kilomètres, encore partiellement inexploré, la Lesse réapparaît dans une vaste salle souterraine s'ouvrant sur un porche disposant de plages qui furent « occupées » de manière occasionnelle depuis le Néolithique. Les âges des métaux, et plus particulièrement celui du Bronze final, ont livré de très nombreux objets de prestige en métal (or, bronze et plomb) récoltés lors de fouilles subaquatiques au fond de la rivière profonde parfois de plus de dix mètres. Les fouilles menées sur une des plages ont permis la découverte de sept mâchoires humaines issues de têtes coupées qui avaient été exposées sur les poteaux, montrant de manière formelle l'existence de gestes rituels. Ceux-ci semblent se prolonger longtemps après la conquête si l'on se fie aux datations au  $^{14}\text{C}$ <sup>196</sup>.

Le numéraire récolté lors des fouilles subaquatiques est assez abondant et comprend 120 monnaies émises entre la période gauloise et les années 337-340. Le jet de monnaies s'accompagne de l'immersion d'autres artefacts métalliques, comme des fibules, mais également des objets de valeur comme un diplôme militaire daté du règne de Trajan. Pour un document aussi précieux, pour

---

<sup>196</sup> WARMENBOL 2010, p. 113-114.

son propriétaire comme pour ses héritiers, un rejet issu d'une simple activité domestique est difficilement concevable.

Les récipients en céramique récoltés dans le fond de la rivière, très nombreux, sont dominés par la vaisselle de table, avec un nombre important de gobelets. Dans le cas d'une grotte refuge, on se serait attendu à trouver des récipients de stockage ainsi que de la céramique culinaire, ce qui n'est pas le cas, laissant supposer que le statut de « grotte refuge » n'est pas l'explication la plus plausible. Le courant, parfois important en période de crue, a provoqué le déplacement du mobilier : sa géolocalisation ne permet donc pas de définir des zones privilégiées de jet et de restituer les gestes rituels dont la grotte fut le témoin.

### *7.1.2.4. Les gouffres et les puits*

Avec les grottes, les effondrements karstiques – et leur équivalent construit des mains de l'homme, à savoir les puits – sont les chemins menant directement au monde souterrain. Il n'est donc pas étonnant que les uns comme les autres aient bénéficié d'offrandes aux divinités.

#### *A. Les gouffres*

Les gouffres, temporairement ou en permanence noyés par des rivières souterraines, constituent une sous-catégorie relativement peu fournie de sites ayant servi de réceptacle aux jets de monnaies. Le gouffre le plus connu est sans doute celui de l'exsurgence de la Sorgue à Fontaine-de-Vaucluse (F), qui constitue le plus important site naturel de ce type en France et sans doute l'un des plus grands du monde. La résurgence libère annuellement entre 630 et 700 millions de mètre cube d'eau. Le gouffre se situe au pied d'une falaise à pic de 290 m de hauteur. Des fouilles sous-marines ont été effectuées en 1998, 2001 et 2003. À cette occasion, les chercheurs

ont fait usage d'un sous-marin, le *Spélénaute*, qui a permis d'atteindre le fond du siphon, situé à quelque 315 m de profondeur, mais c'est entre 40 et 80 m que l'essentiel du matériel archéologique a été extrait. Il se compose de 1600 monnaies et objets datés du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. au V<sup>e</sup> s. de notre ère. À notre connaissance, aucune étude spécifique des monnaies n'a fait l'objet d'une publication.

Un autre site, dont le contexte est en partie semblable, a été évoqué ci-dessus<sup>197</sup>. Il s'agit du gouffre de la Forêt du Corgebin à Chaumont-Brottes, en Haute-Marne (F). Il combine en réalité les deux sous-catégories que sont les gouffres naturels et les puits. Celui de Chaumont est formé d'une faille tectonique de 15 m de profondeur utilisée temporairement comme exutoire aux eaux d'une rivière souterraine. Lors de la sacralisation du site, en l'honneur de la déesse *Atesmerta* comme le désigne un autel inscrit découvert lors de la vidange du puits, un aménagement de cette cavité naturelle donnant accès à un petit lac souterrain a été rectifié en forme de puits régulier. Le gouffre proprement dit a livré 327 monnaies dont la frappe s'étale de l'époque gauloise jusqu'en 244 apr. J.-C. La fouille du petit sanctuaire attenant a permis la découverte, outre d'assez nombreux *ex-voto* en pierre, de 102 monnaies antiques supplémentaires, certaines étant percées.

### ***B. Les puits***

Il n'est pas question de dresser ici un quelconque inventaire des très nombreux puits romains ayant livré du matériel « culturel ». On peut du reste insister ici sur la fréquence anormalement élevée de crânes humains dans des contextes d'époque impériale un peu partout en Gaule !

---

<sup>197</sup> THOMAS 2003.

Nous nous contenterons de citer deux cas particulièrement emblématiques de puits à fonction religieuse. Tous deux relèvent de la cité des Rèmes.

Le petit sanctuaire rural de Matagne-la-Petite, en province de Namur, a été fouillé en 1978/1979<sup>198</sup>. Il s'inscrit dans un enclos rectangulaire de 115 x 62 m et comprend un *fanum* qui, une fois dédoublé, fut plusieurs fois remanié. À date tardive fut accolé contre le temple le plus récent un petit édifice carré enserrant un puits qui a livré un riche mobilier. Nous relevons dans son remplissage 159 monnaies s'achevant par un *aes* 4 des années 388-392, mais encore une abondante vaisselle en alliage cuivreux (2 poêlons, un grand bassin et divers récipients), des bijoux, de très nombreuses clefs dont la présence s'explique mal, des objets en os, en bois, en jais, ainsi qu'une grande rouelle en étain portant une dédicace à IOVI OPTIMO MAXIMO. Le remplissage du puits contenait également, en alternance, des dépôts végétaux, dont de très nombreuses pommes de pin et surtout des branches de buis, deux arbres connus pour leur feuillage persistant et pour leur symbolique. Nul doute que ces dépôts sont d'une manière ou d'une autre liés au renouvellement des saisons, malgré la certitude d'un culte à Jupiter, attesté sous sa forme préromaine de Taranis dans le petit temple celtique ayant précédé le plus ancien édifice d'époque impériale.

Le second ensemble sur lequel il faut attirer l'attention est constitué de deux puits de grande taille appartenant à la réoccupation du vaste édifice semi-enterré de la rue Belin à Reims, fouillé naguère par Ph. Rollet<sup>199</sup>. Construit à l'époque sévérienne et détruit par un incendie peu avant 250, ce complexe monumental fut réoccupé brièvement dans les années 260. On y creusa alors

---

<sup>198</sup> DE BOE 1982.

<sup>199</sup> CAG 51/2, p. 219.



deux puits cuvelés à l'aide de grands blocs sculptés ou portant des inscriptions, récupérés dans une nécropole du Haut-Empire. L'importance des travaux et les poids des blocs déplacés et mis en place justifient peut-être d'y voir la main de l'armée. Ces puits ont livré un important matériel, parmi lequel figurent 21 monnaies (puits nord) et 26 monnaies (puits sud), qui s'achèvent dans les deux cas par des bronzes et des antoniniens de Postume, montrant leur stricte contemporanéité. Au numéraire s'ajoutent divers objets, dont une statuette en ronde bosse représentant une Diane chasseresse, et de la vaisselle en bronze de qualité dont une remarquable oenochoé à anse historiée figurant la Judée en pleurs assise sous un palmier, un type hérité de la numismatique d'époque flavienne. Une fois encore, de simples pertes semblent peu vraisemblables : la qualité du matériel justifiait une descente au fond du puits afin de récupérer des objets malencontreusement perdus.

### *7.1.2.5. Les sources, les fontaines et bassins*

Nous retrouverons dans ce chapitre la même distinction que celle qui a été faite à propos des gouffres et des puits : une opposition entre les sites laissés dans leur état naturel – les sources – et ceux aménagés par l'homme pour les transformer en bassins ou en fontaines.

Contrairement aux monnaies jetées dans les puits et les gouffres naturels, celles lancées dans les sources et les fontaines étaient de toute évidence destinées à être récupérées.

Cette catégorie de lieux de culte, ou plus précisément ces lieux ayant bénéficié de gestes rituels, est sans doute quantitativement la mieux fournie, sans pour autant être la mieux documentée<sup>200</sup>. Pourtant, en se limitant aux seules sources et fontaines des

---

<sup>200</sup> THURY 2016, p. 68-70.

provinces septentrionales de l'Empire ayant livré des monnaies, Eberhard Sauer a recensé 11 sites en *Gallia Belgica*, 4 en *Germania inferior* et pas moins de 18 en *Germania superior*<sup>201</sup>. En outre, il est intéressant de relever que le jet de monnaies dans des sources et fontaines apparaît dès l'époque celtique : il s'agit en réalité du prolongement de gestes plus anciens, remontant aux âges de métaux. G. Kurz a dressé naguère la liste des dépôts monétaires celtiques effectués en milieu humide en France, Allemagne, Tchéquie, dans les Alpes et en Italie du Nord. Onze concernent des fontaines, et sept d'entre elles demeurent encore actives à l'époque romaine<sup>202</sup>.

Les découvertes de tablettes inscrites montrent que le fond des sources, et plus spécifiquement celles d'eau chaude, était considéré comme une porte menant vers les enfers<sup>203</sup>. Dans celle de Gevrey-Chambertin (Côte-d'Or, F), furent récoltés une bille en bronze inscrite et huit dés cubiques portant des nombres de I à CCXLII (242), associés à 28 monnaies allant jusqu'au règne de Théodose<sup>204</sup>. Cette découverte montre que la divination était pratiquée dans ces endroits. Mais chaudes ou froides, les sources ont de tout temps attiré le jet d'objets, dont des monnaies parfois déposées en très grand nombre. Ce rituel est du reste encore largement répandu de nos jours : il suffit de penser à la *Fontana dei Quattro Fiumi* et des deux autres fontaines de la *piazza Navona* à Rome. Le rite, en réalité relativement récent, est de tourner le dos à la fontaine et de jeter de la main droite une monnaie de faible valeur par-dessus l'épaule gauche. Ce rituel à but essentiellement touristique est destiné à favoriser le retour à Rome afin de soi-disant récupérer la monnaie jetée lors de la visite précédente. La symbolique sous-jacente est donc peu ou prou celle de la *Fortuna redux*. Notons au

---

<sup>201</sup> SAUER 2005, p. 113 et carte fig. 35 p. 112.

<sup>202</sup> KURZ 1995, p. 60, fig. 13 ; SAUER 2005, p. 100.

<sup>203</sup> SAUER 2005, p. 120.

<sup>204</sup> BERDEAUX-LE BRAZIDEC & FEUGÈRE 2011.

passage que ce geste rapporte à la ville de Rome environ un million d'euros par an, soit près de 2000 € par jour, correspondant chaque semaine à une masse de 550 kg de piécettes essentiellement de cuivre. Mais de tels gestes, fruits d'une « exportation » relativement récente, existent dans de nombreuses villes d'Europe et du Nouveau Monde.

Pour ce qui est de l'Antiquité, nous pouvons tout d'abord évoquer deux fontaines de Rome. D'une part le *Lacus Curtius*, situé au milieu du forum où, aux dires de Suétone (*Aug.*, 57, 1), la population de Rome, toutes classes confondues, jetait chaque année une pièce de monnaie lors des vœux *pro salute Augusti*. Toujours à Rome, à l'emplacement d'un bois sacré mentionné par Ovide dans ses *Fastes* (6, 395-416), fut construite la fontaine d'Anna Perenna. Fouillée en 1999, elle a livré des dépôts témoignant d'exceptionnelles pratiques magiques s'étendant du IV<sup>e</sup> s. av. au VI<sup>e</sup> s. apr. J.-C.<sup>205</sup> Parmi le remarquable mobilier recueilli, nous relevons environ 600 monnaies. Notons que d'autres sources italiennes ont livré des monnaies, par exemple celle de Vicarello (*Aquae Apollinares*), dans le Latium<sup>206</sup>.

À l'autre extrémité de l'Empire, Bath, *Aquae Sulis*, dans le Somerset, à 180 km à l'ouest de Londres, a livré au XIX<sup>e</sup> s. lors des fouilles du bassin d'eau chaude – la source débite quotidiennement 1,2 million de litres d'eau à 46° – pas moins de 12.4000 monnaies dont 7645 antérieures à 260 apr. J.-C. Comme bien d'autres, le site tombe en désuétude à l'époque théodosienne, vers 390.

Le numéraire a fait l'objet d'un catalogue malheureusement compact et peu utilisable en ce qui concerne les figurations des revers, mais il a bénéficié d'une étude détaillée de la part de David

---

<sup>205</sup> MCINTYRE & MCCALLUM 2019.

<sup>206</sup> SAUER 2005, p. 120.

Walker en 1988<sup>207</sup>. Cet auteur est le seul à s'être interrogé à la fois sur le choix des différentes dénominations jetées dans l'eau au fil du temps, mais également au programme iconographique véhiculé par les monnaies déposées dans la fontaine. En comparant les pourcentages observés avec ceux issus des sites de Gaule, des Germanies, du *limes* rhéno-danubien et d'Italie, il a pu montrer des différences significatives dans le choix des types monétaires. Il note ainsi une surabondance des *asses* d'Hadrien du type SALVS AVG (RIC II/3<sup>2</sup> 881-886). Attestés par neuf exemplaires dans l'ensemble de la région rhéno-danubienne, ils sont cinquante-deux à Bath ! De même, les *dupondii/asses* de son épouse Sabine (RIC II/3<sup>2</sup> 2475/2477) au type VESTA sont proportionnellement trop nombreux sur le site, sans qu'aucune explication n'ait été fournie. D'autres revers sont d'interprétation plus problématique, comme les bronzes à la légende BRITANNIA, absents des sites italiens et rhéno-danubiens, mais présents en très grandes quantités à la fois à Bath (213 ex. !) et à Coventina (72 ex.)<sup>208</sup>. Là encore, le choix de la figure de *Britannia* assise sur son rocher n'est pas évidente, sauf si dans l'imaginaire collectif cette représentation assez banale d'une province était assimilée à une divinité spécifique.

Située plus au nord encore, à proximité de Carrawburgh – un fort du mur d'Hadrien – la *Coventina's well*, dédiée comme son nom l'indique à la déesse celtique des eaux *Coventina*, a livré environ 8000 monnaies, dont 6715 antérieures à 260 apr. J.-C. Ici encore, les cultes justifiant le dépôt de monnaie s'interrompent subitement vers 380, une décennie plus tôt qu'à Bath, mais toujours sous Théodose dont le règne marque clairement une rupture. Nous

---

<sup>207</sup> WALKER 1988.

<sup>208</sup> Le style de ces monnaies est bien celui de Rome. Les numismates hésitent sur la diffusion du type dans la province de Bretagne : soit les monnaies, frappées à Rome, étaient expédiées « en bloc » dans l'île, soit les coins, gravés dans la capitale, y étaient envoyés et la frappe se faisait sur place.

verrons plus loin, à propos des monnaies découvertes dans les gués, la signification de cette interruption.

Nous avons survolé la situation à l'étranger, mais la France n'est pas en reste pour l'étude des monnaies venant des fontaines et des bassins, même si c'est un numismate étranger, allemand en l'occurrence, qui a traité le site le plus important.

Les fouilles menées en 1875 dans le « puisard romain » de Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne) ont livré, dans une couche d'une dizaine de centimètres à peine, plus de 10.000 monnaies dont 4700 ont pu être retrouvées dans les réserves du musée. Ce matériel a attendu 2005 pour être publié en détail par Eberhard Sauer. Il comprend 4 monnaies d'or (3 *aurei*, 1 *solidus* d'Honorius) ainsi que 158 deniers et quinaires d'argent de la République et d'Auguste. Le reste consiste essentiellement en bronzes du début de l'Empire (Nîmes, Lyon, ateliers secondaires de Gaule), où dominant les *semisses* « à l'aigle », avec 1499 exemplaires. Les jets de monnaie diminuent sensiblement après l'époque augustéenne, – ils sont à cette époque apparemment le fait de militaires –, pour s'interrompre presque totalement après les Sévères : le IV<sup>e</sup> s. n'est attesté que par une douzaine de pièces seulement, dont à peine cinq émises entre 364 et 402.

E. Sauer s'est principalement intéressé aux multiples manipulations et mutilations dont les monnaies ont fait l'objet. Ainsi, en observant les *dupondii* nîmois fractionnés, il a mis en évidence un déficit (42 % contre 58 %) de la moitié de gauche, celle portant le portrait d'Agrippa, par rapport à celle de droite, ornée de l'image d'Auguste. L'auteur suppose dès lors un choix délibéré du fragment montrant l'image impériale<sup>209</sup>. Toutefois, partant de la pétition de principe qu'il s'agit d'un site spécifiquement dédié au

---

<sup>209</sup> SAUER 2005, p. 118 : 204 moitiés de droite contre 150 de gauche.

culte de l'empereur, E. Sauer ne s'intéresse pas particulièrement à l'iconographie des revers figurant sur les 387 monnaies post-augustéennes, et ce malgré la présence dans la fontaine d'un autel en pierre dédié à *Borvo* et *Damona* (CIL XIII, 5919). De plus, pas moins de huit autres dédicaces au dieu guérisseur *Borvo* et à sa parèdre *Damona*, déesse des sources et des rivières, ont été mises au jour ailleurs sur le site. Ces découvertes montrent que le culte impérial attesté par le jet de monnaies *pro salute Augusti* passait par une intercession auprès des deux anciens dieux celtiques.

D'autres lieux mériteraient d'être mentionnés, comme la Fontaine de *Divona* à Cahors, dont le numéraire a été publié en 1995 par Daniel Schaad<sup>210</sup>, mais un tel catalogue de site, hors de propos, nous entraînerait trop loin.

#### 7.1.2.6. Les lacs et les étangs

Les lacs, les étangs et les marais ont été de tout temps un lieu privilégié des dépôts métalliques et autres : on pense évidemment aux meurtres rituels des tourbières, dont l'homme de Tollund (Danemark) mort entre 375 et 210 av. J.-C. est le plus connu.

L'exemple le plus souvent évoqué – mais qui pose de nombreux problèmes – est celui de l'incroyable trésor jeté par les Tectosages dans le « Lac de Tolossa ». L'historien grec Poséidonios, recopié par Strabon (*Géogr.*, IV, 1, 12-14), raconte que les Tectosages avaient déposé leur trésor – estimé à 15.000 talents<sup>211</sup> – en partie dans des enclos (*sèkos*) et en partie dans des « lacs sacrés » (*limnai hierai*) qui n'ont jamais été localisés, mais qui devaient être situés dans la ville même de *Tolassè*, identifiée selon toute vraisemblance à l'*oppidum* de Vieille-Toulouse<sup>212</sup>. Ces richesses, toujours selon Poséidonios, n'étaient pas composées d'objets façonnés, mais bien

---

<sup>210</sup> SCHAAD 1995.

<sup>211</sup> 388 tonnes...

<sup>212</sup> BOUDATCHOUK *et al.* 2006.

de métaux bruts, des lingots d'or et d'argent. En outre se pose le problème du terme *lacus*, traduit par « lac », dans une zone où rien de tel n'existe. Il semblerait que le terme puisse en réalité désigner des fontaines ou des citernes.

Quoi qu'il en soit, le rapport avec l'eau demeure, et celui-ci est bien attesté dans le monde celtique. On pense bien évidemment aux jets rituels effectués sur le site éponyme de La Tène, sur la rive nord du lac de Neuchâtel (CH). Outre d'innombrables armes, dont de nombreuses épées souvent encore placées dans leur fourreau, figurent des offrandes animales – voire humaines puisqu'une vingtaine de crânes sont conservés –, de nombreux dons en matériaux périssables (bois, textiles, vanneries), ainsi que des monnaies (neuf statères et six quarts de statère en or, et de nombreux potins). Les gestes qui y sont pratiqués débutent très tôt, aux VII<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. av. J.-C., mais ils étaient toujours d'actualité au début de la période romaine<sup>213</sup>.

La même région montre des contextes très étonnants, comme ceux observés sur le site culturel lacustre de Conjux, au bord du lac du Bourget (Savoie, F). Le dépôt de plusieurs monnaies, placées de chant et non à plat – et il y en a des dizaines, essentiellement d'époque antonine – était marqué par une longue baguette fichée dans le sol. Le site se caractérise par une véritable forêt de piquets en bois blanc, entre lesquels apparaissent de nombreuses offrandes, que ce soient des vases en céramique ou des monnaies. Ces piquets portaient peut-être « des *tituli* ou des *pinaces* ou d'autres marqueurs destinés à commémorer un geste », selon les termes de Sébastien Nieloud-Müller<sup>214</sup>. Ce type de mise en scène très particulier serait attesté en France à Bâlons-Bouvellemont

---

<sup>213</sup> La littérature relative au site et à son interprétation est extrêmement abondante. On trouvera l'essentiel de l'information sur <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/012555/2014-02-19/>

<sup>214</sup> NIELOUD-MÜLLER 2015

(Ardennes), Noyon (Oise), Paule « Saint-Symphorien » (Côtes-d'Armor), Lavau (Aube) et en Allemagne, au Martberg bei Pommern, chez les Trévires<sup>215</sup>.

Il est toutefois délicat de voir en Conjux un site purement aquatique : on sait que les modifications climatiques ont provoqué la montée du niveau des lacs et donc la submersion des plages et des sites qui s'y trouvaient. Mais d'indubitables jets de monnaies dans les lacs sont bien attestés par les sources épigraphiques d'époque romaine. Nous avons évoqué plus haut les *stipes* jetés sous le règne de Néron dans le lac Velinus à Narni (Ombrie, IT), mentionnés sur une stèle portant l'image d'un prêtre repêchant dans l'eau les monnaies jetées par les fidèles.

#### 7.1.2.7. Les gués

Dénominations	Reims	Condé-sur-Aisne
<i>Dupondii</i>	25,0 %	6,6 %
<i>Asses</i>	40,0 %	42,2 %
Pseudo-asses	30,0 %	44,3 %

Figure 5 – Rapport (en %) des dénominations de Claude récoltées à Reims et à Condé-sur-Aisne  
(d'après Doyen 2007, p. 132, tabl. 48).

Il convient de rappeler la spécificité des monnaies récoltées dans les gués, un phénomène relevé récemment encore<sup>216</sup>. Les gestes rituels qui y sont pratiqués commencent à être bien connus. Ainsi, sous les Julio-claudiens, nous n'y rencontrons jamais d'*asses* coupés en deux, une opération banale par ailleurs, mais qui mutilé le portrait impérial. L'argument de la « plus petite valeur » ne résiste pas à l'examen, car sur les mêmes sites les *semisses*, valant la

<sup>215</sup> WIGG-WOLF 2018, p. 23.

<sup>216</sup> CHAMEROY & LAMBOT, 2011, p. 63 ; THURY 2016, p. 73-74.



moitié d'un as, y sont tout aussi nombreux que dans les habitats, comme le montre la comparaison que nous avons autrefois effectuée entre les trouvailles de Reims et celles du gué proche de Condé-sur-Aisne (fig. 5). Le seul dénominateur commun est d'ordre iconographique : toutes les monnaies jetées au passage des fleuves portent un portrait intact de l'empereur ou d'un membre de sa famille<sup>217</sup>. Nous avons vu plus haut que la minutieuse étude de E. Sauer à propos des *dupondii* nîmois fractionnés de Bourbonne-les-Bains avait mis en évidence un déficit de moitiés gauches, celles portant le portrait d'Agrippa<sup>218</sup>.

Les dépôts de monnaies effectués dans les gués sont très nombreux et ne se limitent certes pas à la Gaule. Leur spécificité est telle que dans la synthèse que nous avons consacrée aux monnaies de Reims, nous avons systématiquement traité à part les données quantitatives qui en sont issues<sup>219</sup>.

Les catalogues des découvertes de rivières, une fois n'est pas coutume, sont généralement détaillés, mais l'interprétation et la contextualisation des récoltes laissent souvent à désirer. Les conditions de découverte n'y sont pas étrangères, beaucoup de ces monnaies étant issues de dragages. En outre, le matériel associé est rarement étudié : quelques éléments considérés comme « typiques » sont illustrés, souvent à partir de gravures anciennes : bronzes figurés, fibules, mais le petit mobilier en métal, en verre, en pierre ou en os, et surtout la céramique, si tant est qu'elle soit présente, ne sont en général même pas évoqués. L'interprétation repose donc sur un matériel tronqué.

---

<sup>217</sup> DOYEN 2007, p. 62.

<sup>218</sup> SAUER 2005, p. 118.

<sup>219</sup> DOYEN 2007, p. 62, tabl. 21 ; p. 120, tabl. 43 ; p. 130, tabl. 47C ; p. 140, tabl. 55C, etc.

Nous ne relèverons ci-dessous que quelques sites parmi les plus importants d'Italie et de Gaule.

À tout seigneur tout honneur : le gué sur la rivière Liri ou Garigliano, à proximité de l'antique *Minturnae* (Formia), à l'endroit où la *via Appia* quitte la Campanie pour le Latium, fait figure de véritable « monstre » pour ce qui est des découvertes monétaires. Clive Stannard, qui étudie patiemment le site depuis plusieurs décennies, estime à environ 800.000 le nombre de monnaies du III<sup>e</sup> s. av. au VI<sup>e</sup> s. apr. J.-C. qui y furent découvertes, soit au bas mot la bagatelle de quatre tonnes de métal.

Comme on s'en doute, aucune véritable synthèse n'a encore été publiée, pour autant que ce soit un jour envisageable pour une telle masse de documents, mais nous disposons d'un certain nombre d'articles partiels, souvent très détaillés<sup>220</sup>. Un ensemble d'environ 2000 exemplaires, publié en 1970 a montré la présence proportionnellement non négligeable de deniers (23 ex.) ou d'antoniniens d'argent (2 ex.) et de quinaires (3 ex.). Si les *asses* sont très abondants, les sesterces ne sont pas rares, contrairement aux gués de Gaule, où la tendance est clairement en faveur des très petites dénominations. Assez curieusement, deux hypothèses ont été avancées pour expliquer cette invraisemblable accumulation dans le Liri : soit le jet par des personnes passant sur un pont franchissant le fleuve, soit des pertes (!) issues de la ville proche et réunies par le courant à cet endroit. Comme le notent les auteurs « *the religious terracottas found on the site may favour the first hypothesis, but both factors could have been operative* »<sup>221</sup>. On est fort surpris qu'on puisse émettre l'hypothèse de rejets domestiques réunis par le courant, à moins de supposer que les Minturnins jetaient littéralement l'argent par les fenêtres. Le chemin parcouru

---

<sup>220</sup> FRIER & PARKER 1970 ; METCALF 1974.

<sup>221</sup> FRIER & PARKER 1970, p. 91.

en un demi-siècle dans l'interprétation de ces dépôts fluviaux est considérable, même si beaucoup reste à faire.

D'assez nombreux autres dépôts de rivières ont été recensés en Italie, le plus connu étant bien évidemment celui du Tibre, malheureusement très imparfaitement connu. Toutefois les *quadrantes* qui en proviennent, étonnamment abondants, ont fait l'objet en 1975 d'une étude spécifique : ceux figurant dans un seul lot découvert dans les années 1965-1975 sont au nombre de 1147, auxquels s'ajoutent 30 *semisses*<sup>222</sup> et 991 monnaies de bronze de Claude. Issues de découvertes anciennes ou plus récentes, ces dernières ont été publiées en 1984 par Hans-Markus van Kaenel<sup>223</sup>. Le nombre total de pièces découvertes est de toute évidence considérable. Deux lots conservés au Museo Nazionale Romano totalisent à eux seuls 551 sesterces, 3352 *dupondii* et *asses* ainsi que 270 *semisses* ou *quadrantes*.

Les gués de Gaule ont fait l'objet d'études détaillées dont les plus anciennes – si l'on excepte les mentions des récoltes du XIX<sup>e</sup> s. – datent des années 1960, au moment où Jean-Baptiste Giard, alors conservateur à la Bibliothèque nationale de France s'est intéressé à ce type de dépôts.

– Le gué de Condé-sur-Aisne (Aisne, F)<sup>224</sup>, en amont du confluent de l'Aisne et de la Vesle, a livré en 1959 un ensemble de 247 monnaies gauloises, 23 républicaines et 3072 monnaies impériales jusqu'en 388-392. S'y ajoutent 871 bronzes impériaux frustes. Le catalogue édité en 1968 et 1969 par J.-B. Giard est remarquable

---

<sup>222</sup> KING 1975. Il s'agit d'un lot tronqué : les pièces de grand module auraient été extraites de l'ensemble et vendues à part, puisque l'ensemble provient de fouilles illégales.

<sup>223</sup> VON KAENEL 1984.

<sup>224</sup> GIARD 1968-1969. Il semblerait que 3000 ou 4000 monnaies supplémentaires attendent encore leur étude. Voir *supra* tabl. fig. 5.

## LE THÉÂTRE DES GESTES

pour l'époque. Il s'accompagne surtout de onze planches photographiques illustrant de très nombreuses imitations, essentiellement des *asses* d'époque julio-claudienne, un thème cher à l'auteur de l'étude.

– Le gué de Montereau (Yonne, F), en amont du confluent de l'Yonne et de la Seine, a fourni entre 1971 et 1973, 3928 monnaies, certaines consacrées par des coups de cisaille. Nous relevons dans l'étude qu'y a consacré J.-B. Giard en 1977-1978 : 8 gauloises, 4 républicaines et 2464 impériales d'Auguste à Probus (auxquelles s'ajoutent 1452 *asses* et *dupondii* illisible). Deux exemplaires seulement sont postérieurs à 282, le plus récent datant de 367-375<sup>225</sup>.

– Le lit de la Vilaine à Rennes (Ille-et-Vilaine, F)<sup>226</sup> a livré au XIX<sup>e</sup> s. 7615 monnaies dont 18 gauloises, 191 républicaines et 7406 impériales jusqu'en 388-402 (1 ex.). Si le site semble encore très actif entre 192 et 294, avec 109 exemplaires, 29 monnaies seulement sont postérieures à la réforme de Dioclétien en 294.

– Le site du franchissement du cours de la Mayenne au « gué de Saint-Léonard » à Mayenne, dans le département du même nom<sup>227</sup> a livré en 1863 un ensemble de 22.438 monnaies, à savoir 9 grecques, 1 unique gauloise, 285 républicaines et 22.143 impériales d'Auguste à Commode (plus 2 antoniniens de Claude II). C'est l'ensemble français qui a fait l'objet de l'étude la plus fouillée, grâce à Paul-André Besombes.

Si l'or y est absent, comme dans les autres gués de Gaule, on relève néanmoins un certain nombre de monnaies d'argent, à savoir 36 deniers et quinaires. À ces nombreuses monnaies s'ajoutaient des

---

<sup>225</sup> GIARD 1977-1978.

<sup>226</sup> TOULMOUCHE 1847. La plupart des données figurent dans BESOMBES 2003-2004.

<sup>227</sup> BESOMBES 2003-2004.

*ex-voto*, dont des armes miniatures et des statuettes de déesses-mères.

– À Namur, dans la province belge du même nom, un gué ou pont situé sur la Sambre, à une centaine de mètres de son confluent avec la Meuse, a livré du milieu du XIX<sup>e</sup> aux années 1950, 1610 monnaies antiques (sur un total infiniment plus important), qui ont fait l'objet en 1989 d'une monographie détaillée de la part de J. Lallemand<sup>228</sup>. Parmi cet ensemble, nous noterons 13 pièces grecques et gauloises, 9 républicaines et 1588 impériales dont 34 postérieures à 388 apr. J.-C. Chose très inhabituelle, J. Lallemand est la seule à tenter une répartition spatiale du matériel, en fonction des données enregistrées au moment des découvertes : sur les 1586 pièces utilisables, 375 sont ainsi géolocalisées, avec un renvoi au numéro du catalogue<sup>229</sup>. On remarquera que les trouvailles, à de rares exceptions près, se localisent sur la rive droite de la Sambre, sur une longueur d'environ 300 mètres, alors que le *vicus* antique était installé sur la rive gauche. Il semblerait donc que le jet s'effectue une fois la Sambre franchie, avant d'aborder sur le site du confluent, au lieu-dit « Le Grognon », dont la fouille s'est achevée il y a peu. La géolocalisation du matériel semble montrer un déplacement du lieu de passage au cours du temps. Comme le note J. Lallemand, « l'activité aux environs du confluent se réduit fortement, semble-t-il, après 260 ; nous verrons qu'elle se déplace, sans doute, plus en amont »<sup>230</sup>. Les découvertes associées sont, une fois encore, à peine mentionnées, à l'exception d'une statuette en bronze de Mercure, conservée au musée archéologique de Namur.

---

<sup>228</sup> LALLEMAND 1989.

<sup>229</sup> *Ibid.*, tabl. p. 16.

<sup>230</sup> *Ibid.*, p. 10.

## LE THÉÂTRE DES GESTES

Le numéraire issu des gués et autres trouvailles de rivières de Grande-Bretagne – qui se limitent apparemment au *London Bridge* à Londres et aux découvertes de Piercebridge – a fait l'objet d'une synthèse récente. Les observations effectuées par Roger Bland recourent celles relevées en Gaule, dans les Germanies et en Italie<sup>231</sup>.

Si les explications données autrefois à ces accumulations sont souvent d'ordre économique, il est difficile de ne pas voir dans les dépôts en milieu aquatique de la Gaule orientale et septentrionale, le témoignage d'une dévotion tombant en désuétude sous l'influence du christianisme, comme l'a relevé naguère J.-B. Giard<sup>232</sup>. Doit-on y voir une stricte application des différentes lois promulguées par Théodose en vue d'interdire les jets de monnaies parmi les autres mesures relatives aux sacrifices<sup>233</sup> ? Quoi qu'il en soit, c'est bien vers 380 que s'interrompent les lancers de monnaies dans les rivières, parfois de manière très soudaine.

Le gué de Condé-sur-Aisne, situé sur la route menant de Reims à Soissons n'enregistre ainsi guère plus de dépôt après 378<sup>234</sup>. D'autres pourtant s'étiolent plus tôt : sous Commode ou les Sévères au gué de Saint-Léonard de Mayenne, sous Probus à Montereau. Ceci pour autant que les très petites pièces, les plus récentes, aient été recueillies, à une époque où les détecteurs de métaux n'existaient pas ou, du moins, n'étaient pas d'un usage courant. D'autre part, J. Lallemand a montré que les lieux de jets de monnaies pouvaient se déplacer de plusieurs centaines de

---

<sup>231</sup> BLAND 2020.

<sup>232</sup> GIARD 1968-1969, p. 66.

<sup>233</sup> Lois du 21 décembre 381 (*Cod. Théod.*, XVI.10.7), du 24 février 391 (*Ibid.*, XVI.10.11), du 8 novembre 392 (*Ibid.*, XVI.10.12).

<sup>234</sup> Aux 119 monnaies de la période 363/4-378, viennent s'en ajouter seulement trois attribuables à la décennie 378-388, et un ultime *aes* 4 postérieur à 388 (GIARD, 1968-1969).

mètres lors du déplacement de la voirie. Les gués « récents » de plusieurs sites attendent donc peut-être encore sous l'eau.

#### **7.1.2.8. Les fossés**

Depuis longtemps, les numismates ont été frappés par le nombre considérable de monnaies provenant des fossés des fortifications de l'Antiquité tardive, parfois au détriment de tout autre matériel. Certes, ces monnaies sont presque systématiquement des dénominations de très faible valeur, mais leur abondance intrigue. Ainsi, une coupe effectuée en 1981 au travers du fossé du *castellum* tardoantique de Brunehaut-Liberchies (Hainaut, B), montre-t-elle une densité de 225 monnaies (jusqu'en 388-402 apr. J.-C.) par mètre courant<sup>235</sup>. Ce nombre confirme les résultats obtenus lors du creusement d'une autre tranchée effectuée en 1931, qui avait permis la découverte de 167 autres monnaies. Toutefois, les travaux de 1981 ont montré que les monnaies venaient d'une couche également riche en déchets culinaires, en céramique sigillée ou de cuisine, et en objets de bronze (ainsi que des fragments de creusets de bronzier). En outre, la zone de dépôt ne se situe pas dans l'axe de la porte. Dès lors, il est difficile de parler ici d'un rituel de jet de monnaies, mais la question méritait d'être posée.

#### **7.1.2.9. Les sites mégalithiques et les nécropoles proto-historiques**

Quand ils ne sont pas purement et simplement occupés à des fins religieuses pendant plusieurs millénaires, comme dans le cas particulièrement emblématique de Tas-Silg à Malte<sup>236</sup>, de nombreux sites mégalithiques ont fait l'objet d'une certaine forme de culte pendant l'Antiquité. Ainsi, des monnaies romaines,

---

<sup>235</sup> DEWERT & SEVERS 1982.

<sup>236</sup> PERASSI 2018, p. 51-52.

souvent en or, sont parfois découvertes dans et autour (?) des tombes mégalithiques. L'exemple le plus connu est celui de Newgrange (comté de Meath, Irlande), qui a livré vingt-cinq monnaies romaines, dont dix en or s'étendant du début à la fin de l'Empire, excluant de ce fait un unique dépôt<sup>237</sup>.

Sur le continent, la découverte de monnaies dans des allées couvertes ne semble pas exceptionnelle, comme à Wéris, dans le Luxembourg belge, où un dolmen a livré au xix<sup>e</sup> s. deux monnaies d'or (un *aureus* de Tibère et un *solidus* d'époque constantinienne)<sup>238</sup>. De même, des tombelles protohistoriques peuvent livrer du matériel romain sous forme de tombes secondaires, mais également servir de cachette à des dépôts monétaires. C'est le cas à Han-sur-Lesse (Namur, B), où une sépulture sous tertre de pierres a livré trois urnes contenant 7000 ou 8000 monnaies frappées entre 69 et 294 apr. J.-C.<sup>239</sup>.

### 7.2. LA MONNAIE POUR LES MORTS<sup>240</sup>

Dans le cadre des gestes tournant depuis toujours autour de la mort, la monnaie occupe une place singulière<sup>241</sup>. De nombreux concepts nouveaux ont émergé depuis une décennie, alors que la traditionnelle « obole à Charon » a vu son existence même remise en doute, peut-être de manière un peu excessive<sup>242</sup>. La « monnaie des morts » a fait l'objet de nombreuses recherches depuis le récent développement de l'archéothanatologie<sup>243</sup>. Le concept étroit de l'« obole à Charon », mentionné dès le V<sup>e</sup> s. av. J.-C. dans certaines

---

<sup>237</sup> BLAND 2012.

<sup>238</sup> HUYSECOM 1981.

<sup>239</sup> THIRION 1967, p. 89, n° 118.

<sup>240</sup> Ce texte figure sous une forme presque identique dans DOYEN, à paraître.

<sup>241</sup> DUCHEMIN 2019 ; DOYEN, DUCHEMIN & IOSSIF 2019.

<sup>242</sup> DOYEN 2019b.

<sup>243</sup> Pour la définition du concept : BOULESTIN & DUDAY 2005.



sources littéraires grecques puis romaines, a été largement abandonné. En effet, les fouilles récentes montrent que l'usage de la monnaie apparaît à différents moments des funérailles, depuis la préparation de l'endroit où aura lieu la crémation du corps jusqu'aux repas relevant de cérémonies à caractère mémoriel, longtemps donc après la fermeture de la tombe. En outre, un examen minutieux de l'iconographie des monnaies déposées dans et autour des sépultures, de leur nombre, de leur localisation dans l'espace et de leur mise en scène, montre la complexité d'un rituel dans lequel le défunt ne joue pas forcément le rôle principal.

Depuis deux décennies, l'archéothanatologie a bénéficié d'avancées majeures qui lui ont permis d'accéder au titre de science à part entière. La conséquence indirecte de ce développement a été en quelque sorte la résurrection de l'« archéologie du geste », un concept qui constituait l'un des fondements de la *New Archaeology* à la mode dans le monde anglo-saxon dans les années 1960-1970. En effet, ce retour en force de l'archéologie du geste est un résultat direct du soin extrême désormais apporté à la fouille des sépultures qui constituent, est-il besoin de le rappeler, un instantané photographique de la matérialisation de rites<sup>244</sup>. Les artefacts et leur agencement témoignant de gestes successifs nous parviennent dans l'état et dans la mise en scène où ils se trouvaient au moment de la fermeture de la sépulture. J.-P. Duchemin a réuni sous forme de schéma la succession des différentes phases de la cérémonie funéraire en mettant en parallèle les aspects culturels et les observations de terrain<sup>245</sup>.

---

<sup>244</sup> Sur les gestes funéraires autour de l'inhumation, voir en dernier lieu la contribution de A. Lefebvre dans GONZÁLEZ VILLAESCUSA, TRAINA & VALLAT 2020, p. 20-21, qui met en garde contre la vision simpliste que nous avons généralement de la sépulture, souvent réduite à une surface plane (vue en plan) alors que l'archéologie met en évidence des aménagements internes formant des étagères qui disposent dès lors les objets à des niveaux différents.

<sup>245</sup> DUCHEMIN 2019, p. 33, fig. 3.

Le potentiel informatif véhiculé par la monnaie en milieu funéraire est considérable, contrairement à une *doxa* qui estime comme intrinsèquement inintéressantes ces pièces souvent largement illisibles du fait de leur traitement physique spécifique. Les dépôts de monnaies dans les tombes ne doivent pas constituer de simples traceurs chronologiques comme on le voit encore trop souvent. Dans ce cas précis, ils sont souvent décevants puisque le décalage chronologique entre la date de la monnaie et celle de la tombe est parfois considérable, et ce plus particulièrement dans le cas des sépultures à incinération<sup>246</sup>.

De même, le statut des monnaies en contexte funéraire est loin d'être univoque. Le poids d'une vulgate implicite est particulièrement important dans ce domaine, puisque par facilité toutes les monnaies découvertes dans les tombes – mais curieusement pas celles qui proviennent de structures funéraires qui ne sont pas des tombes au sens strict : bûchers, fosses de rejets, remplissage supérieur des sépultures – sont classées comme « oboles à Charon ». De manière assez systématique en effet, les pièces déposées dans des tombes ont été fréquemment associées à l'idée d'un « viatique » pour l'au-delà, représentation symbolique de la nourriture du défunt qui pourrait expliquer la position privilégiée de la monnaie dans la bouche. Certains auteurs ont développé cette idée en voulant y voir, à côté du paiement du franchissement du Styx, une sorte d'« argent de poche » plus ou moins symbolique permettant la survie, notamment alimentaire, du défunt dans l'autre monde<sup>247</sup>. Il y aurait dès lors un parallèle à faire avec le « viatique de l'eucharistie », pratiqué par les chrétiens, qui pourrait avoir été imaginé en remplacement de la monnaie mise dans la bouche à l'époque romaine<sup>248</sup>. Les sociétés antiques

---

<sup>246</sup> WIBBLÉ 1999, p. 203-204 ; DELMAIRE 2001, p. 209.

<sup>247</sup> GALLIOU 1989, p. 63.

<sup>248</sup> DUCHEMIN 2012, p. 132-133.

ont sans doute formalisé plus que les autres ce passage d'un monde à l'autre, sans qu'une idée de « survie dans l'au-delà » ait à être ici évoquée. Ce concept, en effet, semble largement étranger à la civilisation romaine classique. Il faut attendre l'influence du spiritualisme philosophique et les croyances mystiques propres aux religions orientales qui pénètrent dans l'Empire principalement à partir du II<sup>e</sup> s., pour voir se développer une idée de survie de l'âme<sup>249</sup>.

Faire de toutes les monnaies issues des contextes funéraires soit un viatique pour une improbable vie future, soit le montant du paiement d'un hypothétique passeur est extrêmement réducteur<sup>250</sup>. Le dépôt de monnaies dans les sépultures existe d'ailleurs à presque toutes les époques, et sur les cinq continents<sup>251</sup>. De ce fait, les recherches récentes tendent à montrer que le mythe de Charon, limité dans l'espace et dans le temps, est fort probablement une création tardive pour expliquer un geste plus ancien<sup>252</sup>.

### ***7.2.1. Les quatre contextes de la « monnaie des morts »***

L'examen « archéologique » du numéraire en contexte funéraire devra à notre sens suivre les trois axes théoriques suivants : la « topologie »<sup>253</sup>, le conditionnement des monnaies et finalement l'approche anthropologique de la monnaie en tant qu'objet funéraire. Les fondements de cette approche, nouvelle et cependant évidente, qui dépendent essentiellement de la qualité de

---

<sup>249</sup> CAROZZI 1994 ; GILLET 2004.

<sup>250</sup> DUCHEMIN 2019.

<sup>251</sup> DUCHEMIN 2019, carte fig. 2, p. 31.

<sup>252</sup> DOYEN 2017c. Les dépôts de « Hackgold » et de « Hacksilber » de la tombe 198 d'Amathus, datée de la 2<sup>e</sup> moitié du VIII<sup>e</sup> – début du VII<sup>e</sup> s. av. J.-C. montrent l'ancienneté du phénomène : HEYMANS 2019.

<sup>253</sup> Terme à prendre dans son sens étymologique (« étude du lieu ») et non son extension plus classique attachée aux mathématiques.

l'information réunie lors de la fouille, ont été développés par ailleurs sous forme d'un protocole de prélèvement. Ils ne nécessitent donc pas d'explication supplémentaire<sup>254</sup>.

Quatre moments successifs pendant lesquels la monnaie peut jouer un rôle – certains pouvant être partiellement ou totalement tronqués – peuvent être mis en évidence dans le processus de création de la sépulture, ou relevant des activités tournant autour de celle-ci une fois les funérailles menées à leur terme.

### A. La phase 1

Jusqu'il y a peu, seule la « monnaie du mort » – celle que l'on retrouve dans la bouche, dans les orbites ou dans la main du défunt – avait trouvé un certain intérêt auprès des archéonumismates<sup>255</sup>. En réalité, la monnaie joue, au cours du long processus qui va mener du mort au défunt, un rôle dont l'importance n'a pas encore été prise à sa pleine mesure. Elle peut apparaître dès la phase initiale, que ce soit avant la mise en place du bûcher par l'aménagement d'une niche latérale creusée à la périphérie de la fosse destinée à recueillir les cendres et contenant un mobilier dont parfois des monnaies<sup>256</sup> qu'à l'emplacement de celui-ci après la crémation, lorsque les ossements ont été récupérés<sup>257</sup>. À moins bien sûr que les résidus de la crémation ne soient laissés sur place dans le cas des « tombes-bûcher ». On peut donc considérer qu'il s'agit ici d'un des trois cas de figure de la phase préparatoire du processus mortuaire. Mais rien ne s'oppose à ce que la monnaie soit utilisée plus tôt encore : on peut en effet

---

<sup>254</sup> DOYEN 2012 ; DUCHEMIN 2017.

<sup>255</sup> GORECKI 1975.

<sup>256</sup> DUCHEMIN 2019, p. 37-38 et fig. 6 : exemple de Bierne-Socx (Nord, F).

<sup>257</sup> C'est le cas dans l'importante nécropole de Bruay-la-Buissière (Pas-de-Calais, F), fouillée par Stéphanie Leroy, en cours d'étude.

envisager que la pièce soit déjà remise au mourant afin de faciliter son « passage ».

Une fois le défunt déposé dans ce qui deviendra la tombe, la monnaie trouve également une place spécifique. Elle est traditionnellement attribuée au mort et à lui seul, généralement sous la forme du dépôt d'une unique monnaie, en principe de faible valeur. Nous lui avons donné le nom de « monnaie de passage », un terme sur lequel nous reviendrons plus loin<sup>258</sup>. Notons que la présence occasionnelle de deux monnaies manifestement brûlées dans la même urne cinéraire est parfois justifiée par la présence des restes de deux individus incinérés en même temps, comme l'a montré à plusieurs reprises l'étude anthropologique des restes osseux. Dans certaines nécropoles à inhumation italiennes, le mari reçoit également la monnaie de sa compagne<sup>259</sup>. La règle serait donc : « une monnaie pour un défunt ». Toutefois, une longue enquête statistique menée sur des nécropoles récemment fouillées montre que la « règle », si règle il y a, est justement de ne pas déposer de monnaie, puisque le maximum de tombes à monnaies dans des nécropoles totalisant plus de cent sépultures atteint au mieux 49 %<sup>260</sup>.

## B. La phase 2

Mais souvent, aussi bien dans les tombes à incinération que dans les inhumations, d'autres monnaies sont déposées avec une telle ostentation qu'il n'est pas exagéré de parler alors de « mise en

---

<sup>258</sup> DOYEN 2016b.

<sup>259</sup> Dans la t. 31 de la nécropole de la Via Latina à Heraclea Lucaniae (act. Policoro, Italie), datée de la fin du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C., deux monnaies de bronze avaient été déposées dans la bouche d'un homme qui était inhumé près d'un squelette de femme qui, lui, n'avait pas de monnaie : SARCINELLI & TRAVAGLINI 2019, p. 297.

<sup>260</sup> DUCHEMIN 2012, p. 138, tabl. 1.

## LE THÉÂTRE DES GESTES

scène ». Ces monnaies, parfois sélectionnées pour le message qu'elles véhiculent, sont placées autour du corps du défunt, ou encore au dehors du cercueil, contre celui-ci, voire sur le couvercle où elles sont éparses et comme jetées ou au contraire soigneusement disposées. Leur organisation est complexe, d'autant que nous y avons distingué différents types d'associations liées à l'iconographie du support : « couples monétaires », « parents monétaires » et suites narratives. Ce sera la deuxième phase des quatre moments témoignant de l'usage de la monnaie en contexte funéraire.

### C. La phase 3

La troisième phase est postérieure à la mise en place du défunt dans la sépulture, qu'il soit placé dans un cercueil, dans un linceul ou simplement déposé habillé en pleine terre. Elle peut intervenir immédiatement, par le dépôt ou le jet de monnaies lors du remblaiement de la fosse, acte qui s'accompagne parfois d'autres rituels mal perçus jusqu'ici, comme le dépôt d'un grand tesson, ou d'offrandes animales ou végétales éventuellement brûlées. Nous les avons nommées « monnaies de fermeture ».

### D. La phase 4

Le dépôt de monnaies ne s'interrompt pas pour autant : ce sera la quatrième phase. D'une part, grâce à la fouille de plus en plus méticuleuse du remblai des sépultures, nous relevons parfois l'existence de conduits à libations qui, dans un certain nombre de cas, ont permis l'introduction de monnaies au cours de cérémonies que l'on peut qualifier de « mémorielles ». Cette pratique explique certains cas de décalage chronologique (de l'ordre d'une génération) entre le mobilier funéraire et la date de la monnaie la plus récente. L'habitude des archéologues d'interpréter les structures funéraires à partir d'une surface plane sans prendre

en compte la hauteur relative des objets les uns par rapport aux autres, est la cause principale de la non-reconnaissance de monnaies (et autres objets) introduites dans la sépulture bien longtemps après sa fermeture.

D'autre part, la monnaie semble encore jouer un rôle lors des *refrigeria*, les repas organisés collectivement au sein de la concession funéraire afin de célébrer la mémoire du défunt. À cette occasion, qui relève parfois d'un véritable culte – la tombe de saint Pierre à Rome en constitue un bel exemple –, des monnaies peuvent être déposées sur ou autour de la tombe, mais elles jouent sans doute un rôle différent de celles trouvées au contact direct avec le défunt.

Cette première approche structure déjà les quatre temps au sein desquels les monnaies – mais également d'autres offrandes moins bien documentées dans l'état actuel des recherches –, trouvent une place plus ou moins importante et plus ou moins liée au mort en tant qu'individu distinct.

### ***7.2.2. Les trois assemblages typologiques de monnaies en contexte funéraire***

Le second paradigme qui a émergé ces dernières années est lié à l'aspect symbolique que revêt la monnaie en tant qu'icône. Jusqu'à présent, les archéologues avaient relevé systématiquement le fait que la monnaie en contexte funéraire était une dénomination de très faible valeur, souvent ancienne par rapport au moment de la mise en terre du défunt. Cette approche est totalement réductrice, car elle suppose le choix d'une monnaie ancienne parce qu'elle est obsolète, alors que bien souvent le choix a porté sur une iconographie spécifique qui parfois ne se rencontre justement que sur les monnaies anciennes. L'usage des *asses* de Tibère au nom du *Divus Augustus Pater*, portant au revers l'image de l'autel associée

à la légende PROVIDENT AVG est désormais bien documenté, en Gaule comme en Italie<sup>261</sup>. Ce n'est donc pas le caractère *obsolète* et « sans valeur » d'une monnaie ancienne qui est recherché, mais bien une *image parlante* qui, pour des raisons diverses, ne figure parfois que sur des monnaies anciennes. En revanche, le choix d'une dénomination de faible valeur est bien assuré, alors que certaines tombes monumentales – on pense aux grands *tumuli* qui ont fleuri dans diverses provinces de l'Empire – témoignent d'un statut social qui aurait largement permis au défunt de se faire accompagner d'un *aureus*, un cas attesté, mais seulement dans de très rares occasions.

Notons également que le terme « obole » et son équivalent grec mentionné dans les sources littéraires ne sont peut-être pas une simple abstraction. En effet, dans certaines tombes grecques, par exemple dans celles de la nécropole de la cité macédonienne de Méthone, « les habitants prenaient le soin de placer dans les tombes de leurs défunts la somme exacte d'une obole », à savoir soit un bronze de Cassandre ou d'Antigone Gonatas, soit deux bronzes de Démétrios Poliorcète, à valeur d'hémiobole<sup>262</sup>. Ailleurs, ce sont de minuscules monnaies d'argent dont le total correspond bien à la valeur d'une obole qui sont placées dans la bouche du défunt.

D'un point de vue général, nous avons distingué naguère, parmi les monnaies déposées dans les tombes, trois types d'assemblages typologiques bien différenciés<sup>263</sup> : les monnaies « de passage », celles dites « de représentation » et les monnaies « de fermeture ». Dans chaque cas, diverses possibilités d'ordre technique, ico-

---

<sup>261</sup> DOYEN 2012, p. xiii, qui cite *Petinesca vicus* (Studen, canton de Berne, CH) et Cittanova (Emilia Romagna, I). On peut désormais y ajouter Cumes (Campanie, I) : MUNZI, LEONE, SPAGNOLI 2019, p. 328-329.

<sup>262</sup> CHRYSANTHAKI-NAGLE 2019, p. 393.

<sup>263</sup> DOYEN 2016.



nographique ou de traitement montrent l'existence d'un véritable « arbre de décision » tel que l'ont défini les spécialistes de la « monnaie primitive »<sup>264</sup>. L'essentiel de nos informations provient de nécropoles situées dans la partie septentrionale de la *Gallia Belgica*, une région particulièrement dynamique dans le domaine de l'archéothanatologie. En effet, de nombreuses fouilles récentes, bien documentées grâce à l'application de plus en plus systématique du protocole de prélèvement évoqué ci-dessus, y ont permis de définir un certain nombre de concepts portant essentiellement sur des associations de monnaies ; les recherches menées par J.-P. Duchemin y occupent une place prépondérante<sup>265</sup>. S'y ajouteront dans l'avenir les nouvelles données réunies en ce moment par Laureline Cattelain dans le cadre d'une thèse menée à Lille.

Les assemblages de monnaies décrits ci-après doivent être pris pour ce qu'ils sont et rien de plus : de simples groupements typologiques fondés soit sur un état physique (brûlé/non brûlé, par exemple), soit sur des associations d'images (portrait masculin + portrait féminin, décrit par nous comme « couple monétaire » ; triplet homme/femme/enfant, défini comme « famille monétaire »), soit encore établis sur des critères topologiques (monnaies placées dans les orbites ou dans la main, par exemple). En aucun cas, il ne faut y chercher un caractère fonctionnel lié à l'intitulé que, par facilité, nous leur avons donné. Il serait totalement prématuré d'y voir une tentative d'interprétation. Ainsi les monnaies « de passage » doivent-elles être prosaïquement comprises comme témoignant de la transformation, via le bûcher, de l'état de cadavre à celui d'amas d'ossements. Inutile d'y chercher un quelconque passage du Styx ou de tout autre Achéron... Dans ce premier essai de nomenclature, nous avons tout au plus tenté de constituer un

---

<sup>264</sup> SCHOONHEYT 2013, p. 14-16.

<sup>265</sup> DUCHEMIN 2012.

lexique destiné à mettre des mots sur des assemblages élémentaires ou sur des concepts qui paraissent récurrents. Rappelons toutefois que cette nomenclature a été établie à partir d'exemples issus d'une seule et même région, la France au nord de la Seine, et couvrant un laps de temps d'environ six siècles (c. 150 av. J.-C. - c. 500 apr. J.-C.). D'autres périodes plus récentes de la même zone géographique, ou d'autres régions montreront probablement des assemblages différents de ceux relevés ici, qu'il faudra, d'une manière ou d'une autre, nommer.

### 7.2.2.1. Les monnaies « de passage »

Nous avons isolé depuis longtemps ce que nous avons dénommé des monnaies « de passage », celles qui accompagnent le défunt soit sur son lit de mort au moment de sa toilette<sup>266</sup>, soit au moment de la crémation, soit encore à l'issue de la récolte des ossements destinés à la tombe et leur réunion dans un vase ou un contenant en matériau périssable. Ces monnaies sont presque systématiquement brûlées. Les températures atteintes pouvant dépasser le point de fusion du cuivre expliquent l'existence de flans déformés, voire amputés d'une partie de leur surface<sup>267</sup>. La température atteinte lors de la crémation est depuis longtemps proposée par les anthropologues lors de l'étude ostéologique qui détermine ce critère en fonction de la coloration des ossements et leur taux de fragmentation<sup>268</sup>. Ces données doivent permettre à l'archéonumismate de déterminer l'importance des agressions subies par la monnaie, qui peuvent dans certains cas être minimales et, de ce fait, échapper à un œil non averti<sup>269</sup>.

---

<sup>266</sup> TOYNBEE 1971, p. 44.

<sup>267</sup> Notons que le cuivre des *asses* fond vers 1080° ; les alliages à 10/15 % d'étain deviennent plastiques à 800-900° et fondent à 1000°.

<sup>268</sup> ANCEL 2012, p. 46, fig. 15.

<sup>269</sup> DOYEN 2012, p. ix, fig. 2.

Des études statistiques fondées sur des centaines d'occurrences comparées à la structure de la circulation monétaire régionale montrent le caractère non aléatoire des images véhiculées par ces monnaies, contrairement à la tradition qui veut y voir le seul fruit du hasard<sup>270</sup>.

En outre, le fait que la plupart de ces monnaies isolées aient été brûlées montre que pour accomplir leur rôle au sein du rituel, elles devaient passer par les flammes. On peut rapprocher ce geste de celui encore en usage de nos jours en Chine du Sud et à Taiwan, où les « monnaies fantômes », des billets de banque de fantaisie à usage strictement funéraire, sont brûlées par liasses entières : ces pseudo-monnaies doivent obligatoirement transiter par la combustion et une « phase fumée » afin en quelque sorte de se « rematérialiser » dans l'autre monde<sup>271</sup>. Du reste, les figurations d'autels allumés, ou de leur substitut, très fréquentes parmi ces « monnaies de passage » d'époque romaine, prouvent la relation étroite entre le geste et l'image. Mais lors de l'étude des monnaies de la nécropole à inhumation de Nempont-Saint-Firmin, J.-P. Duchemin fut surpris de constater qu'un nombre non négligeable de monnaies avaient été, elles aussi, brûlées, un geste qui se conçoit difficilement en dehors des incinérations<sup>272</sup>. Bien plus, le réexamen de la céramique associée a montré qu'une bonne partie de la vaisselle de table accompagnant les défunts – cruches et gobelets à boire – portait, elle aussi, des traces inexplicables de combustion. Depuis cette date, le nombre de nécropoles à inhumation dont les monnaies présentent fréquemment des traces de passage au feu a sensiblement augmenté, tout comme a été élargie la zone géographique dans laquelle ce rituel est désormais

---

<sup>270</sup> *Contra* PERASSI 1999, p. 43. DOYEN 2012, p. xii-xiii cite plusieurs exemples de sélection iconographique dans des nécropoles, mais comme l'a très justement noté DUCHEMIN 2012, p. 157, ces exemples datent tous du Haut-Empire.

<sup>271</sup> LAUWERS 2018, p. 39.

<sup>272</sup> DUCHEMIN 2012, p. 163-167.

attesté, ceci grâce à l'attention que les archéologues portent désormais aux stigmates de combustion.

Toutefois, certains exemplaires, pourtant classés parmi les « monnaies de passage » en raison de critères topologiques, n'ont subi aucune atteinte du feu, soit que ces monnaies se soient trouvées à la périphérie du bûcher lors de la crémation, soit qu'elles aient été ajoutées après la sélection des ossements incinérés. La présence régulière, dans les résidus de bûchers, de gouttelettes d'alliage cuivreux montre qu'une partie des objets déposés sur le *bustum* disparaissait au cours de la combustion. Si l'on imagine que certains de ces artefacts devaient encore jouer un rôle par la suite en accompagnant le défunt dans l'au-delà, on peut envisager qu'il s'agit d'objets de substitution. Plusieurs monnaies non brûlées ont été découvertes emballées dans un morceau de toile (linceul ?), par exemple à Marquion ( Pas-de-Calais, F), à Lankhills/Winchester (Hampshire, G.-B.) ou encore à *Vicus Petinesca* (Berne, CH)<sup>273</sup>. Par la suite, lors du passage plus systématique de l'incinération à l'inhumation, les monnaies « de passage », brûlées alors que le corps est seulement déposé dans la tombe, bénéficient parfois d'une mise en scène spécifique : on les retrouve dans la main, dans la bouche, dans les orbites, comme nous l'avons évoqué plus haut.

Sans doute, cette « monnaie de passage » est-elle à l'origine du mythe de l'« obole à Charon » ou son équivalent celtique – on pense au « dieu au maillet » Sucellus, parfois décrit comme le « dieu de la bonne mort » – bien ancré dans l'esprit des archéologues depuis la Renaissance et dont on essaye désormais de se libérer<sup>274</sup>. Mais peut-on raisonnablement exclure qu'une partie

---

<sup>273</sup> En revanche, en Afrique du Nord, ce sont dans de véritables pochettes en tissus que certaines monnaies étaient déposées dans les tombes.

<sup>274</sup> DOYEN 2017c.

de la population des provinces occidentales de l'Empire ait connu le mythe grec d'un « passeur d'âmes » ? On sait que les Romains n'ont jamais formalisé leurs rituels sous une forme écrite. Certaines normes largement répandues impliquent dès lors un autre médium de diffusion. Charon peut faire partie de ces mythes transmis oralement auprès de certaines couches de la population. On est du reste parfois surpris de la connaissance, même en milieu rural, de certaines spécificités iconographiques liées à la mort, par exemple le rôle psychopompe de Pégase, qui n'est en aucun cas évident<sup>275</sup>.

#### **7.2.2.2. Les monnaies de « représentation » (les suites narratives)**

À côté des monnaies « de passage », liées directement au défunt, quel que soit le rôle que l'on veut leur accorder, apparaissent des pièces, parfois fort nombreuses, dont ne peut être nié le caractère essentiellement narratif. Elles témoignent d'un choix effectué selon des critères multiples (taille et couleur du métal, forme, thématique des images, statut [officiel ou non] du pouvoir émetteur), choix renforcé par leur disposition dans l'espace. Ces monnaies sont mises en scène non plus pour le défunt, qui dispose, du reste, de « sa » propre monnaie (rarement deux, comme nous l'avons vu) mais pour les participants aux funérailles.

L'élément déclencheur qui a mis en avant de manière éclatante l'extraordinaire importance de la sélection à la fois « genrée » et typologique, voire topologique, des monnaies sélectionnées afin de « raconter une histoire » en contexte funéraire fut la publication, en 2010, de la tombe 166 d'*Abbey Field*, à Colchester, par l'archéologue britannique Nina Crummy<sup>276</sup>. Dans cette tombe

---

<sup>275</sup> DOYEN 2019b, p. 15, note 7.

<sup>276</sup> CRUMMY 2010, p. 40.

d'enfant souvent utilisée depuis comme modèle interprétatif<sup>277</sup>, datant de la fin du III<sup>e</sup> ou du début du siècle suivant, l'organisation du matériel s'oppose totalement à la doxa prévalant jusqu'il y a peu<sup>278</sup>. Au nord-ouest des ossements incinérés, à côté de trois gobelets en terre cuite, avaient été déposés, en triangle, trois antoniniens d'empereurs barbus – Gallien (260-268) et Claude II (268-270) en l'occurrence –, tous portant des revers que l'on peut qualifier de « virils » : GENIVS EXERCI(TI), MARTI PACIFERO et VIRTVS AVG(VSTI). Ces trois monnaies, soigneusement choisies en fonction du caractère masculin du droit et guerrier du revers, avaient été disposées le revers tourné vers le haut afin que ceux-ci soient visibles au moment de la fermeture de la tombe. D'autre part, dans la partie centrale de la sépulture, intimement associés aux ossements, une position privilégiée par rapport à l'autre groupe de monnaies, figuraient deux sesterces de Faustine II (145-175), vieux alors d'un siècle et demi, mais toujours parfaitement lisibles, l'un montrant au revers MATER MAGNAE, Cybèle, l'autre à la légende VENVS, constituant la partie « féminine » du dépôt. N. Crummy y voyait très logiquement la représentation symbolique des parents du petit défunt. Cette sélection aussi remarquable qu'évidente nous a alors donné l'idée de nous intéresser systématiquement au sexe des monnaies en fonction de celui du défunt, et surtout aux associations, que celles-ci soient placées côte à côte ou séparées dans l'espace, partant du principe du caractère a priori non aléatoire des gestes liés à la mort.

---

<sup>277</sup> Voir en dernier lieu DOYEN 2019b, p. 9, fig. 1.

<sup>278</sup> PERASSI 1999, p. 43, se faisait le porte-parole des idées alors admises, refusant l'hypothèse de tout choix typologique des monnaies destinées aux tombes, avis qu'elle ne partage évidemment plus aujourd'hui.

**A. Les couples monétaires**

Les monnaies « de représentation » peuvent constituer des suites narratives, la plus fréquente étant l'association masculin/féminin, que nous avons définie comme « couple monétaire ».

Nous avons évoqué pour la première fois en 2016 l'existence de ces « couples monétaires » en contexte funéraire, mais nous avons découvert depuis qu'ils apparaissent également dans des dépôts de fondation. Lors de l'étude de la nécropole tardoantique de la Citadelle d'Amiens, l'antique *Samarobriva*<sup>279</sup>, nous avons relevé l'existence de trois sépultures disposant chacune de deux monnaies « genrées », l'une portant un portrait féminin, l'autre masculin. Nous avons alors insisté sur le fait que les défunts n'étaient pas systématiquement des immatures, comme c'est la règle absolue dans le cas des triplets monétaires associant l'image d'un enfant pris entre ses deux « parents », dont il sera question ci-dessous.

Les exemples de « couples monétaires », ceux associant un portrait masculin à une image féminine (tête d'impératrice ou par défaut buste de Rome ou de Constantinople) sont désormais très nombreux et proviennent de toutes les régions de la partie occidentale de l'Empire<sup>280</sup>. Mais cette fréquence n'empêche pourtant pas que les archéologues aient trop peu attiré l'attention sur le phénomène, par exemple la mention, sans autre forme de procès, de deux monnaies, l'une de Gallien, l'autre de son épouse Salonine, placées dans les orbites d'une femme inhumée à Boulogne-sur-Mer/*Gesoriacum* (Pas-de-Calais, F). En outre, le

---

<sup>279</sup> DOYEN 2016.

<sup>280</sup> On en trouvera par exemple plusieurs attestations dans l'inventaire de tombes d'enfants de ANDÚJAR SUÁREZ & BLÁZQUEZ CERRATO 2019 : Colchester, Abbey Field, t. AF25 (Antonin le Pieux/Faustine II), Colchester Butt Road, t. 278 (Hadrien/Julia Maesa).

même principe de « couples monétaires » est désormais documenté dans les dépôts de fondation d'édifices, en Gaule comme en Pannonie. Les rares cas actuellement connus concernent des deniers d'époque sévérienne<sup>281</sup>.

À Amiens, les trois « couples monétaires » recensés avaient été respectivement attribués à un homme de 20 à 29 ans, un enfant de 2 à 4 ans et un adulte d'âge et de sexe indéterminés. Ceux relevés dans la nécropole de Famars/*Fanum Martis* (Nord, F), à une centaine de km à l'est d'Amiens, avaient été attribués à des défunts dont l'âge s'étale de neuf ans à plus de cinquante. Nous noterons que sur les huit tombes dotées de « parents monétaires » pour l'instant recensées dans le nord de la Gaule, aucune n'a pu être attribuée avec certitude à une femme. En revanche, l'âge ne semble pas constituer un critère d'attribution de ces « couples monétaires ».

Nous pouvons ajouter – et la constatation n'est sans doute pas anodine – que dans deux cas (sépultures 4 et 23 de Famars), l'un des deux « conjoints virtuels », l'épouse en l'occurrence, se trouvait dans le remblaiement de la tombe et non pas directement associée au squelette. Nous pouvons dès lors avancer que cette épouse/mère a été ajoutée lors d'un geste qui s'est produit au cours du comblement de la fosse. Nous dénommerons « monnaies de fermeture » ces dépôts postérieurs à la mise en place du couvercle du contenant en bois, ou des premières pelletées de terre dans le cas d'inhumations en pleine terre. Leur position aléatoire sur une hauteur de près d'un mètre dans le remplissage et leur décentrage par rapport au squelette exclut un dépôt systématique sur le couvercle du cercueil éventuel, même si dans d'autres cas, cette disposition est parfaitement vraisemblable.

---

<sup>281</sup> DOYEN 2019, p. 16.



**B. Les « familles monétaires »**

Plus rares sont les associations du type « famille monétaire » déjà évoquées. Les groupes de trois monnaies accolées – enfant / père / mère – se rencontrent seulement dans des tombes d'enfants, que ce soient des incinérations ou des inhumations<sup>282</sup>. La « règle » veut que l'image de l'enfant – en général un César de la famille constantinienne puisque toutes les attestations actuellement relevées datent du milieu du IV<sup>e</sup> s. – soit prise entre celles de parents. De curieux substituts ont été relevés. Ainsi, dans les tombes d'époque valentinienne, période pendant laquelle on ne frappe plus à l'effigie des impératrices, il faut puiser dans le numéraire antérieur (Théodora, Helena ou Fausta) pour trouver un portrait féminin. Parfois même, faute de mieux, c'est l'image de Rome ou de Constantinople ornant les émissions urbaines des années 330-341 qui joue le rôle de la mère, le portrait du jeune Gratien, âgé de sept ans lors de son accession au pouvoir, servant alors d'image d'enfant.

**7.2.2.3. Sélection des types iconographiques et mise en scène**

La mise en scène peut être complexe et intégrer des variables qui n'ont pas encore été toutes répertoriées. Dans le cas d'inhumations, le nombre et la position des monnaies (latéralisation) sont de toute évidence liés au sexe du défunt, comme l'a montré J.-P. Duchemin<sup>283</sup>. Ainsi, nous pouvons constater que les monnaies placées dans la bouche ne se rencontrent que dans les sépultures masculines, comme souvent d'ailleurs celles placées dans les orbites et celles disposées au niveau du buste ou placées hors cercueil, plus précisément au chevet. Inversement, les tombes

---

<sup>282</sup> DUCHEMIN 2012, p. 159-160.

<sup>283</sup> DUCHEMIN 2012, p. 144, tabl. 5 (latéralisation) et p. 175-176 (localisation en fonction du sexe du défunt).

féminines sont les seules à présenter des monnaies disposées près de la tête ou hors cercueil, mais cette fois aux pieds. Le nombre de monnaies semble également un critère, comme l'a autrefois montré François Wibl  pour les tombes des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. du Valais suisse, o  les tombes f minines n'avaient g n ralement pas plus de trois monnaies, contrairement aux tombes masculines<sup>284</sup>.

Le choix iconographique privil gie souvent les repr sentations d'autels, soit comme motif principal (le type DIVVS AVGVSTVS PATER  voqu  plus haut), soit comme motif adventice, ou encore des aigles ou des b chers fun raires. Ces images sont souvent associ es   des l gendes comme CONSECRATIO ou AETER-NITAS. La face d'apparition privil gie de telles repr sentations : elles sont g n ralement tourn es vers le haut, de mani re    tre bien visibles des participants aux fun raill s   qui ce type de message s'adresse, le mort jouant ici un r le purement passif.

### 7.2.3. Les monnaies « de fermeture » ou « m morielles »

On sait depuis les travaux d' douard Salin en 1952 que « le remplissage des fosses s pulcrales t moigne d'apports de mat riaux divers,  trangers au sol naturel. Il est probable que, dans beaucoup de cas, ces apports sont d'ordre rituel »<sup>285</sup>. On est d s lors surpris du peu de soin g n ralement apport    l'examen de cette partie pourtant importante de la s pulture. En effet, le remblai des tombes est encore trop souvent consid r  comme le t moin d'un simple acte technique. Il n'est que tr s rarement fouill  avec le soin qu'il m rite<sup>286</sup> - alors que des am nagements

---

<sup>284</sup> WIBL  1999, p. 205.

<sup>285</sup> SALIN 1950-1959, IV, p. 198.

<sup>286</sup> Sauf en ce qui concerne la n cropole de la *Porta Nocera*   Pomp i (fouille dirig e par William Van Andringa), qui a fourni ces derni res ann es des donn es majeures en ce qui concerne la reconstitution et le phasage de gestes tr s sp cifiques : VAN ANDRINGA ET AL. 2013.

discrets peuvent être mis en évidence, par exemple des conduits à libation en bois ou sous forme d'*imbrices* accolés<sup>287</sup> – et le matériel qu'il contient est trop systématiquement considéré comme « hors contexte ». Or à Famars (Nord, F) par exemple, sur les 62 tombes relevant de l'Antiquité tardive, pas moins de 30 ont livré comme seule et unique monnaie un exemplaire provenant du remplissage de la fosse. Vu la fréquence du phénomène, l'hypothèse d'une présence accidentelle doit être exclue : on conçoit difficilement que ces monnaies se retrouveraient dans de telles quantités de manière fortuite dans la partie supérieure des tombes, alors qu'elles sont totalement absentes au-dehors de ces structures, la nécropole en question se situant en dehors de l'habitat antique de *Fanum Martis*.

L'importance de ce geste « de fermeture », attesté uniquement dans le remblai des sépultures et faisant entre autres usage de monnaies – un exemplaire, plus rarement deux – est assez variable. Il concerne 4,5 % des 62 sépultures à monnaies de la nécropole de la rue Perdue à Tournai (Hainaut, B)<sup>288</sup>, et plus de 47 % des 33 tombes à monnaies de Famars. Certaines nécropoles semblent pourtant largement échapper à ce rite, sans que l'on sache s'il ne s'agit pas d'un simple problème documentaire.

Les fouilles récentes de plusieurs nécropoles de *Gallia Belgica* ont donc permis de mettre en évidence des gestes sinon inédits du moins non formellement reconnus précédemment, qui interviennent entre la fermeture du cercueil et le début du remblaiement de la fosse funéraire, et la mise en place du marquage au sol définitif de la tombe. Des monnaies seraient jetées (ou déposées ?) pendant le rebouchage, peut-être en même temps que seraient effectués des rites de libations attestés par le

---

<sup>287</sup> Voir DUCHEMIN 2018 ; DUCHEMIN 2019, pp. 40-41.

<sup>288</sup> BRULET & COULON 1977.

dépôt d'un ou plusieurs tessons, relevant du principe bien connu de la *pars pro toto*<sup>289</sup>. On y trouve plus rarement des récipients complets.

À Famars, à Amiens comme dans de nombreux autres sites de Gaule septentrionale et, sans doute, d'autres régions de l'Empire, nous sommes donc en présence d'un geste qui se place dans la continuité d'un phénomène précédemment négligé, mais récemment remis en lumière par Edward Biddulph. Nous dénommerons « monnaies de fermeture » ces dépôts postérieurs à la mise en place du couvercle du coffre funéraire, ou des premières pelletées de gravats dans le cas d'inhumations en pleine terre. Comme nous l'avons déjà dit, leur position aléatoire dans le remplissage exclut un dépôt systématique sur le couvercle du cercueil lorsque celui-ci est présent.

Quant à la symbolique du geste, celui de jeter une unique monnaie lors du remblaiement de la sépulture, elle est peut-être plus complexe qu'il n'y paraît. Nous avons évoqué ailleurs le cas (en Italie du Nord) de monnaies encore actuellement lancées sur le cercueil lors du remblaiement de la tombe afin que le bruit que fait ladite monnaie sur le cercueil rappelle de manière sonore au défunt qu'on pense à lui<sup>290</sup>.

### **7.2.4. Les ensembles de monnaies en contexte funéraire**

Nous avons examiné successivement les monnaies de passages, en principe uniques, les groupes de deux puis de trois pièces. Qu'en est-il des ensembles mettant en jeu un nombre de monnaies beaucoup plus important ?

---

<sup>289</sup> BIDDULPH 2015.

<sup>290</sup> DOYEN 2019, p. 19.

Les fouilles menées sous la direction de Claire Barbet par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) à Marquion - Sauchy-Lestrée, dans le Pas-de-Calais (F), ont permis la mise au jour, parmi d'autres sépultures, de quatre extraordinaires hypogées creusés dans l'argile. Celui qui retiendra ici notre attention porte le n° 429. Il est daté des alentours de 95 apr. J.-C., c'est-à-dire à la toute fin du règne de Domitien (81-96) et a livré 21 monnaies, toutes réunies à l'intérieur d'un coffret en bois orné de plaquettes d'os gravé, contenant les restes incinérés d'un individu adulte de sexe indéterminé. Le démontage de la structure a été effectué en laboratoire ; de ce fait, toutes les monnaies ont été prélevées selon le protocole désormais mis au point il y a une dizaine d'années<sup>291</sup>. Nous disposons ainsi d'informations extrêmement précises sur les gestes qui ont précédé la fermeture du coffret.

Les monnaies se répartissent en deux couches, l'une superficielle et l'autre profonde, elles-mêmes subdivisées en sous-couches au moment de la fouille. Une monnaie partiellement fondue, peut-être un as de Néron, se situait dans la couche inférieure. Placée en périphérie de l'amas osseux et posée sur le premier niveau de celui-ci, sa position et son état physique, différent de celui des autres monnaies puisque c'est la seule à être partiellement fondue, montrent qu'elle possédait un statut différent pour celui ou celle qui a placé les ossements du défunt dans le récipient. L'hypothèse d'une monnaie « de passage », la seule de l'ensemble, paraît devoir être ici retenue.

Le choix de l'iconographie et la disposition des monnaies dans cet hypogée de Marquion montrent parfaitement le désir d'une mise en scène, voire d'une narration. Parmi les 21 exemplaires récoltés, quatre autels apparaissent, dont trois qui constituent la totalité du

---

<sup>291</sup> DOYEN 2012 ; DUCHEMIN 2017.

thème iconographique. Tous ont été découverts le revers tourné vers le haut. En ce qui concerne les pièces dont cette face a été cachée, nous notons encore la présence de trois autels, mais adventices cette fois, et surtout un aigle funéraire posé sur un globe – que nous aurions plutôt attendu déposé le revers placé vers le haut... À Templeuve-en-Pévèle (Nord, F)<sup>292</sup> une mise en scène identique a été relevée dans le caveau 26, celui d'un jeune enfant ayant bénéficié du dépôt de 14 monnaies (plus une potentielle « monnaie de fermeture » associée à un grand tesson, tous deux recueillis dans le remblai). Le temple de Janus ornant le revers d'un as de Néron a été mis en évidence lors de son dépôt, puisque l'image de l'édifice était disposée vers le haut. Isolé par rapport aux autres monnaies, cet as était déposé bien en évidence sur une *tegula* formant le pavage du caveau. Son caractère particulier – choix du type, mise en scène et localisation légèrement excentrée – mérite d'être relevé.

### 7.2.5. Conclusions

La plupart des tombes à monnaies, qui ne représentent en réalité qu'une partie des sépultures d'une nécropole – au mieux la moitié –, ne livrent qu'une unique pièce, définie comme « monnaie de passage ». Le rituel lui impose d'être soumise à la flamme. C'est généralement cette monnaie qui a été autrefois comprise comme la très hypothétique « obole à Charon ». Toutefois, dans un certain nombre de cas, la monnaie originale, si tant est qu'il y en eût une, semble avoir été remplacée par un substitut, parfois conditionné de manière particulière.

À ce geste de base, vient se superposer le dépôt, en fonction de caractères spécifiques liés certainement à l'âge et, peut-être, au sexe du défunt, des assemblages de deux monnaies (les « couples

---

<sup>292</sup> Fouille de l'Inrap sous la direction d'Éveline Gillet.

monétaires»), parfois dissociés dans l'espace, et même de trois monnaies (les « familles monétaires») qui, elles, ne sont jamais séparées et sont réservées aux sépultures d'individus immatures. Nous n'avons jusqu'à présent jamais relevé de groupe de quatre monnaies étroitement assemblées, en dehors de bourses, bien évidemment. En, revanche, des associations plus complexes, impliquant parfois plusieurs dizaines de monnaies, semblent constituer de véritables suites narratives qui demandent encore d'être décryptées. Le respect du protocole de prélèvement permet de montrer une véritable scénarisation de ces monnaies dites « de représentation ».

Finalement, parmi les monnaies dites « de fermeture », c'est-à-dire celles disposées au cours du rebouchage de la fosse funéraire, des associations masculin/féminin permettent ici encore de distinguer des « couples monétaires », parfois dissociés dans l'espace, mais la faiblesse documentaire actuelle ne permet pas encore de définir une règle quelconque, si règle il y a.

Nous pensons avoir ainsi défini un certain nombre de cas de monnaies isolées ou associées sous une forme plus ou moins complexe, déposées au sein des sépultures, en essayant d'être aussi neutre que possible dans la terminologie employée.

Seule la multiplication des exemples permettra une approche statistique de ces associations. Il sera alors possible de dater plus ou moins précisément, de « genrer » et de cartographier ces gestes, puis de les intégrer dans la suite du processus menant du mort au défunt. Ce sera un des apports majeurs des recherches en cours de J.-P. Duchemin.

**7.3. LA MONNAIE « VOTIVE » DANS LES CONSTRUCTIONS PROFANES :  
LES « DÉPÔTS DE FONDATION »**

Dans les deux premières parties de ce chapitre 7, nous avons tout d'abord examiné le cas des monnaies offertes aux dieux dans des sanctuaires spécifiquement construits pour eux, mais également celles jetées dans des sites naturels considérés comme le lieu de séjour de divinités chtoniennes. Nous avons ensuite abordé la question des monnaies déposées dans les sépultures ou autour de celles-ci, même si leur caractère « sacré » peut souvent être mis en question. Il existe une troisième catégorie d'offrandes aux divinités, qui ne relèvent ni des sanctuaires, ni du monde des morts, mais bien celui des vivants. En effet, une série de gestes rituels qui font appel aux monnaies – et à bien d'autres objets – a été mise en évidence sur des sites et structures relevant du monde profane. Il s'agit essentiellement des dépôts dits « de fondation ». Ceux-ci, connus, comme nous l'avons vu, dans de nombreux sanctuaires, semblent également concerner la plupart des habitats urbains et ruraux de l'Antiquité gréco-romaine, mais également, dans le midi de la France au moins, ceux de l'âge du Fer. À leur propos, G. Thüry parle de « *Bauamuletten* »<sup>293</sup>.

Les trouvailles de ce type, que nous allons évoquer dans les pages suivantes, sont tellement abondantes qu'elles feront à Athènes, à l'automne 2022, l'objet d'un colloque intitulé « ΘΕΟΙΣ ΧΘΟΝΙΟΙΣ *ex voto* : la monnaie dans les dépôts de fondation »<sup>294</sup>.

**7.3.1. Les dépôts de fondation dans les habitats urbains**

Les dépôts de monnaies, en même temps que d'autres éléments – offrandes animales ou végétales réunies dans des vases, statuettes

---

<sup>293</sup> Les données ci-dessous viennent essentiellement de THÜRY 2016, p. 51-55 et de ROURE *et al.*, 2015, p. 106-107. Citer toutes les sources nous entraînerait trop loin.

<sup>294</sup> Voir *infra*, p. 182.



en terre cuite, objets en verre, en os ou en métal, etc. – apparaissent dans le monde grec à Géla, Demetrias de Thessalie, Olbia du Pont et surtout à Athènes où ces rites sont particulièrement développés. Ils sont également connus dans le sud de la France en contexte hellénistique, comme à Olbia de Provence (Hyères, Var), Loupian ou à Magalas (Hérault). On rencontre souvent ces dépôts de fondation sous le seuil des maisons, comme en Sicile à Morgantina ou dans la grande *villa* tardoromaine de Piazza Armerina.

Sous l'Empire, on retrouve des dépôts de fondation en Italie à Ostie (maison V, 5, 2) et à Pompéi, en Suisse à *Augusta Raurica* / Augst (*Insula* 8), en Autriche au Magdalensberg ou dans la *domus* 3 de Carnuntum, en Allemagne à Trèves, en France à Dijon (Côte-d'Or), en Grande-Bretagne à Londres. Ils apparaissent également dans des camps, comme dans les *canabae* de Regensburg (Allemagne), dans les *principia* de Mandeuire (Doubs, F), ou dans le fort d'Elginhaugh près d'Édimbourg, en Écosse.

### **7.3.2. Les dépôts de fondation dans les habitats ruraux**

Les dépôts de fondations ne se limitent pas au seul milieu urbain. Ils sont effectivement mentionnés dans les *villae* de Leinheim (Baden-Württemberg), à Frotey-lès-Lure (Haute-Saône), et à Sauvian «La Domergue» (Hérault). Mais une enquête plus détaillée dans les rapports de fouille en ajouterait sans doute de nombreux exemples.

### **7.3.3. Les dépôts de fondation dans les ponts**

Concernant les ponts, il ne faut évidemment pas confondre d'éventuels dépôts de fondation avec les monnaies simplement jetées dans la rivière lorsqu'une structure en dur permettant la traversée fait suite à un simple gué. Les attestations de dépôts de fondation dans les piles de ponts ne sont pas extrêmement

nombreuses. On connaît l'exemple des pieux en fer servant de fondation au pont jeté sur la rivière Liri à Minturnae. Dans un cas, une monnaie avait été introduite dans le trou du pieu, dans l'autre, elle avait été insérée au marteau dans le bois du poteau. À Châlons-sur-Saône, c'est un denier de Julia Maesa qui a été recueilli dans les fondations du pont traversant le Rhône. De même, une monnaie avait été déposée dans les substructions d'un pont enjambant la Meuse à Cuijk, aux Pays-Bas.

### ***7.3.4. Un cas particulier : les mâts de navires***

Les monnaies placées sous les mâts des navires, plus rarement à d'autres endroits de la coque, forment un geste connu de longue date, qui apparaît à l'époque romaine, se poursuit au Moyen Âge, et semble encore pratiqué de nos jours. Une importante littérature existe sur le sujet<sup>295</sup>, même si, curieusement, aucune véritable synthèse n'a jusqu'ici été tentée en attendant la finalisation du mémoire de Master mené à Lille par Camille Mailly, qui en a recensé une vingtaine d'attestations, essentiellement d'époque romaine mais également d'époque médiévale. C. Mailly s'est également penchée sur la survivance du rite, toujours vivace dans certains chantiers navals du Canada ou, plus près de nous, à Étaples (Pas-de-Calais).

La problématique est la suivante : les monnaies protégeant les navires, leurs passagers et leurs cargaisons relèvent-elles de « lieux de culte », ou doivent-elles être placées dans le chapitre suivant, en tant qu'amulettes chargées d'un pouvoir spécifique. G. Thüry parle effectivement à leur propos de « *Schiffsamuletten* »<sup>296</sup>.

---

<sup>295</sup> THÜRY 2016, p. 56-59, où l'on trouvera l'essentiel de la bibliographie. Nous pouvons toutefois y ajouter CHAMUSSY 2013, un mémoire malheureusement resté inédit.

<sup>296</sup> THÜRY 2016, p. 58.

## POUR UNE ANTHROPOLOGIE DE LA MONNAIE

\* \* \*

Même si, dans son usage économique, la monnaie peut être sujette à des choix relevant de critères purement subjectifs qui ne modifient en rien sa valeur libératoire, par exemple en privilégiant au moment de la thésaurisation certaines images (bustes militaires, revers animaliers, représentations de navires et d'édifices culturels, scènes de sacrifices), les rapports entre les individus et la monnaie concernent essentiellement les modifications apportées au flan métallique. Celles-ci feront brièvement l'objet du chapitre suivant.

## CHAPITRE 8

### LES PISTES DE LA RECHERCHE : VERS UNE ANTHROPONUMISMATIQUE

#### [2] LES MANIPULATIONS DE LA MONNAIE DANS LA VIE QUOTIDIENNE

Nous avons vu, dans le chapitre précédent, que les usages non directement économiques de la monnaie, qu'elle soit destinée aux dieux ou aux défunts, ne nécessitaient d'aucune manière une modification physique du flan monétaire. Certes, nous avons noté l'existence de monnaies transformées par le passage au feu, ou encore la présence occasionnelle de pseudo-monnaies dans les sanctuaires, mais l'essentiel du numéraire, dans ces deux cas, était utilisé sous sa forme initiale. Seule une sélection des dénominations et des types, et leur association ou leur scénographie relevaient d'un usage que nous pouvons qualifier d'anthropologique.

Au contraire, les usages non économiques de la monnaie dans la vie quotidienne nécessitent assez systématiquement des modifications de la forme ou de la surface de la pièce, sauf peut-être dans le cas assez élémentaire de la monnaie porte-bonheur. Nous avons narré naguère qu'une de nos grand-mères, au milieu des années 1960, conservait dans son porte-monnaie un vieux liard de cuivre émis par l'impératrice d'Autriche Marie-Thérèse (1740-1780), qui avait comme seule caractéristique d'être fort usé. La pièce, démonétisée depuis des lustres, était supposée porter chance à sa propriétaire dont elle ne quittait jamais le porte-monnaie.

## POUR UNE ANTHROPOLOGIE DE LA MONNAIE

De même, pour rester en Belgique vers la même époque, la petite pièce de cuivre de 20 centimes montrant au droit une tête de mineur, pesant 2 g et frappée de 1953 à 1963, était censée porter bonheur. De nombreuses personnes les accumulaient et c'est par bocciaux entiers que cette pièce de très faible valeur apparaît de nos jours encore dans les brocantes. Curieusement, la pièce de 50 centimes, du même type, frappée dans le même métal et pesant à peine plus (2,75 g) ne bénéficiait pas de ce statut particulier, et dès lors n'était jamais thésaurisée.

Pour revenir au liard autrichien de notre aïeule, un usage spécifique d'une pièce « ancienne » est à rapprocher du statut particulier, et ce jusqu'à une date relativement récente, de certaines monnaies portant l'effigie de rois défunts ou toujours en vie, considérés comme thaumaturges. C'est encore le cas au début du XX<sup>e</sup> siècle pour la reine Victoria (1838-1901) dont les monnaies de cuivre – et exclusivement celles-ci, à cause du métal<sup>297</sup> – étaient supposées chargées positivement. Cet usage se place dans la longue lignée des monnaies courantes ou de séries plus spécifiques (les « Maundy sets » de Grande-Bretagne) offertes lors de cérémonies très ritualisées destinées à guérir par la seule application des mains royales, des nécessiteux atteints d'érouelles, une forme de tuberculose. Ce geste récurrent, imposé au prince par la tradition, relève du concept du roi thaumaturge autrefois brillamment étudié par Marc Bloch au début du siècle dernier<sup>298</sup>.

En ce qui concerne les usages non économiques de la monnaie, nous distinguerons six grandes catégories qui constituent l'ossature de l'anthroponumismatique. Il en est d'autres : cette liste est loin d'être limitative. Afin de ne pas allonger outre mesure ce chapitre, une seule attestation, celle qui nous semble la plus

---

<sup>297</sup> On parle à leur sujet de « métallothérapie ».

<sup>298</sup> BLOCH 1924.

probante, est citée en note, en général sans renvoi bibliographique. Ce chapitre sera longuement développé dans le *Manuel* à venir, où plusieurs centaines de pages argumentées seront consacrées aux manipulations de la monnaie et à ses usages non économiques.

### 8.1. Les usages qui ne modifient ni la forme ni l'iconographie de la monnaie

– les graffiti

- marque de propriété<sup>299</sup>
- propagande politique ou religieuse<sup>300</sup>
- marque de valeur<sup>301</sup>

– les contremarques

- remise en circulation d'un numéraire obsolète<sup>302</sup>
- modification de statut et de valeur libératoire<sup>303</sup>
- moyen de propagande politique<sup>304</sup>

---

<sup>299</sup> Graffiti portant un nom complet, l'initiale d'un nom voire un simple sigle.

<sup>300</sup> CARDON 2017 : un sesterce d'Antonin le Pieux transformé en talisman cabalistique aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles.

<sup>301</sup> Un nombre considérable de *solidi* tardoromains ou byzantins portent des lettres grecques à probable valeur de numéral.

<sup>302</sup> Par exemple les contremarques BON(us) ou PROB(atu)s appliquées sur d'anciennes monnaies de bronze à l'époque julio-claudienne

<sup>303</sup> Des monnaies étrangères sont contremarquées (par ex. par les Séleucides) afin qu'elles puissent intégrer la circulation d'une région donnée. La même pratique concerne la revalorisation de pièces de bronze au milieu du III<sup>e</sup> s. en Asie Mineure, souvent dans un cadre déflationniste : les monnaies précédemment tarifées 7, 10 ou 11 *assaria* (elles portent, gravées sur le coin, les marques de valeur H ; I et IA) sont contremarquées d'un €<sub>5</sub>, correspondant à 5 *assaria* seulement.

<sup>304</sup> C'est le cas de la plupart des contremarques apposées sur des bronzes julio-claudiens, qui mentionnent le général (TIB pour Tibère ; TICL pour Claude) qui offre le *donativum* dont les monnaies font partie. À date plus récente, citons les innombrables contremarques oppositionnelles appliquées en France au début du XIX<sup>e</sup> s. (CARDON 2015).

## POUR UNE ANTHROPOLOGIE DE LA MONNAIE

- les coups de poinçon ou de canif
  - opposition politique<sup>305</sup>
  
- les coups de burin sur le portrait
  - monnaies « consacrées »<sup>306</sup>
  - *damnatio memoriae*<sup>307</sup>
  - modification de la valeur<sup>308</sup>
  - opposition politique<sup>309</sup>
  
- par grattage / regravure
  - enlèvement occultation ou modification d'une partie de la titulature<sup>310</sup>

---

<sup>305</sup> Coup de poinçon dans l'œil de Néron pour l'aveugler ; fine rayure horizontale sur le cou de Napoléon III, pour le décapiter symboliquement (opposition politique après Sedan) ; coup de poinçon dans l'œil du même.

<sup>306</sup> Les attestations sont innombrables. La première grande étude sur le sujet, celle de Hubert Zehnacker à propos de La Villeneuve-au-Châtelot (Aube, F), avait erronément attribué le phénomène à une forme d'opposition politique au pouvoir romain (ZEHACKER 1984). Le procédé est désormais connu pour les deux premiers siècles de notre ère, et concerne aussi bien l'or, l'argent et le bronze que les empereurs ou les impératrices.

<sup>307</sup> Voir *infra*, 8.2.

<sup>308</sup> Ajout manuel, effectué par des utilisateurs, d'une couronne radiée sommaire (3 ou 4 coups de burin) sur des sesterces d'époque flavienne ou antonine afin d'indiquer le redoublement de valeur de cette dénomination sous le règne de Postume (260-269 apr. J.-C.).

<sup>309</sup> Opposition à Caligula par le « massacre » de son image à l'aide de multiples coups de burin. Il ne s'agit sans doute pas d'une forme de *damnatio memoriae*, ce que laisserait supposer un examen superficiel.

<sup>310</sup> Arasement du qualificatif de *divus* sur une monnaie à l'effigie de Jules César trouvée à Reims (DOYEN 2007, p. 34, fig. 9B). Transformation de la légende EMPIRE FRANÇAIS en VAMPIRE DE LA FRANCE, une fois encore sur des cuivres de Napoléon III.

## 8.2. Les usages qui modifient la forme de la monnaie

La plupart des usages qui nécessitent de transformer la forme normalement circulaire du flan monétaire sont d'ordre économique, à savoir un fractionnement destiné à produire des sous-multiples, mais d'autres modifications du contour relèvent clairement d'un changement de la fonction quand par exemple la monnaie coupée en forme de carré est transformée en poids monétaire. Le cas des monnaies pliées ou roulées est plus complexe et se rattache à la sphère religieuse médiévale.

– par fractionnement

→ à fonction économique (production de divisionnaires)<sup>311</sup>

→ démonétisation<sup>312</sup>

– par enlèvement latéral ou central à l'emporte-pièce

→ production de formes spécifiques avec ou sans usage économique<sup>313</sup>

---

<sup>311</sup> On se reportera à ce sujet aux actes (à paraître) du colloque « *Monete frazionate. Quadri regionali, questioni cronologiche, aspetti economici* », qui s'est tenu à Milan, Università Cattolica del Sacro Cuore, les 16 et 17 septembre 2019.

<sup>312</sup> Dans des contextes non monétisés, découpe au burin de monnaies afin de produire des fragments généralement non normés (*Hackgold* et *Hacksilber*). Lors du retrait de la circulation (décret du 6 mai 1852) des vieilles monnaies françaises (2 sols de Louis XVI et de la Convention en « métal de cloche »), celles-ci furent réunies en sacs scellés par les bureaux du Trésor public et envoyés à l'atelier de Marseille où elles étaient amputées d'une partie du flan à l'aide d'une presse puis revendues aux particuliers en tant que simple métal destiné à la refonte.

<sup>313</sup> Le procédé est particulièrement fréquent pour les monnaies d'argent mexicaines de 8 *reales*, dont on a extrait un fragment en forme de cœur, d'étoile ou de losange. En Australie circulent au début du XIX<sup>e</sup> s. des *Holey Dollars* troués avec autour de l'enlèvement central la légende *New South Wales* et le millésime. Les fragments de toutes ces monnaies amputées circulent soit comme divisionnaires, souvent avec une contremarque leur attribuant une nouvelle valeur, soit passent au creuset.



- par modification du contour
  - à des fins économiques (rognage)<sup>314</sup>
  - à des fins utilitaires<sup>315</sup>
  - à des fins ornementales<sup>316</sup> ou religieuses<sup>317</sup>

### 8.3. Les usages qui modifient l'image mais pas le statut ou la fonction de la monnaie

- la *damnatio memoriae*
  - par arasement d'une image<sup>318</sup>
  - par enlèvement du nom ou d'une simple lettre<sup>319</sup>
- la regravure<sup>320</sup>
- les modifications de l'image par la peinture<sup>321</sup>

---

<sup>314</sup> Rognage des *solidi* romains et byzantins afin d'en récupérer du métal ; transformation par le même procédé d'*aes* 3 en *aes* 4 à l'époque théodosienne.

<sup>315</sup> Par exemple les monnaies transformées en poids monétaires par découpe puis par limage afin d'en ajuster la masse.

<sup>316</sup> Nous connaissons plusieurs dizaines de monnaies antiques, essentiellement de bronze, dont la forme circulaire a été transformée par limage afin de leur donner l'aspect d'une fleur, d'un soleil ou d'une étoile.

<sup>317</sup> Par exemple des *folles* byzantins du VI<sup>e</sup> s. transformés en croix.

<sup>318</sup> L'exemple le plus souvent cité est l'arasement (sur le coin) de l'image de Géta sur les monnaies provinciales où il figure face à son frère Caracalla. Mais la *damnatio memoriae* de Caligula (sous Claude), ou celle de L. Aelius Seianus (sous Tibère), sont également attestées sur des monnaies.

<sup>319</sup> On relève un certain nombre de cas de suppression du « C » de Caius, le nom de Caligula, victime sous son successeur Claude d'une *damnatio memoriae*, sur des sesterces et des *asses*, alors que son portrait, pourtant caractéristique, reste non touché.

<sup>320</sup> Le cas le plus connu concerne les innombrables regravures de monnaies de Napoléon III (généralement les sous de cuivre), mais d'une manière générale le XIX<sup>e</sup> s. a été friand de modifications de l'image monétaire à des fins politiques.

<sup>321</sup> Apparemment, le procédé n'a pas été relevé pour l'Antiquité. Il est surtout connu en France dans les années 1820/1830 : CARDON 2016.

#### 8.4. Les usages qui modifient le statut de la monnaie

– par perforation

→ démonétisation<sup>322</sup>

→ transformation en amulette<sup>323</sup>

→ sacralisation par affichage dans un lieu de culte<sup>324</sup>

– par pliage

→ démonétisation<sup>325</sup>

→ sacralisation<sup>326</sup>

– par regravure

→ fabrication d'objets non monétaires<sup>327</sup>

---

<sup>322</sup> Jetons de Nuremberg troués pour être exposés afin de montrer que ce ne sont pas des monnaies. Ce procédé ne doit pas être confondu avec celui attesté par les monnaies gauloises ou romaines perforées au centre afin d'être clouées sur les murs des sanctuaires. Plusieurs exemplaires ont du reste conservé leur clou en fer.

<sup>323</sup> Les exemples sont une fois encore innombrables, du v<sup>e</sup> s. av. J.-C. à nos jours. On se référera par exemple à DOYEN 2014a.

<sup>324</sup> Ce n'est sans doute par le cas en ce qui concerne le temple d'Oropos, à 40 km au nord d'Athènes (DOYEN 2013, p. viii), où ces monnaies étaient sans doute simplement fixées dans l'enduit des murs plutôt que clouées comme on a pu l'observer dans certains sanctuaires du sud-ouest de la France.

<sup>325</sup> Concerne essentiellement des jetons de compte de la fin du Moyen Âge et du xv<sup>e</sup> s., trop facilement confondus avec des monnaies dont ils imitent les types, malgré leurs légendes parfois explicites : « IE NE SVIS PAS VRAI AGNEL D'OR » proclame un jeton du xiv<sup>e</sup> s. Mais de nombreux *pseudo-asses* d'époque julio-claudienne, monnaies de cuivre caractérisées par des flans larges et minces, sont déformés et pliés. S'agit-il seulement d'un hasard ?

<sup>326</sup> Le rituel du pliage de la monnaie au-dessus de la tête du condamné à mort est bien attesté dans l'Angleterre médiévale et, dans une moindre mesure, sur le continent où l'importance du phénomène est clairement sous-estimé.

<sup>327</sup> Par exemple un sesterce d'époque antonine dont le revers après polissage a été complètement sculpté afin d'en faire un sceau à l'époque médiévale (ex. inédit, documentation de l'auteur). Production de poids monétaires : voir *supra*.

## 8.5. Les modifications qui détournent la monnaie de son rôle

- par découpe
  - transformation en objet utilitaire<sup>328</sup>
  - transformation en signe de ralliement<sup>329</sup>
  
- par soudure
  - bélière<sup>330</sup>
  - transformation en fibule<sup>331</sup>
  
- par sertissage
  - monnaies intégrées à de l'orfèvrerie<sup>332</sup>
  
- par impression
  - monnaies utilisées comme matrices à estampiller du métal, du verre ou de la terre cuite<sup>333</sup>

---

<sup>328</sup> Par exemple des monnaies médiévales dont la partie centrale a été évidée afin de servir de boucles de ceinture après adjonction d'un ardillon.

<sup>329</sup> On connaît des exemples de monnaies coupées (à date plus récente : des billets de banque dans l'Italie des années 1970) dont les deux moitiés permettaient de vérifier l'identité des propriétaires lorsqu'ils ne se connaissaient pas.

<sup>330</sup> Nous pensons, par exemple, aux nombreux multiples d'or romains ou byzantins offerts par l'empereur à des chefs barbares et transformés en bijoux.

<sup>331</sup> Par soudure, au revers, d'un ardillon, ou par insertion dans un disque en métal déjà muni de son attache (« fibules monétiformes»). Le procédé semble tardif (VI<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s.). Dans les deux cas, les attestations sont innombrables. Épingles de cravates au XIX et XX<sup>e</sup> s.

<sup>332</sup> Le procédé est bien connu dans l'Antiquité (la célèbre « patère de Rennes » par exemple), à partir du début du III<sup>e</sup> s. On le retrouve à la Renaissance, lorsque d'authentiques monnaies d'or et d'argent romaines sont intégrées dans des pièces d'orfèvrerie. Mais dès l'Antiquité, des monnaies d'or, plus rarement d'argent, sont montées sur des bagues.

<sup>333</sup> On retrouve des empreintes de monnaies, ou l'usage de coins monétaires, sur des lingots d'or, d'argent et de plomb, sur les plats en or. À l'époque mérovingienne, des empreintes de monnaies servent de garantie à des poids en plomb sans doute non officiels. Elles figurent également sur des tuiles, voire sur le plafonnage de murs.

## LES MANIPULATIONS DE LA MONNAIE

→ monnaies utilisées comme marques commerciales ou comme ornements<sup>334</sup>

– par lissage/polissage

→ monnaies détournées de leur fonction<sup>335</sup>

### 8.6. Les falsifications et pseudo-monnaies

– par fonte

→ pseudo-monnaies à usage religieux<sup>336</sup>

→ *limesfalsa*<sup>337</sup>

– par fonte ou par frappe

→ jetons<sup>338</sup>

→ méreaux<sup>339</sup>

→ monnaies « de fantaisie »<sup>340</sup>

---

<sup>334</sup> Des monnaies ont servi de marque de fabrication à des bouteilles en verre au cours de l'Antiquité. On retrouve également des empreintes de *solidi* sur des plats en sigillée d'époque tardive en Afrique du Nord.

<sup>335</sup> Dans l'Antiquité, des monnaies ont été utilisées comme pions de jeu ou de miroirs après polissage d'une face. À date plus récente, elles ont servi à fabriquer des boîtes, dont celles dites « de forçats », voire de capsule pour transmettre des microfilms pendant la Guerre froide...

<sup>336</sup> Voir *supra*, p. 102-103.

<sup>337</sup> Le rôle et le statut des *limesfalsa*, pseudo-monnaies (ou monnaies de nécessité ?) moulées essentiellement sur des deniers et des *asses* dans la région danubienne aux II<sup>e</sup> et surtout III<sup>e</sup> s., restent incertains. Ils sont extrêmement abondants (mais sur quels types de sites ?) et bien souvent copient des types iconographiques exceptionnels. Leurs caractéristiques techniques et la couleur de leur métal empêchent qu'on les confonde avec de vraies monnaies.

<sup>338</sup> Les jetons semblent exister (en plomb et en bronze) dès l'Antiquité. Pour la période moderne, on distinguera les jetons de compte et les « jetons historiques », qui sont un moyen de propagande très utilisé aux XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. Voir par exemple LABROT 1989.

<sup>339</sup> Sur l'utilisation du méreau comme substitut monétaire, voir LABROT 1989, p. 39 et *passim*.

---

<sup>340</sup> On peut aussi bien y intégrer les faux « pour touristes », parfois très anciens, mais également une multitude d'objets divers, comme les monnaies offertes autrefois par les pompes à essence qui, mystérieusement, se retrouvent complètement corrodées et patinées sur des sites archéologiques.

## CHAPITRE 9

### POUR UN ENSEIGNEMENT DE L'ANTHROPOLOGIE DE LA MONNAIE :

Puisque son apport en tant que simple « fossile directeur » servant aux archéologues à dater leurs niveaux passe désormais au second plan, quelle place la monnaie « de fouille » peut-elle occuper aujourd'hui au sein de la recherche ?

Restreindre les apports anthropologiques de la monnaie aux seules découvertes archéologiques nous priverait d'une partie non négligeable des informations, celles que l'on trouve dans les textes médiévaux et modernes, dans les contes et légendes d'Europe et d'ailleurs et dans les archives patiemment réunies par les folkloristes et anthropologues du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s., sources dans lesquelles le caractère de « monnaie de fouille » n'intervient que très rarement. Comment alors aborder les différents visages de la monnaie ?

Dans ce domaine, J.-P. Callu fait office de visionnaire : « Là où les textes se taisent, se lit donc l'histoire de la monnaie. La numismatique s'arrête à ce terme. Que serait néanmoins une discipline qui s'enfermerait sur elle ? Le spécialiste a, certes, du mal à sortir de son propre champ et, y parvient-il qu'il est incapable de mener, avec une précision analogue, l'enquête sur des terrains différents. En attendant l'instauration d'équipes qui comprendraient aussi historiens, archéologues, juristes, épigraphistes, papyrologues, démographes, sociologues, économistes, il y a, quand même, le devoir de jeter ses regards sur les réalités paramonétaires : fiscalité, production, prix, échanges, population, non

sans songer aux options politiques, si elles exercent une influence décelable »<sup>341</sup>. Nous étions là en décembre 1966 !

Sans doute est-ce le moment de justifier ici le concept d'anthroponumismatique déjà utilisé à différents endroits de ce livre. Ce néologisme, qui ne semble pas apparaître sur Google, est plus précis que la périphrase « anthropologie de la monnaie », qui met l'accent plus sur l'aspect anthropologique que numismatique. Or, dans notre esprit il s'agit bien d'une discipline autonome – en quelque sorte une nouvelle « science auxiliaire » de la numismatique... – qui porterait sur un artefact systématiquement détourné de son usage « primaire », celui correspondant aux trois fonctions aristotéliennes évoquées précédemment<sup>342</sup>. Plus que sur son rôle économique, désormais bien connu, c'est vers les autres fonctions secondaires de la monnaie qu'il convient désormais de tourner nos regards, même si aucune de ces approches n'exclut les autres<sup>343</sup>.

L'anthroponumismatique que nous tentons de promouvoir n'a pourtant rien de bien nouveau. Elle apparaît peu avant la dernière guerre, comme l'a relevé Antony Hostein. Fondant ses observations sur un relevé des entrées dans l'*Annuaire* de l'École Pratique des Hautes Études pour 1935, il note : « L'anthropologie de la monnaie naquit, semble-t-il, ou du moins fut formalisée dans le séminaire de Marcel Mauss (1872-1950) »<sup>344</sup>. Elle n'eut hélas ! pas de véritable descendance. A fortiori, personne ne pensa à lui donner un nom. Il semble aujourd'hui nécessaire d'aller dans cette nouvelle direction, celle de la dimension anthropologique et sociale de la monnaie ; elle s'annonce pleine de promesses. Ceci sans pour autant renier les acquis de nos prédécesseurs et considérer comme obsolètes et inutiles les nombreuses études

---

<sup>341</sup> CALLU 1969, p. 6.

<sup>342</sup> Voir *supra*, p. 17.

<sup>343</sup> TESTART 2001 ; LAUWERS 2018

<sup>344</sup> HOSTEIN 2018, p. 103, note 30.

## POUR UN ENSEIGNEMENT DE L'ANTHROPOLOGIE

traitant de la circulation monétaire dans laquelle s'insère partiellement l'archéonumismatique, ou celles relevant de la « numismatique de cabinet » déjà évoquée : l'une et l'autre restent les fondements de notre discipline dont elles constituent l'indispensable ossature.

L'enseignement de ces deux matières – la numismatique des clas-sements et la vie économique des monnaies – doit dès lors impérativement être maintenu et même développé, comme devrait l'être l'archéonumismatique. Les sciences annexes de la numis-matique, comme la paléographie, la statistique, la physique, la chimie, la métallurgie ou la géologie doivent également trouver leur place dans cet enseignement, outre les irremplaçables assises que sont la connaissance des langues anciennes, de l'histoire et de la géographie historique. Un tel enseignement existe bel et bien en Europe, à savoir en Autriche : la position dominante que ce pays occupe dans la numismatique romaine a été plusieurs fois relevée.

L'Université de Vienne (*Universität Wien*) est en effet le seul établissement universitaire européen à disposer d'un institut spécialement dédié non seulement à la numismatique, mais égale-ment à l'histoire monétaire. Il s'agit de l'*Institut für Numismatik und Geldgeschichte*. Ce centre de recherche et d'enseignement, extrêmement dynamique, est actuellement dirigé par le Prof. Reinhard Wolters. Il publie depuis de très nombreuses années une *Mitteilungsblatt* dont le dernier numéro paru (n° 62, été 2021) donne le détail de l'enseignement qui y est prodigué. Le corps enseignant permanent comprend deux professeurs, quatre assis-tants et une secrétaire. S'y ajoutent des collaborateurs comprenant deux autres professeurs, cinq chargés de cours (*Privatdozenten*) et deux chercheurs associés.

L'*Institut für Numismatik und Geldgeschichte* dispose de sa propre bibliothèque réunissant 22.000 monographies, 1000 revues (dont



## POUR UNE ANTHROPOLOGIE DE LA MONNAIE

100 abonnements en cours), et une importante collection d'environ 32.800 catalogues de ventes publiques, qui complète la *Numismatische Zentralkarterei*, un remarquable fichier d'images sans équivalent en ce qui concerne l'Antiquité. Les projets de l'Institut sont assez nombreux : il s'agit du catalogue des trouvailles monétaires médiévales et modernes d'Autriche, du répertoire des frappes monétaires d'époque moderne en Europe, du monnayage de la ville grecque de Thurium et de l'étude des trouvailles monétaires de Kalkriese, le lieu de la défaite du général romain Varus.

PÉRIODES ET TYPE D'ENSEIGNEMENT	TITULAIRES	ECTS
<b>Antiquité</b>		<b>15</b>
1. Description et identification	D. Weidgennant & M. Wahl	5
2. Numismatique antique	R. Wolters	5
3. Séminaire	Idem	5
<b>Moyen Âge et Temps modernes</b>		<b>15</b>
1. Description et identification	H. Emmerig	5
2. Numismatique médiévale et moderne	Idem	5
3. Séminaire	Idem	5
<b>Numismatique pratique et professionnelle</b>		<b>15</b>
1. Compétences digitales	M. Baer	5
2. Trouvailles monétaires	R. Wolters	5
3. Modules obligatoires	H. Emmerig	5
a. Collections ou	M. Baer &	
b. Exposition ou stage	D. Weidgennant	

Fig. 4 – Programme des cours destinés aux étudiants de Licence à l'*Institut für Numismatik und Geldgeschichte* à Vienne

L'enseignement de la numismatique à Vienne comprend les deux cycles, la Licence et le Master, préparant à l'entrée en thèse. La formation destinée aux étudiants de licence (fig. 4) se compose de trois axes, la numismatique antique, celle du Moyen Âge et des Temps modernes, et finalement la pratique « professionnalisante »,

## POUR UN ENSEIGNEMENT DE L'ANTHROPOLOGIE

ces trois points se déclinant en plusieurs thèmes. En ce qui concerne les étudiants de Master, le programme est le suivant :

PÉRIODES ET TYPE D'ENSEIGNEMENT	TITULAIRE	ECTS
<b>1. Module de base</b>		<b>15</b>
a. Catalogue – Images – Banques de données	M. Baer	5
b. Les sources		5
c. L'Autriche		5
<b>2. Module chronologique I</b>		<b>20</b>
a. Cours Antiquité	R. Wolters	10
b. Cours Moyen Âge / Temps modernes	H. Emmerig & W. Hahn	10
<b>3. Module chronologique II</b>		<b>10</b>
Séminaire sur l'Antiquité ou Séminaire Moyen Âge / Temps modernes	R. Wolters & H. Emmerig	10
<b>4. Module méthodologique</b>		<b>10</b>
a. Circulation monétaire et analyse de trouvailles	R. Wolters	5
b. Expositions et techniques de présentation / Métallurgie et technologie		5
<b>5. Modules thématiques</b>		<b>10</b>
a. Orient / Extra européen	N. Schindel	5
b. Papier monnaie / médailles / phaléristique	M. Strigl	5
<b>6. Module pratique</b>		<b>15</b>
a. Voyage d'étude	H. Emmerig & M. Maliczowski	5
b. Pratique à l'Institut		3
c. Pratique en musée, dans le commerce, etc.		7
<b>7. Spécialisation et module de mobilité</b>		<b>10</b>
a. Séminaire ou b. préparation de cours	R. Wolters & H. Emmerig	10
<b>8. Phase de finalisation du cursus</b>		<b>5</b>
Séminaire de Master		5
Mémoire de Master		22
Examen de Master		3
<b>Somme ECTS</b>		<b>120</b>

Fig. 5 – Programme des cours destinés aux étudiants de Master à l'*Institut für Numismatik und Geldgeschichte* à Vienne

Quelle est la situation chez nous ? Comme nous l'avons vu en détail précédemment, l'enseignement de la numismatique, en France comme presque partout ailleurs, est essentiellement descriptif et qualitatif : depuis le XIX<sup>e</sup> s., il est comme figé et s'est à peu près uniquement limité aux caractères physiques de la monnaie - le flan métallique et l'image qu'il porte - et, dans une moindre mesure, aux pouvoirs émetteurs. Dans un second temps, la méthode s'est ouverte aux usages économiques de la monnaie qui, de nos jours encore, domine l'enseignement de la numismatique quand elle n'est pas purement descriptive et formaliste. Mais cette seconde approche du fait monétaire demeure elle-même trop peu diffusée auprès des étudiants.

Dès lors, les exigences de la recherche montrent qu'il est nécessaire de renouveler l'enseignement de notre discipline. On a en effet l'impression que les générations antérieures - Marcel Mauss (1872-1950) ou Arnold Van Gennep (1873-1957) exceptés - se sont désintéressées des vies multiples de la monnaie une fois que celle-ci s'est en quelque sorte défaite de son rôle considéré comme « premier », celui d'artefact économique.

Quel serait alors le champ d'action de l'archéonumismate et de l'anthroponumismate ? Sans vouloir explorer ici toutes les pistes, qui figureront dans un *Manuel* déjà trop souvent évoqué, on trouvera ci-dessous, sous forme d'« arbre de décision », les principaux thèmes qui mériteraient d'être explorés plus en détail (fig. 6). Comme on peut le constater, les possibilités sont nombreuses, d'autant que chaque entrée de notre « arbre » peut être cumulée à d'autres et liée à différents critères comme le type de contexte archéologique. Nous pourrions ainsi étudier les dénominations isolées, de petite valeur, illégales, découpées et contremarquées, et ce dans les seuls contextes funéraires.

## POUR UN ENSEIGNEMENT DE L'ANTHROPOLOGIE

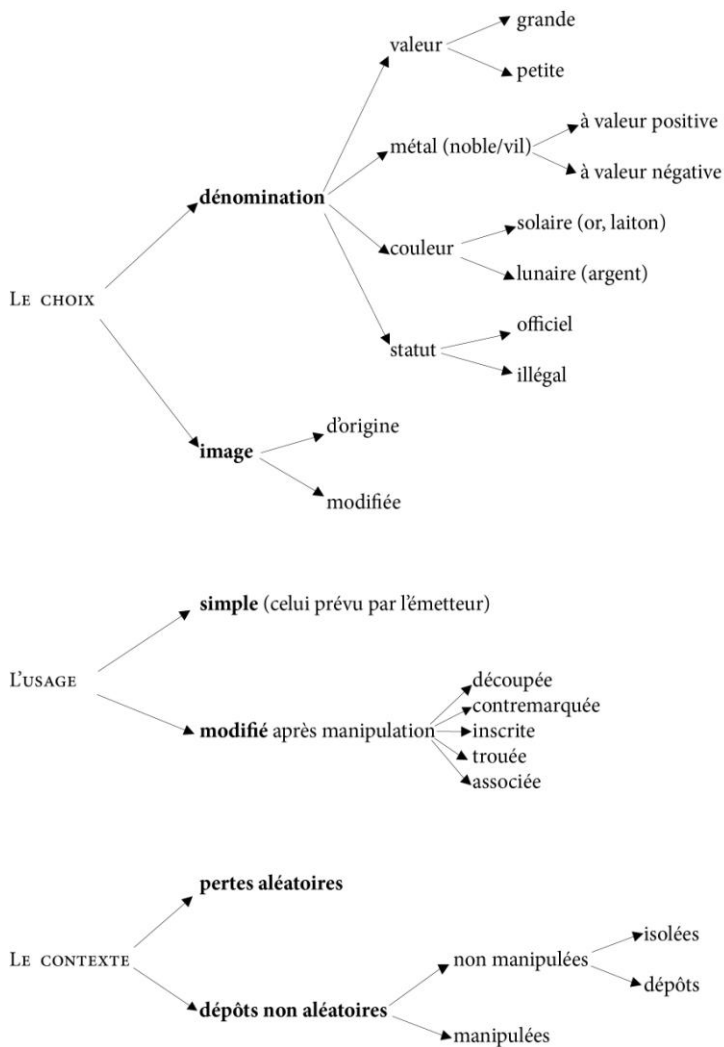


Fig. 6 – L'« arbre de décision » en archéonumismatique

### ***9.1. L'Université de Lille : un exemple d'approche pluridisciplinaire de l'enseignement de la numismatique***

Comme nous l'avons signalé dans l'introduction, ce petit ouvrage s'intitulait au départ « *Plaidoyer pour un enseignement de l'anthropologie de la monnaie* ». Dans notre esprit, il s'agissait bien de pousser le monde universitaire à développer et surtout pérenniser cet enseignement de l'archénumismatique et son volet anthropologique pour lequel nous nous battons depuis longtemps.

Les tentatives de créer un enseignement recouvrant les deux disciplines à l'Université libre de Bruxelles dont nous avons été pendant six ans un « collaborateur scientifique » spécifiquement chargé de stages d'archénumismatique<sup>345</sup> destinés aux étudiants belges et étrangers, se sont soldées par un échec. De toute évidence, la « Faculté de Philosophie et Lettres », dont relevait alors l'archéologie, n'était clairement intéressée ni par l'archéologie du geste, ni par l'archénumismatique, ni encore par l'anthroponumismatique. C'est donc vers Lille – qui s'appelait alors encore « Lille 3 – Charles de Gaulle »<sup>346</sup> – que nous nous sommes tournés, puisque les stages qui se tenaient à Bruxelles<sup>347</sup>

---

<sup>345</sup> De 2010 à 2016. Chaque stage réunissait entre 10 et 15 étudiants venant de France, de Belgique ou d'Italie. Une dizaine d'entre eux ont poursuivi dans le domaine : quatre ou cinq ont entrepris une thèse de doctorat en archénumismatique ou en numismatique pure, d'autres se sont orientés vers la restauration des métaux, d'autres encore sont devenus archéologues de terrain.

<sup>346</sup> En 2018, les Universités de Lille 1, Lille 2 et Lille 3 ont fusionné en une grande structure. Le projet à moyen terme est la création d'un pôle de niveau européen intitulé « Université Lille – Nord Europe » (ULNE). Il rassemblera l'Université de Lille, huit grandes écoles, trois organismes de recherche (CNRS, Inserm, Inria), le centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Lille et l'Institut Pasteur de Lille.

<sup>347</sup> Nous ne pouvons que remercier les directeurs successifs du CREa-Patrimoine, L. Bavay puis S. Clerbois pour l'accueil chaleureux que nous y avons toujours reçu.

furent rapidement ouverts de façon privilégiée aux étudiants de Lille, dans le cadre des activités d'Halma<sup>348</sup>, laboratoire que nous avons rejoint en 2008. Quelques années plus tard, l'entièreté de la formation était définitivement transférée en France.

Le choix de Lille en tant que centre de recherche tourné vers la numismatique et ses avatars ultérieurs n'est pas anodin. Pendant de longues années, en effet, Roland Delmaire (11/4/1941-10/4/2021) y a enseigné non seulement l'histoire romaine – plus spécifiquement celle de l'Antiquité tardive – mais également la numismatique. Son récent décès nous donne l'occasion d'évoquer brièvement son apport à la numismatique.

Résumer la carrière du Professeur Roland Delmaire n'est pas chose aisée. On connaît bien son œuvre d'historien et ses travaux sur l'administration impériale tardive, mais on a souvent oublié le caractère novateur de ses recherches en archéonumismatique, domaine qui, à l'époque, n'avait pas encore de nom spécifique. Sa contribution à la recherche a été présentée en détail lors de son départ à la retraite, en septembre 2006, après 37 années d'enseignement à l'Université de Lille<sup>349</sup>. Nous n'y reviendrons pas, sinon pour retracer en quelques mots ses apports à notre discipline.

Archéologue de formation – sa thèse de 3<sup>e</sup> cycle s'intitulait « *Étude archéologique de la partie orientale de la cité des Morins* » (soutenue en 1972 et publiée en 1976) – c'est dans la cathédrale de Thérouanne qu'il fit ses premières armes. Le numéraire qu'il y récolta fut étudié et publié avec le plus grand soin. Le hasard fait qu'un mémoire de Master récemment soutenu à l'Université de

---

<sup>348</sup> Univ. Lille, CNRS, Ministère de la Culture, UMR 8164 - HALMA – Histoire Archéologie Littérature des Mondes Anciens, F-59000 Lille, France.

<sup>349</sup> DESMULLIEZ & HOËT-VAN CAUWENBERGHE 2007.

Lille fait précisément usage de cet abondant matériel pour le replacer dans son contexte régional<sup>350</sup>.

D'autre part, R. Delmaire figure parmi les membres fondateurs de la série des *Trésors monétaires antiques de la France (TAF)*, série dans laquelle il publia trois des onze volumes parus, à savoir ceux traitant de la Somme, de la Picardie et du Nord – Pas-de-Calais. Il fut également l'une des chevilles ouvrières de la revue *Trésors Monétaires*, éditée par le Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de France sous la houlette de Jean-Baptiste Giard, revue toujours active dont il fit partie du comité de rédaction de 1994 à 2006. Il y publia, dès 1983, son important travail sur le trésor théodosien de Boulogne-sur-Mer, texte majeur qui demeure un des fondements de la recherche sur la circulation monétaire tardoantique en Gaule du Nord.

Ses recherches en archives, domaine difficile et exigeant dans lequel il excellait, firent de lui l'auteur, ou l'éditeur principal, de quatre forts volumes de la *Carte archéologique de la Gaule* (Nord, 59/1 et 59/2 ; Pas-de-Calais 62/1 et 62/2). Dans chacun de ces ouvrages, la numismatique trouve une place de choix. Ses dépouillements ne concernaient pas seulement les sources imprimées classiques, mais également les journaux anciens, les affiches, les catalogues de vente ou encore les innombrables sources manuscrites.

Mais c'est pour la *Chronique numismatique*, publiée annuellement dans la *Revue du Nord* – qui n'avait alors aucun équivalent en France et n'en a toujours pas<sup>351</sup> –, que son apport fut décisif. Il fut

---

<sup>350</sup> LUBIN 2020.

<sup>351</sup> Quelques tentatives ont été effectuées ailleurs en France, mais elles n'ont eu qu'une vie très brève. Gérer des chroniques de ce genre – dont l'utilité n'est pas visible à court terme – est particulièrement chronophage. La réunion des données

le scrupuleux rédacteur de vingt-huit de ces chroniques, s'étalant de 1981 à 2009, année à laquelle nous lui avons succédé. Sous sa plume, ce sont 244 pages de notices concernant des trouvailles régionales, totalisant des milliers de monnaies, qui furent ainsi sauvées de l'oubli. Ces chroniques, ainsi que les suivantes, ont été en bonne partie informatisées. Cette banque de données qui sera d'ici peu mise à jour et accessible en ligne constitue une source majeure pour l'étude de la circulation monétaire en Gaule du Nord.

### ***9.2. Le projet d'enseignement***

Comme nous l'avons vu, c'est donc vers 2010 que nous avons transféré à l'Université de Lille nos activités de recherche et d'enseignement, de manière informelle d'abord, puis sous une forme de plus en plus structurée grâce à la bienveillance des directeurs successifs d'Halma : Didier Devauchelle, Stéphane Benoist et Sandrine Huber.

Tel qu'il est actuellement conçu, l'enseignement de la numismatique à Lille se partage entre deux thèmes principaux : d'une part l'épigraphie et la numismatique (y compris l'archéonumismatique) et d'autre part l'anthropologie de la monnaie. Ces deux approches, bien qu'étroitement liées, font l'objet de séminaires distincts, le « public cible » et les niveaux n'étant pas forcément les mêmes. Mais une formation de base, indispensable, n'a pas été oubliée. Elle a pris deux formes : un cours donné aux étudiants de L3 dans le cadre de l'enseignement « Sciences appliquées à l'histoire », et un stage annuel d'initiation aux techniques et aux méthodes.

---

se heurte en permanence à la législation sur les trouvailles « fortuites », qui le sont parfois voire souvent, et l'usage des détecteurs de métaux.



### **9.2.1. Le cours de numismatique générale**

Depuis l'année universitaire 2020/2021 figure dans la maquette des cours lillois un enseignement des « Sciences appliquées à l'histoire », cours obligatoire destiné aux étudiants de L3, qui comprend un volet de 12 heures spécifiquement dédiées à la numismatique. Le cours en question relève de la formule classique : il présente d'abord les outils bibliographiques pour ensuite aborder le concept de monnaie et son évolution au cours du temps. Il développe le problème du choix et de la mise en forme des différents métaux ou alliages monétaires et des autres matériaux (par ex. la porcelaine) qui ont permis de fabriquer des monnaies au cours du temps. Il s'attache finalement aux réformes monétaires de la République puis de l'Empire romain jusqu'à sa chute, tout en insistant sur l'évolution du portrait et sur les thèmes iconographiques importants développés au cours du temps, en insistant sur la période des Antonins et des Sévères, sujet du cours d'histoire romaine pour les étudiants de ce niveau.

### **9.2.2. Le stage d'initiation aux techniques et aux méthodes de la numismatique**

Depuis 2017, en compagnie de Christine Hoët-van Cauwenberghe, nous réunissons chaque automne durant deux jours de séminaire, des professionnels de l'archéologie, des étudiants de Master et des doctorants venant des quatre coins de France, de Belgique, de Suisse, d'Italie et d'ailleurs.

Les étudiants qui accèdent à cette formation « de base », du niveau de la première année de Master (M1), ont généralement suivi durant leur cursus non seulement un cours de latin, mais également une formation en épigraphie comprenant les règles descriptives spécifiques à la numismatique. Ils sont dès lors familiarisés à la lecture des inscriptions et à la compréhension des

## POUR UN ENSEIGNEMENT DE L'ANTHROPOLOGIE

formules souvent stéréotypées et abrégées de diverses manières figurant sur les monnaies. Ils disposent ainsi, dès le départ, des bases qui leur permettent de manipuler les pièces afin de les déchiffrer et de réaliser les fiches descriptives normalisées destinées soit à la publication, soit à alimenter les banques de données.

Lors de ces stages, différents spécialistes sont invités afin de les initier aux rudiments de l'épigraphie et de la numismatique, aux classements d'abord, mais également aux problèmes de la restauration des monnaies de fouille<sup>352</sup> et au traitement des photographies<sup>353</sup>. Ce stage, qui entre désormais dans le cursus des historiens des Mondes anciens et des archéologues, prépare aux cours d'anthropologie de la monnaie dont bénéficient les étudiants de Master (M1), mais aussi aux conférences mensuelles organisées dans le cadre du séminaire d'épigraphie et de numismatique dont il sera question plus loin.

Ces stages annuels, auxquels s'ajoutent des colloques et des journées d'étude sur des thèmes spécifiques de la numismatique, n'ont rien de bien original sinon leur relative ancienneté puisqu'ils ont fêté en 2020 leurs dix ans d'existence. Ils ne font en aucun cas concurrence aux autres enseignements du même genre qui se tiennent ailleurs en France, tant la demande est grande pour ce type de formation qui ne peut se faire qu'en comité restreint<sup>354</sup>. Des formations pratiques de ce type sont indispensables puisque l'archéonumismate, tout autant que l'anthroponumismate quelle que soit la région ou la période qu'il étudiera, se doit de dominer les disciplines suivantes :

---

<sup>352</sup> Par Sarah Desprez et Alexis Chapat.

<sup>353</sup> Cette formation est assurée par le photographe attaché au laboratoire Halma, Thomas Nicq.

<sup>354</sup> Par exemple au Centre archéologique européen du Mont Beuvray et à l'Éphe sous la direction d'Antony Hostein.

## POUR UNE ANTHROPOLOGIE DE LA MONNAIE

- l’histoire (événementielle, politique, économique et sociale) et la géographie historique ;
- la numismatique descriptive (épigraphie, classements, quantification) ;
- l’archéologie (les contextes et les problématiques spécifiques liées à chacun d’eux).

En outre, l’étudiant qui se spécialisera en anthroponumismatique devra être familiarisé avec les méthodes d’enquête propres à l’anthropologie et à l’ethnologie, et avec les sources documentaires propres à ces disciplines.

### **9.2.3. L’atelier d’épigraphie et de numismatique**

Outre le stage annuel d’initiation à la numismatique et à l’épigraphie, sont organisées mensuellement, mais à date variable des conférences sur des sujets mêlant à la fois la numismatique, l’histoire et l’épigraphie. Ces réunions font partie des activités de l’atelier d’épigraphie et de numismatique, codirigé par Chr. Hoëtt-van Cauwenberghe, dont le thème récurrent est « Expression et réception du pouvoir impérial ». Depuis octobre 2016, nous avons eu l’honneur d’accueillir vingt-sept conférenciers issus d’une demi-douzaine de pays d’Europe, des USA et du Canada. Ces conférences de deux heures, parfois doublées de cours portant sur d’autres thèmes non numismatiques, font l’objet d’un résumé, souvent confié à des étudiants de Master, publié dans la *Chronique numismatique* annuelle, sur laquelle nous reviendrons.

### **9.2.4. Le séminaire d’anthropologie de la monnaie**

Le séminaire d’anthropologie de la monnaie existe sous la forme qui est la sienne seulement depuis l’année universitaire 2017/2018. Depuis 2020/2021, il figure sous une forme allégée dans le programme du Master « Mondes anciens », pour les parcours

## POUR UN ENSEIGNEMENT DE L'ANTHROPOLOGIE

« Histoire », « Littérature et anthropologie des mondes grec et romain » et « Métiers de l'archéologie ». Le programme (dans sa version 2020/2021) précise :

**Les compétences visées :** exploiter les instruments et techniques spécifiques à l'étude des mondes anciens.

**Le contenu de la formation :** le séminaire explore, à travers le temps et l'espace, les aspects non économiques de la monnaie. L'approche se fait soit par l'observation des contextes (« archéologie du geste »), soit à partir des transformations et manipulations que connaît la monnaie. Nous tenterons de mettre en évidence les usages complexes de la monnaie dans ses rapports avec les vivants (magie), avec les dieux et avec la mort.

À côté de ces douze heures de cours réservées aux seuls étudiants de Master, que nous présentons sous une forme moins technique et interactive, existe également un véritable séminaire d'anthropologie de la monnaie, qui est suivi par une vingtaine d'étudiants, doctorants et chercheurs. Il se compose de six à huit séances de deux heures chacune. Elles sont ouvertes à tous, et abordent des thèmes relevant des usages non économiques de la monnaie. Bien évidemment, nous essayons de renouveler les sujets puisque certains étudiants reviennent chaque année, soit en ajoutant des matières nouvelles, soit en présentant des découvertes récentes ou de nouvelles publications. Parmi les thèmes récurrents , nous noterons :

- une « anthropologie de la monnaie » ?
- la monnaie et les morts
- la monnaie support de l'écriture : graffiti, poinçons, marques et contremarques
- magie et religion : les monnaies amulettes

## POUR UNE ANTHROPOLOGIE DE LA MONNAIE

- la monnaie et les dieux : (I) les sanctuaires et (II) les sites naturels
- fragmenter pour payer : aspects de la vie quotidienne
- le « meurtre rituel » de la monnaie.

La programmation pour l'année universitaire 2021-2022 comprendra des thèmes nouveaux, comme « La monnaie sacrée » et « Monnaies à compter et autres pseudo-monnaies ».

### 9.2.5. Les journées d'étude et les colloques

La vitalité d'une unité de recherche se marque également dans l'organisation de journées d'étude et de colloques. Jusqu'à présent, nous avons intégré les activités éducatives du séminaire d'anthropologie de la monnaie aux colloques internationaux que nous organisons tous les deux ans à Athènes en collaboration avec Panagiotis P. Iossif, professeur de numismatique à la Radboud Université de Nimègue, aux Pays-Bas. Il s'agit d'une coopération entre le Cercle d'études numismatiques, qui assure une partie du financement, le laboratoire Halma, qui finance les déplacements de ses membres, et l'École belge d'Athènes (EBSA) pour la logistique. Deux colloques internationaux se sont tenus jusqu'ici dans la capitale grecque, le premier du 23 au 25 novembre 2017 (*A coin for the dead. Coins for the living. Charon's obol: the end of a myth?*), le deuxième les 24 et 25 octobre 2019 (« *Coins for the Gods, Coins for the Marchants. Economy of the sacred compared to the economy of profane* »). Le troisième est prévu pour l'automne 2022 : « ΘΕΟΙΣ ΧΘΟΝΙΟΙΣ ex voto : la monnaie dans les dépôts de fondation ».

Les actes de la première réunion ont été publiés dans le *Journal of Archaeological Numismatics* au début de l'année 2020. Ceux de la deuxième sont prévus pour 2022. Dans les deux cas, ce sont des

doctorants de Lille – Jean-Patrick Duchemin et Luc Severs – qui ont assumé le secrétariat et la coédition des actes.

À côté de ces colloques internationaux, ont été proposées d'une part une « *Journée des doctorants en archéonumismatique* » (7 février 2019), et d'autre part une « *Journée d'étude dédiée à l'archéonumismatique* » réalisée en collaboration avec le laboratoire ANHIMA (UMR 8210) et intitulée « *La monnaie en contexte : dater la monnaie/dater le contexte* », organisée par Jean-Patrick Duchemin et Ludovic Trommenschlager. Elle aussi sera prochainement publiée sous forme de dossier dans le *Journal of Archaeological Numismatics* (vol. 11, 2021).

#### **9.2.6. La « Chronique numismatique » de la *Revue du Nord***

Nous avons insisté précédemment sur l'importance de la Chronique numismatique (en abrégé : CN) annuelle, publiée depuis 1981 dans la *Revue du Nord*, la grande revue d'histoire et d'archéologie de l'Université de Lille, aujourd'hui plus que centenaire.

Cette *Chronique* revêt une importance capitale, car elle accumule depuis au moins quatre décennies<sup>355</sup> une masse d'informations de tout type. Limitée au départ par R. Delmaire aux seules découvertes de monnaies antiques (celtiques et romaines), et occasionnellement du premier Moyen Âge, elle a évolué pour être plus proche d'une véritable chronique, avec une première partie consacrée aux publications traitant de monnayages régionaux, une deuxième consacrée aux dépôts monétaires, et une troisième dévolue aux monnaies isolées, celtiques, romaines, médiévales,

---

<sup>355</sup> En réalité, des notices relatives à des découvertes de monnaies antiques figurent dans la *Revue du Nord* dès 1960, souvent sous la plume de Jean Gricourt.

modernes ou contemporaines, et ce jusqu'à la Première Guerre mondiale. Il fut en effet suggéré, dès le départ, de prendre en compte toutes les monnaies et les objets monétiformes (jetons, méreaux, poids monétaires, médailles religieuses) antérieurs à 1918, car les sources historiques relatives à la circulation monétaire de la fin du XIX<sup>e</sup>/début XX<sup>e</sup> s. concernent essentiellement les fortes valeurs, par exemple les « écus » d'argent de l'Union Latine. En revanche les données chiffrées manquent pour appréhender de manière quantitative le brassage des petites dénominations de cuivre. On est souvent surpris de l'origine « exotique » des piécettes circulant quotidiennement en France du XVII<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> s.

En ce qui concerne les monnayages des Mérovingiens et des Carolingiens, les pièces majeures passant en vente publique sont également signalées dans la chronique, même sans provenance archéologique connue, pour autant bien sûr qu'elles proviennent d'ateliers situés dans la zone géographique prise en compte.

À ce propos, le cadre géographique initialement limité au Nord – Pas-de-Calais a été largement élargi en 2010. Conçu initialement dans le contexte de l'Europe « cloisonnée » des années 1970, l'ancien découpage administratif (départements et frontières d'états) n'a désormais plus aucun sens. Nous avons donc suggéré au moment de la reprise de la CN, de prendre en compte le découpage ancien en cités puis diocèses. Pour des facilités de localisation, nous avons conservé toutefois un sous-classement d'ouest en est, et du nord au sud, par province ou par département. Notre inventaire a été centré sur les cités des Nerviens et des Ménapiens (y compris les territoires de ces deux peuples relevant de la Belgique et même des Pays-Bas), des Morins, des Atrébates, des Bellovaques et des Viromanduels. De ce fait, les Tongres, les Rèmes, les Suessions et les Silvanectes nous servent de limite orientale et méridionale.

## POUR UN ENSEIGNEMENT DE L'ANTHROPOLOGIE

Cette entreprise, particulièrement chronophage<sup>356</sup>, est depuis peu partiellement financée par Halma pour ce qui est du traitement des fichiers photographiques, qui représentent chaque année plusieurs centaines d'images de qualité variable puisqu'elles sont fournies par plusieurs dizaines d'informateurs régionaux. En outre, devant une matière devenue pléthorique, le nombre de pages a singulièrement augmenté : d'un peu plus de soixante en 2015, elle en atteint désormais 80 en moyenne. La *CN* est désormais devenue presque un livre en soi. Elle est largement diffusée dès que le délai d'embargo de mise en ligne est atteint.

Le travail que représente sa rédaction ne se conçoit que de manière collective. Nous essayons dès lors, J.-P. Duchemin, L. Severs et nous-mêmes, d'intégrer progressivement les étudiants à cette entreprise afin de la pérenniser. Certains dossiers importants – essentiellement des trésors monétaires venant de fouilles – nous ont été confiés par R. Delmaire il y a quelques années, mais faute de temps, ils n'ont pas encore pu être intégrés à nos inventaires annuels, tant le matériel est abondant : après la finalisation de chaque nouvelle chronique, les dossiers non traités et reportés à plus tard constituent déjà l'essentiel de la *CN* de l'année suivante...

### **9.2.7. Mémoires et thèses en archéonumismatique et anthroponumismatique**

Il semble logique de ne pas limiter l'enseignement à de simples « cours magistraux », même si, dans notre cas, ils prennent généralement la forme de tables rondes pendant lesquelles chaque participant peut intervenir à tout moment. Comme les thèmes abordés débouchent généralement sur des gestes encore pratiqués de nos jours, même les étudiants les plus jeunes peuvent ajouter

---

<sup>356</sup> Sa rédaction m'occupe quinze journées complètes chaque année, en général la seconde moitié du mois de janvier.



des observations qu'ils ont faites eux-mêmes sur des usages non économiques de la monnaie.

Il est également logique de prolonger l'enseignement de l'archéonumismatique et de l'anthroponumismatique par des travaux de recherche confiés aux étudiants qui le désirent. Dans la formation lilloise, les étudiants ont différentes possibilités de développer un travail personnel.

Le stage annuel et les conférences mensuelles font l'objet de résumés jusqu'ici publiés dans la *Chronique numismatique*. Ce travail est confié à des étudiants de M1 dès la rentrée de septembre. Bien entendu, ces travaux sont notés et ils interviennent dans l'évaluation du travail de l'année ; ils sont publiés avec la signature de leur auteur dont ils constituent souvent la première publication scientifique.

Certains étudiants entrant en Master désirent présenter un mémoire sur une matière relevant directement ou indirectement de la numismatique. Nous essayons dans ce cas de choisir un sujet bénéficiant d'un ancrage local (la région d'où l'étudiant est originaire) et/ou un thème en rapport direct avec la finalité des études entreprises. Un futur archéologue travaillera sur la circulation monétaire dans sa ville d'origine, un futur historien choisira plutôt un thème historique, etc. Ces deux dernières années, quatre étudiants de Master se sont lancés dans un mémoire d'archéonumismatique, dont celui de Camille Mailly déjà cité qui relève directement de l'anthroponumismatique. Mais ce sont surtout les doctorants qui profitent de la spécificité de l'enseignement à Lille. Actuellement, sept thèses sont en cours, dont trois portant sur un thème spécifiquement anthroponumismatique (J.-P. Duchemin, I. Ayari et L. Cattelain). Certaines de ces thèses lilloises sont des cotutelles ou des codirections entreprises avec d'autres universités françaises (Ephé) ou étrangères

(Tunis, Tübingen, Koper/Capodistria). Ces associations internationales montrent la reconnaissance de Lille en tant que centre d'étude et d'enseignement de la numismatique.

### **9.3. La diffusion de la recherche en anthroponumismatique**

Certains aspects de l'anthroponumismatique trouvent péniblement un support éditorial en vue de leur diffusion auprès d'un public difficile à cibler avec précision. Les revues strictement numismatiques considèrent souvent que les articles proposés relèvent de l'anthropologie ou de l'ethnologie, voire du simple folklore et des « traditions populaires ». D'autre part, même si ces gestes sont anciens et qu'ils se rattachent au moins en partie à l'archéologie, la trop fréquente absence de contexte, et les nécessaires comparaisons avec d'autres cultures et gestes actuels ou subactuels ne permettent pas d'intégrer ces études à des supports éditoriaux comme le *Journal of Archaeological Numismatics*.

Le moment semble sans doute venu de créer un support spécifique destiné à promouvoir cette discipline nouvelle, à cheval sur des domaines aussi variés que la sociologie, la psychologie, l'anthropologie sociale, l'économie et l'ethnographie. En réalité, deux supports sont envisagés à ce stade : d'une part une revue essentiellement destinées aux étudiants et jeunes chercheurs afin de diffuser rapidement leurs travaux en cours. Elle s'intitulerait : *Les Cahiers du Séminaire d'anthropologie de la monnaie*. D'autre part, une revue annuelle plus importante à la fois par son volume et par l'ampleur des sujets abordés s'intitulerait le *Journal of Anthropology of Money*. L'une et l'autre seraient publiées en codirection avec J.-P. Duchemin, mais la première laisserait une large place aux travaux des étudiants.

Encore deux nouvelles revues ! nous dira-t-on, alors que la recherche souffre justement de pléthore de publications, la plupart sans support physique, relevant de plus en plus souvent d'entreprises strictement commerciales, d'une déontologie plus que douteuse, apparemment sans lecteurs et pratiquant l'édition « à compte d'auteur » à titre prohibitif.

Mais les nouvelles entreprises éditoriales ne sont pas forcément vouées à l'échec. Sans doute faut-il évoquer ici le cas du *Journal of Archaeological Numismatics*, qui a fêté en 2020 son dixième anniversaire. Le projet initial pouvait paraître risqué, et sans les ressources financières du Centre européen d'études numismatiques (CEEN) – European Centre for Numismatic Studies (Bruxelles), une entreprise commerciale aurait probablement été mise en difficultés dès le deuxième numéro, mais les volumes suivants ont tous été de francs succès. La vente très régulière de séries complètes, justifiée par l'intérêt de la revue au niveau international, a été telle que le *JAN* génère désormais des bénéfices alors qu'il ne reçoit aucune subvention et qu'il n'a jamais fait appel au mécénat. Non seulement la revue vit largement de ses ventes, mais les trois numéros à venir sont déjà complets, tant les propositions d'articles sont nombreuses. Clairement, cette revue est arrivée à point nommé, quand le besoin s'en faisait sentir.

Nous pouvons espérer qu'il en sera de même pour ces nouvelles publications d'anthroponumismatique, les *Cahiers* et le *Journal*, qui ont comme principal atout celui de couvrir un domaine jusqu'ici totalement négligé, une véritable *terra incognita*. Les premiers articles et projets de textes ont été déposés. L'avenir nous dira si ce nouveau projet éditorial connaîtra un succès comparable à celui du *Journal of Archaeological Numismatics*.

## BIBLIOGRAPHIE

### ALEF-BOLKOWIAC (dir.) 1971

G. ALEF-BOLKOWIAC (dir.), *La résistance antihitlérienne à travers les timbres*, Agencja wydawnicza „Ruche“, s.l., 1971.

### ALFÖLDI 1978

M. R. ALFÖLDI, *Antike Numismatik* ; Teil I. *Theorie und Praxis* ; Teil II. *Bibliographie*, Mayence, 1978, 2 vol.

### ANCEL 2012

M.-J. ANCEL, *Pratiques et espaces funéraires: la crémation dans les campagnes romaines de la Gaule Belgique*, Montagnac, 2012 (Archéologie et histoire romaine 23).

### ANDREAU 2001

J. ANDREAU, La monnaie et les « monnaies frappées » : conclusions de la table ronde du 15 janvier 2000, *RN* 2001, p. 163-172.

### ANDÚJAR SUÁREZ & BLÁZQUEZ CERRATO 2019

A. ANDÚJAR SUÁREZ & C. BLÁZQUEZ CERRATO, Coin finds in Roman child burials, dans DOYEN, DUCHEMIN & IOSSIF (éd.) 2019, p. 89-123.

### BERDEAUX-LE BRAZIDEC 2000

M.-L. BERDEAUX-LE BRAZIDEC, Étude des monnaies romaines issues de fouilles du sanctuaire gallo-romain de la Forêt d'Halatte (Oise) 1996-2000, dans *Le temple gallo-romain de la Forêt d'Halatte (Oise)*, *Revue archéologique de Picardie*, n° spéc. 18, 2000, p. 211-255.

### BERDEAUX-LE BRAZIDEC & FEUGÈRE 2011

M.-L. BERDEAUX-LE BRAZIDEC & M. FEUGÈRE, Un sanctuaire de divination chez les Eduens ?, *Cahiers Numismatiques* 190, 2011, p. 17-25.

### BESOMBES 2003-2004

P.-A. BESOMBES, avec la coll. de J.-N. BARRANDON & R. MARTINI, Le dépôt monétaire de 22438 monnaies du gué de Saint-Léonard (commune de Mayenne), *Trésors Monétaires XXI*, 2003-204, p. 1-192, pl. 1-41.

### BIDDULPH 2015

E. BIDDULPH, Residual or ritual? Pottery from the backfills of graves and other features in Roman cemeteries, dans T. BRINDLE, M. ALLEN, E. DURHAM & A. SMITH (éd.), *TRAC 2014. Proceedings of the twenty-fourth annual Theoretical Roman Archaeology Conference*, Oxford – Philadelphie, 2015, p. 41-53.

### BILLOIN, BORREL & GOY 2017

D. BILLOIN, V. BORREL & C. GOY, L'occupation castrale d'Écaille (Jura) *La Motte*. Les monnaies médiévales et la circulation monétaire dans la région jurassienne du X<sup>e</sup> à la fin du XIII<sup>e</sup> s., *Journal of Archaeological Numismatics* 7, 2017, p. 129-188.

### BILLOIN, GANDEL, DOYEN & PACTAT 2018

D. BILLOIN, PH. GANDEL, J.-M. DOYEN & I. PACTAT, *Archéologie en Bourgogne – Franche-Comté. Habitats perchés du Jura de l'Antiquité tardive et du haut*

## POUR UNE ANTHROPOLOGIE DE LA MONNAIE

Moyen Âge (IV<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle), Besançon, SRA Bourgogne – Franche-Comté, 2018.

### BLANCHET 1900

A. BLANCHET, *Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule*, Paris, 1900.

### BLAND 2012

R. BLAND, Gold of the Barbarians ? Uniface gold medallions of the house of Constantine found in Britain and Ireland, *Britannia* 43, 2012, p. 217-225.

### BLAND 2018

R. BLAND, Quantifying the size of a coinage: die studies or coin finds, dans N. T. ELKINS & J. DEROSE EVANS (éd.), *Concordia disciplinarum. Essays on ancient coinage, history and archaeology in honor of William E. Metcalf*, New York, 2018 (Numismatic Studies 38), p. 223-233.

### BLAND 2020

R. BLAND, Roman coins from watery places: hoards or votive deposits ?, dans F. STROOBANTS & Chr. LAUWERS (éd.), *Detur dignissimo. Studies in honour of Johan van Heesch*, Bruxelles, 2020 (Travaux du CEN 21), p. 223-248.

### BLOCH 1924

M. BLOCH, *Les rois thaumaturges. Étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale particulièrement en France et en Angleterre*, Paris – Strasbourg, 1924.

### BOULESTIN & DUDAY 2005

H. BOULESTIN & H. DUDAY, *Ethnologie et archéologie de la mort : de l'illusion des références à l'emploi d'un vocabulaire*, dans Cl. MORDANT & G. DEPIERRE

(éd.), *Les pratiques funéraires à l'âge du bronze en France. Actes de la table ronde de Sens-en-Bourgogne, (10-12 juin 1998)*, Paris, 2005, p. 17-30.

### BOURDATCHOUK *et al.* 2006

J.-L. BOURDATCHOUK, P. CABAU, Ph. GARDES, H. MOLLET & F. QUENTIN, Les "lacs sacrés et l'or des Tectosages de Toulouse à travers les sources littéraires de l'Antiquité tardive, du Moyen Âge et de l'époque moderne, *Mémoires de la Société archéologique du Midi* LXVI, 2006, p. 15-40.

### BRENOT 1971

Cl. BRENOT, Observations sur les orientations d'axes d'un groupe d'antoniniani de Victorin issus des mêmes coins de droits et de revers, *Bulletin de la Société française de numismatique* 10, 1971, p. 135-139.

### BRULET & COULON 1977

R. BRULET & G. COULON, *La nécropole gallo-romaine de la rue Perdue à Tournai*, Louvain, 1977 (Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain VII).

### BUDÉ 1514

G. BUDÉ, *De Asse et partibus eius Libri quinqz*, Paris, Josse Bade, 1514.

### BUDÉ 2018

G. BUDÉ, *L'as et ses fractions : Livres I-III. Édition critique du texte de 1541 et introduction française par Luigi-Alberto Sanchi*, Genève, 2018.

### CAG 51/2

R. CHOSSENOT, A. ESTÉBAN & R. NEISS, *Carte archéologique de la Gaule. Reims 51/2*, Paris, 2010.

## BIBLIOGRAPHIE

### CALLU 1969

J.-P. CALLU, *La politique monétaire des empereurs romains de 238 à 311*, Paris, 1969, BEFAR 214.

### CARDON 2015

Th. CARDON, Monnaies satiriques au XIX<sup>e</sup> s. : l'apport des archives (I), *Bulletin du Cercle d'études numismatiques* 52/1, 2015, p. 6-10.

### CARDON 2015

Th. CARDON, Monnaies satiriques au XIX<sup>e</sup> s. : l'apport des archives (II), *Bulletin du Cercle d'études numismatiques* 53/3, 2016, p. 20-25.

### CARDON 2017

Th. CARDON, Un sesterce d'Antonin le Pieux regravé en talisman (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles), *Bulletin du Cercle d'études numismatiques* 54/2, 2017, p. 30-31.

### CAROZZI 1994

C. CAROZZI, *Le voyage de l'âme dans l'au-delà d'après la littérature latine (V<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, 1994 (Coll. EFR 189).

### CHAMUSSY 2013

Cl. CHAMUSSY, *Navigation antique en Méditerranée : les épaves présentant en leur cavité de mât un dépôt monétaire*, Mémoire de Master 1 d'Archéologie et d'Histoire des Mondes anciens, Université Lumière Lyon 2, 2013.

### CHRYSSANTHAKI-NAGLE 2019

K. CHRYSSANTHAKI-NAGLE, Réussir le passage, réussir le trépas : le rite de l'obole à Charon en Macédoine et en Thrace égéenne revisité, dans DOYEN, DUCHEMIN & IOSSIF (éd.) 2019, p. 387-398.

### COLAERT 1993

M. COLAERT, Mémoire métallique de la Société royale de numismatique de Belgique et de ses membres, *Revue belge de Numismatique* 139, 1993, p. 133-306.

### CLAES 2017

L. CLAES, *Docendo discimus*: the history of numismatic education in Belgium and some recommendations for the future, dans J. MOENS (éd.), *Proceedings of the colloquium 'Belgian numismatic in perspective'* (Brussels, 21 May 2016), Bruxelles, 2017, p. 15-35

### CRUMMY 2010

N. CRUMMY, Bears and coins : the iconography of protection in Late Roman infant burials, *Britannia* 41, 2010, p. 37-93.

### DANNENBERG 1876-1905

H. DANNENBERG, *Die deutschen Münzen der sächsischen und fränkischen Kaiserzeit*, Berlin, 1876-1905, 4 vol.

### DE BOE 1982

G. DE BOE, *Le sanctuaire gallo-romain dans la plaine de Bieure à Matagne-la-Petite*, Bruxelles, 1982 (Archaeologia Belgica 251).

### DE CALLATAÏ 1994

Fr. DE CALLATAÏ, L'évolution démographique de quelques grandes sociétés de numismatique, *Revue belge de Numismatique* 140, 1994, p. 71-87.

### DE CALLATAÏ 1997

Fr. DE CALLATAÏ, *Recueil quantitatif des émissions monétaires hellénistiques*, Wetteren, Numismatique Romaine, 1997.

## POUR UNE ANTHROPOLOGIE DE LA MONNAIE

### DE CALLATAÏ 2003

Fr. DE CALLATAÏ, *Recueil quantitatif des émissions monétaires archaïques et classiques*, Wetteren, Numismatique Romaine, 2003.

### DE CALLATAÏ 2005

F. DE CALLATAÏ, L'étude des monnaies et l'histoire économique du monde grec, *Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques*, 7-12, 2005, p. 539-558.

### DE CALLATAÏ 2006

Fr. DE CALLATAÏ, Greek coins from archaeological excavations. A conspectus of conspectuses and a call for chronological tables, dans P. G. VAN ALPHEN (éd.), *Agoronomia. Studies in money and exchange. Presented to John H. Kroll*, New York, 2006, p. 177-200.

### DE CALLATAÏ 2007

Fr. DE CALLATAÏ, L'historique des liaisons de coins (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle), *Bulletin de la Société française de numismatique* 62/4, 2007, p. 86-92.

### DE CALLATAÏ (éd.) 2011

Fr. DE CALLATAÏ (éd.), *Quantifying monetary supplies in Greco-Roman times*, Bari, 2011 (Pragmateiai 19).

### DE CALLATAÏ 2013

Fr. DE CALLATAÏ, Problèmes de terminologie en numismatique grecque : la classification en périodes, séries, classes, groupes, émissions, etc., *Revue belge de Numismatique* 159, 2013, p. 1-32.

### DE CALLATAÏ 2016

F. DE CALLATAÏ, Fontes Inediti Numismaticae Antiquae : présentation succincte d'un nouveau projet anti-quinnaire, *Anabases* 23, 2016, p. 163-168.

### DE CALLATAÏ 2017a

F. DE CALLATAÏ, L'étude des étalons monétaires et des mesures pondérales du monde gréco-romain : une longue empoignade (XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.), dans Ch. DOYEN (éd.), *Étalons monétaires et mesures pondérales entre la Grèce et l'Italie. Actes du colloque de Bruxelles (5-6 septembre 2013)*, Louvain-la-Neuve, 2017 (Numismatica Lovaniensia 21), p. 1-35.

### DE CALLATAÏ 2017B

Fr. DE CALLATAÏ, Numismatists lived longer! An investigation into the average age at death of numismatists (c. 1550-2018), *International Numismatic Council. Compte rendu* 64/2017, p. 50-65.

### DE CALLATAÏ 2017C

Fr. DE CALLATAÏ, Coin deposits and civil wars in a long-term perspective (c. 400 BC – 1950 AD), *Numismatic Chronicle* 177, 2017, p. 313-338.

### DEKESEL 1997

C. E. DEKESEL, *Bibliotheca Nummaria. Bibliography of 16<sup>th</sup> century numismatic books. Illustrated and annotated catalogue*, Crestline, 1997.

### DELMAIRE 1983

R. DELMAIRE, Un trésor d'aes 4 au Musée de Boulogne-sur-Mer (Notes sur la circulation monétaire en Gaule du Nord au début du V<sup>e</sup> siècle), *Trésors Monétaires* V, 1983, p. 131-185.

### DELMAIRE 1995

R. DELMAIRE, Les enfouissements monétaires, témoignages d'insécurité? *Revue du Nord-Archéologie* 313, 1995, p. 21-26.

## BIBLIOGRAPHIE

### DELMAIRE 2001

R. DELMAIRE, La monnaie dans la tombe : problème de chronologie, *Revue du Nord*, 2001 (Hors série 8), p. 207-211.

### DEMOULE 2017

J.-P. DEMOULE, Les théories des migrations, dans D. GARCIA & H. LE BRAS (dir.), *Archéologie des migrations*, Paris, 2017, p. 25-38.

### DEMOUGEOT 1979

E. DEMOUGEOT, *La formation de l'Europe et les invasions barbares. 2. De l'avènement de Dioclétien au début du VI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1979.

### DEPEYROT & HOLLARD 1987

G. DEPEYROT & D. HOLLARD, Pénurie d'argent-métal et crise monétaire au III<sup>e</sup> siècle après J.-C., *Histoire et Mesure*, 1987, II-1, p. 57-85.

### DESMULLIEZ & HOËT-VAN CAUWENBERGHE 2007

J. DESMULLIEZ & Chr. HOËT-VAN CAUWENBERGHE, Introduction : Roland Delmaire «une vie au service de la recherche», *Revue du Nord* 373, 2007, p. 7-11.

### DEWERT & SEVERS 1982

J.-P. DEWERT & L. SEVERS, Coupe dans le grand fossé défensif du *castellum* de Liberchies, *Annales de la Société d'archéologie, d'histoire et de folklore de Nivelles et du Brabant wallon* XXIV, 1982, p. 163-178.

### DOYEN 1985

J.-M. DOYEN, Les ateliers et la circulation monétaire, dans J. DERQCQ (éd.), *La Principauté de Chimay 1486-1986*, Bruxelles, 1985, p. 85-90.

### DOYEN 1989

J.-M. DOYEN, *L'atelier de Milan (258 - 268). Recherches sur la chronologie et la politique monétaire des empereurs Valérien et Gallien (253 - 268)*, Thèse de doctorat, Université catholique de Louvain, 1989, 7 vol.

### DOYEN 2007a

J.-M. DOYEN, *Économie, monnaie et société à Reims sous l'Empire romain. Recherches sur la circulation monétaire en Gaule septentrionale intérieure*, Reims, 2007 (Bulletin de la Société archéologique champenoise 100 = Archéologie urbaine à Reims 7).

### DOYEN 2007b

J.-M. DOYEN, *Trésors romains d'Occident et d'Orient (I<sup>er</sup>-V<sup>e</sup> siècles). Recueil de travaux (1980-2005)*, Wetteren, 2007 (Collection Moneta 63).

### DOYEN 2008

J.-M. DOYEN, *Gallia Belgica, Germania inferior & Moesia superior. Trésors monétaires anciens et nouveaux (I<sup>er</sup>-V<sup>e</sup> siècles)*, Wetteren, 2008 (Collection Moneta 81).

### DOYEN 2012

J.-M. DOYEN, «Charon's obol» : some methodological reflexions, *Journal of Archaeological Numismatics* 2, 2012, p. i-xviii.

### DOYEN 2013

J.-M. DOYEN, The chairman's Address. Entre amulettes et talismans, les monnaies trouées : ce qui se cache sous les apparences, *The Journal of Archaeological Numismatics* 2013/3, p. i-xxxix.



## POUR UNE ANTHROPOLOGIE DE LA MONNAIE

### DOYEN 2014

J.-M. DOYEN, *Structure et dynamique des flux monétaires chez les Rèmes : modélisation d'un traceur socio-économique entre 275/250 av. et 68 apr. J.-C.*, thèse d'habilitation à diriger les recherches (HDR), Université de Nice - Sophia Antipolis, 2014, 2 vol.

### DOYEN 2015

J.-M. DOYEN, La monét(ar)isation des grands domaines ruraux de Gaule septentrionale : entre gestion capitaliste et commerce de proximité, *Revue belge de Numismatique* 161, 2015, p. 121-144.

### DOYEN 2016a

J.-M. DOYEN, Structures agricoles, occupation du sol et monétisation des campagnes de la *civitas Remorum* (Aisne, Ardennes, Marne) de la fin du III<sup>e</sup> s. a.C. à 68 p.C., dans S. MARTIN (éd.), *Monnaies et monétarisation dans les campagnes de la Gaule du Nord et de l'Est, de l'Âge du Fer à l'Antiquité tardive*, Bordeaux, 2016 (*Scripta Antiqua* 91), p. 61-88.

### DOYEN 2016b

J.-M. DOYEN, Le rôle des monnaies dans les rituels funéraires : les apports d'Amiens, dans *Les fouilles archéologiques de la Citadelle d'Amiens? Des Romains au Renzo Piano Building Workshop*, cat. d'exposition, Musée de Picardie, Amiens, 16 avril - 27 oct. 2016, p. [30-31].

### DOYEN 2017a

J.-M. DOYEN, Numismatique et archéologie : une approche bibliométrique de la *Revue belge de Numismatique [et de Sigillographie] (1842-2015)*, dans J. MOENS (éd.), *175 years Royal Numismatic Society of Belgium. Proceedings of the colloquium*

*'Belgian numismatics in perspective'* (Brussels, 21 May 2016), s.l., 2017, p. 173-184.

### DOYEN 2017b

J.-M. DOYEN, The Chaiman's address. 'Adulterina moneta' or temple tokens?, *Journal of Archaeological Numismatics* 7, 2017, p. 5-22.

### DOYEN 2017c

J.-M. DOYEN J.-M. 2017, Une monnaie pour le mort - des monnaies pour les vivants. L'obole à Charon : la fin d'un mythe?, dans F. HANUT (éd.), *Du bûcher à la tombe. Diversité et évolution des pratiques funéraires dans les nécropoles à crémation de la période gallo-romaine en Gaule septentrionale*, Namur, 2017 (*Études et Documents. Archéologie* 36), p. 93-100.

### DOYEN 2018

J.-M. DOYEN, *Prolégomènes à l'économie des Celtes. Innovations technologiques, entrepreneuriat et marchés financiers en Gaule avant César*, Bruxelles, Éditions Archaion, 2018.

### DOYEN 2019a

J.-M. DOYEN, « Big is beautiful » ? Faut-il vraiment étudier les « mégadépôts » monétaires ? dans B. CALLEGHER (éd.), *Too big to study? Troppo grandi da studiare?*, Trieste, 2019 (*Polymnia : Numismatica antica e medievale. Studi* 11), p. 305-323.

### DOYEN 2019b

J.-M. DOYEN, Le geste et la parole. Une approche scénographique de la monnaie en contexte funéraire, dans DOYEN, DUCHEMIN & IOSSIF (éd.) 2019, p. 7-26.

## BIBLIOGRAPHIE

### DOYEN (à paraître)

J.-M. DOYEN, L'archéonumismatique de la mort, à paraître.

### DOYEN (en préparation)

J.-M. DOYEN, *Manuel de nummologie*. I. *Anthropologie de la monnaie*. II. *Archéonumismatique de la Gaule, de l'Âge du Fer à la Première Guerre mondiale*, à paraître.

### DOYEN, DUCHEMIN & IOSSIF (éd.) 2019

J.-M. DOYEN, J.-P. DUCHEMIN & P. P. IOSSIF (éd.), *Proceedings of the International Conference. A coin for the dead. Coins for the living. Charon's obol: the end of a Myth?*, *Journal of Archaeological Numismatics* 9, 2019.

### DOYEN & VAN EETVELDE 2020

J.-M. DOYEN & Ch. VAN EETVELDE, Les chevaux des Rèmes selon Lengyel : une approche structuraliste d'une image monétaire, dans E. WARMENBOL & J. CAO-VAN (éd.), *Les Celtes et le cheval. Archéologie et mythologie (de l'âge du Bronze à l'époque contemporaine). Actes des Journées de contact de la Société belge d'études celtiques (SBEK). Bruxelles, 31 mars 2018 et 23 mars 2019*, Libramont, 2020, p. 93-107.

### DROST 2018

V. DROST, Micro-fouille et structure interne de trésors monétaires romains, dans E. HIRIART, J. GENECHESI, V. CICOLANI, S. MARTIN, S. NIETO-PELLETIER & F. OLMER (éd.), *Monnaies et archéologie en Europe celtique. Mélanges en l'honneur de Katherine Gruel*, Glux-en-Glenne, 2018 (Collection Bibracte 29), p. 67-73.

### DUCHEMIN 2012

J.-P. DUCHEMIN, Numismatique et archéologie du rituel : réflexions sur le

rite dit de l' "obole à Charon" à partir de l'exemple de la nécropole tardo-antique de Nempont-Saint-Firmin (Pas-de-Calais, France), *Journal of Archaeological Numismatics* 2, 2012, p. 127-198.

### DUCHEMIN 2017

J.-P. DUCHEMIN, Protocole d'acquisition des données concernant les monnaies découvertes en contextes funéraires, dans W. VAN ANDRINGA, Th. CREISSEN & H. DUDAY, *Naissance et développement d'un paysage funéraire romain (I<sup>er</sup> siècle av. – I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.) aux portes de la ville et le long de la route de Nocera. Fouille de deux secteurs de la nécropole romaine de Porta Nocera*, Rapport d'opération, Pompéi, 2017, p. 603-613.

### DUCHEMIN 2018

J.-P. DUCHEMIN, Imitations coulées de *dupondii* de Trajan : un complément, *Journal of Archaeological Numismatics* 8, 2018, p. 277-283.

### DUCHEMIN 2019

J.-P. DUCHEMIN, Coins in funeral contexts: towards a paradigm shift. contribution of recent excavations to the redefinition of a concept, dans DOYEN, DUCHEMIN & IOSSIF (éd.) 2019, p. 27-44.

### DUMÉZIL 2017

B. DUMÉZIL, Les « invasions barbares » : sources, méthodes, idéologies, dans D. GARCIA & H. LE BRAS (éd.), *Archéologie des migrations*, Paris, 2017, p. 243-254.

### DUMOULIN 2003

O. DUMOULIN, *Le rôle social de l'historien. De la chaire au prétoire*, Paris, 2003.

## POUR UNE ANTHROPOLOGIE DE LA MONNAIE

### **DUYRAT & GRANDJEAN (éds.) 2016**

Fr. DUYRAT & C. GRANDJEAN (éd.), *Les monnaies de fouille du monde grec (VI<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. a.C.). Apports, approches et méthodes. Colloque international. Athènes, 29-30 novembre 2014, Bordeaux, 2016 (Scripta Antiqua 93).*

### **EDDY 1967**

S.K. EDDY, *The Minting of Antoniniani A.D. 238-249 and the Smyrna Hoard*, New York, 1967 (ANSMNM 156).

### **ESTY 1978**

W.W. ESTY, Estimation of the number of dies used in a coinage when the sample has few duplicates. *The Numismatic Circular* LXXXVI/ 6, 1978.

### **FABRE & MAINJONET 1965**

G. FABRE & M. MAINJONET, La trouvaille monétaire des Fontaines-Salées (Yonne), *Gallia* XXIII/1, 1965, p. 151-233.

### **FAUDET 2010**

I. FAUDET, *Les temples de tradition celtique. Nouvelle édition revue et augmentée*, Paris, Errance, 2010.

### **FEUGÈRE & GINOUEZ 2016**

M. FEUGÈRE & O. GINOUEZ, Un dépôt de monnaies gauloises sur le site des Terrasses-de-Montfo à Magalas (Hérault), *Cahiers Numismatiques* 208, 2016, p. 5-11.

### **FRÉDÉRICQ 1883**

P. FRÉDÉRICQ, L'enseignement supérieur de l'histoire à Paris, notes et impressions de voyage, *Revue internationale de l'enseignement*, Paris, 1883, p. 743-799.

### **FRIER & PARKER 1970**

B.W. FRIER & A. PARKER, Roman coins from the River Liri, *Numismatic Chronicle*, 7<sup>th</sup> ser., X, 1970, p. 89-109.

### **FULVIO 1517**

A. FULVIO, *Illustrium Imagines*, Rome, Jacobius Mazochius, 1517.

### **GALLIOU 1989**

P. GALLIOU, *Les tombes romaines d'Armorique : essai de sociologie et d'économie de la mort*, Paris, 1989 (DAF 17).

### **GALLOIS 2003**

Th. GALLOIS, *Psychologie de l'argent. L'argent rend-il fou ?* Paris, 2003.

### **GEISER 2005**

A. GEISER, Comparaison des faciés monétaires du sanctuaire du Grand-Saint-Bernard avec ceux des dépôts à offrandes découverts dans les Alpes Pennines et le Jura, dans C. HASEL-GROVE & D. WIGG-WOLF (dir.), *Iron Age coinage and ritual practices*, Mayence, 2005 (SFMA 20), p. 287-300.

### **GENEVIÈVE & CARDON 2020**

V. GENEVIÈVE & Th. CARDON, Trésors ou dépôts monétaires ? Quelques réflexions à partir de la situation en France, *Journal of Archaeological Numismatics* 10, 2020, p. 5-18.

### **GIARD 1968-1969**

J.-B. GIARD, Le pèlerinage de Condé-sur-Aisne et ses monnaies, *Revue numismatique*, 1968, p. 76-130 et 1969, p. 62-97.

### **GIARD 1977-1978**

J.-B. GIARD, La trouvaille de Montereau, *Bulletin du Groupement archéologique*

## BIBLIOGRAPHIE

de Seine-et-Marne 18-19, 1977-1978, p. 61-101.

### GILLET 2004

P.-E. GILLET, Le monde des morts à Samarobriva et dans les villes du nord de la Gaule, dans *La marque de Rome. Samarobriva (Amiens) et les villes du nord de la Gaule*, Amiens, 2004, p. 188-190.

### GÖBL 1973

R. GÖBL, Die Rekonstruktion antike Prägesysteme und ihre Bedeutung für die historische Forschung, dans *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt (Festschrift Joseph Vogt)*, Berlin – New York, 1973, p. 890-912.

### GÖBL 1978

R. GÖBL, *Antike Numismatik*. Band 1. Einführung, Münzkunde, Münzgeschichte, Geldgeschichte, Methodenlehre, Praktischer Teil ; Band 2. Fußnoten zum Gesamtwerk, Literaturverzeichnis, Stichwortverzeichnis, Katalog, Tafeln und Tabellen, Munich, 1978.

### GOLOSETTI 2018

R. GOLOSETTI, Monnaies et sanctuaires à l'âge du Fer dans le sud-est de la Gaule, dans HIRIART, GENECHESI, CICOLANI *et al.* (dir.), 2018, p. 273-280.

### GONZÁLEZ VILLAESCUSA, TRAINA, & VALLAT 2020

R. GONZÁLEZ VILLAESCUSA, G. TRAINA, & J.-P. VALLAT (coord.), *Les mondes romains. Questions d'archéologie et d'histoire*, Paris, 2020.

### GORECKI 1975

J. GORECKI, Studien zur Sitte der Münzbeigabe in römerzeitlichen Körpergräbern zwischen Rhein, Mosel und

Saar, *Bericht der Römisch-Germanischen Kommission* 56, 1975, p. 182-466.

### GRAFF & DOYEN 1973

Y. GRAFF & J.-M. DOYEN, *Les monnaies romaines*, n° monographique de *Romana Contact (Geminiacum? Liberchies)*, fasc. 6), 1973, I-IV, 8°, 32 p., 24 pl. hors-texte.

### GRANSAR 2001

F. GRANSAR, *Le stockage alimentaire à l'âge du Fer en Europe tempérée*, Thèse de doctorat de l'université de Paris I – Sorbonne, 2001.

### GRICOURT 1988

D. GRICOURT, Les incursions de pirates de 268 en Gaule septentrionale et leurs incidences sur le politique de Postume. À propos du hiatus numismatique d'Ardres, *Trésors Monétaires* X, 1988, p. 9-43.

### GULLBEKK *et al.* (éd.) à paraître

S.H. GULLBEKK, C. KILGER, H. ROLAND & S. KRISTENSEN (éd.), *The use of money in religious and devotional contexts: coin finds in churches in Scandinavia, Iceland and the Alpine region*, Londres – New York, à paraître.

### HASEL GROVE 2010

C. HASEL GROVE, Les mutations de la fin de l'âge du Fer. table ronde de Cambridge, 7-8 juillet 2005, dans Chr. GOUDINEAU, V. GUICHARD & G. KAENEL, *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'Histoire : colloque de synthèse. Paris, Collège de France, du 3 au 7 juillet 2006*, Glux-en-Glenne, 2010 (*Collection Bibracte* 12/6), p. 91-103.

### HAUPT 2001

P. HAUPT, *Römische Münzhorte des 3. Jhs. in Gallien und den germanischen*

## POUR UNE ANTHROPOLOGIE DE LA MONNAIE

*Provinzen. Eine Studie zur archäologischen Aspekten Entstehung, Verbergung und Auffindung von Münzhorten*, Grunbach, 2001 (Provinzial-römische Studien 1).

### HEAD 1911

B. V. HEAD, *Historia numorum. A manual of Greek numismatics. New and enlarged edition*, Oxford, 1911.

### HEYMANS 2019

E. D. HEYMANS, Pre-coinage money in the grace ? The case of Amathus T. 198, dans DOYEN, DUCHEMIN & IOSSIF (éd.) 2019, p. 45-66.

### HIRIART, GENECHESI, CICOLANI *et al.* (dir.) 2018

E. HIRIART, S. GENECHESI, V. CICOLANI *et alii* (dir.), *Monnaies et archéologie en Europe celtique. Mélanges en l'honneur de Katherine Gruel*, Glux-en-Glenne, 2018 (Coll. Bibracte 29).

### HOLLARD 1995

D. HOLLARD, La crise de la monnaie dans l'Empire romain au III<sup>e</sup> siècle après J.-C. Synthèse des recherches et résultats nouveaux, *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, sept.-oct. 1995, p. 1045-1078.

### HOLLARD, LE BRAZIDEC & GENDRE 2015

D. HOLLARD, M.-L. LE BRAZIDEC & P. GENDRE, Plombs monétiformes gaulois et gallo-romains de Vendeuil-Caply (Oise), *Cahiers Numismatiques* 203, 2015, p. 27-43.

### HOSTEIN 2018

A. HOSTEIN, avec la coll. de M. BOMPAIRE et Fr. DE CALLATAÏ, 150 après sa fondation : contribution de l'École Pratique des Hautes Études aux progrès de la numismatique en France,

*Bulletin de la Société française de numismatique* 73/04, 2018, p. 98-108.

### HUYSECOM 1981

E. HUYSECOM, À propos des monnaies d'or romaines trouvées en 1885-1886 à l'allée couverte nord de Wéris (Luxembourg), *Bulletin du Cercle d'études numismatiques* 18/1, 1981, p. 16-17.

### IALONGO, VACCA & VANZETTI 2018

N. IALONGO, A. VACCA & A. VANZETTI, Indeterminacy and approximation in Mediterranean weight systems in the third and second millennia BC, dans D. BRANDHERM, E. HEYMANS & D. HOFMANN (éd.), *Gift, Goods and Money. Comparing currency and circulation systems in past societies*, Oxford, 2018, p. 9-44.

### KALISCH 2019

M. K. KALISCH, Analysis and comparison of Greek sanctuary coin finds – A methodological approach applied to the sanctuaries of Olympia, Delphi, Isthmia and Nemea, *Revue belge de Numismatique* 165, 2019, p. 45-76.

### KENT 1974

J. P. C. KENT, Interpreting coin-finds, dans J. CASEY & R. REECE (éd.), *Coins and the archaeologist*, Oxford, 1974 (BAR 4), p. 184-200.

### KIERNAN 2009

Ph. KIERNAN, *Miniature votive offerings in the north-west provinces of the Roman empire*, Mainz/Ruhpolding, 2009.

### KING 1975

C. E. KING, Quadrants from the River Tiber, *Numismatic Chronicle*, 7<sup>th</sup> ser., XV, 1975, p. 56-90.

## BIBLIOGRAPHIE

### **KNAPP & MAC ISAAC 2005**

R. C. KNAPP & J. D. MAC ISAAC, *Excavations at Nemea. III. The coins*. Berkeley – Los Angeles – Londres, 2005.

### **KOETHE 1942**

H. KOETHE, Zur Geschichte Galliens im dritten Viertel des 3. Jahrh., *Bericht der Römisch-Germanischen Kommission* 32, 1942 (1950), p. 199-224.

### **KURZ 1995**

G. KURZ, *Keltische Hort- und Gewässerfunde in Mitteleuropa – Depositionierung der Latènezeit*, Stuttgart, 1995 (Materialhefte zur Archäologie in Baden-Württemberg 33).

### **KYRIAKIDIS (éd.) 2007**

E. KYRIAKIDIS (éd.), *The archaeology of ritual*, Los Angeles, 2007.

### **LABROT 1989**

J. LABROT, *Une histoire économique et populaire du Moyen Âge. Les jetons et les méreaux*, Paris, 1989.

### **LACOSTE 1982**

Y. LACOSTE, *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre. Nouvelle édition revue et augmentée*, Paris, 1982.

### **LAFaurIE 1975**

J. LAFaurIE, L'empire Gaulois. Apport de la numismatique, dans *ANRW II*. Principat, II, Berlin – New York, 1975, p. 853-1012.

### **LALLEMAND 1989**

J. LALLEMAND, *Les monnaies antiques de la Sambre à Namur*, Namur, 1989 (Musée de Namur. Documents inédits relatifs à l'archéologie de la région namuroise 3).

### **La numismatique 1981**

*La numismatique, source de l'histoire de l'art et de l'histoire des idées*. xv<sup>e</sup> Congrès International des Sciences Historiques, Bucarest 11 août 1980, Bucarest, 1981.

### **LAUWERS 2018**

Chr. LAUWERS, *Production et usages monétaires en Gaule du Nord (III<sup>e</sup> s. av. – IX<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)*, Bruxelles, 2018 (Travaux du Cercle d'études numismatiques 19).

### **LEMAN 2017**

P. LEMAN, *Archéologues des Hauts-de-France de 1790 à nos jours*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2017.

### **LE RIDER 2001**

G. LE RIDER, *La naissance de la monnaie. Pratiques monétaires de l'Orient ancien*, Paris, PUF, 2001.

### **LLERES & BUCHENSCHUTZ 2018**

J. LLERES & O. BUCHENSCHUTZ, Franchement numismate, résolument archéologue!, dans HIRIART, GENECHESI, CICOLANI *et al.* (dir.), 2018 (Coll. Bibracte 29), p. 19-38.

### **LOPEZ 2020**

C. LOPEZ, *Reconstitutions d'empreintes de monnaies gauloises à la croix*. I. *Méthode et analyse*. II. *Répertoire*, Montpellier, 2020.

### **LOPEZ & RICHARD 2014**

C. LOPEZ & J.-Cl. RICHARD, Technique moderne de reconstitution d'empreintes monétaires. Application à un type monétaire préaugustéen des Rutènes, *Études celtiques* 40, 2014, p. 7-19.

## POUR UNE ANTHROPOLOGIE DE LA MONNAIE

### LUBIN 2020

M. LUBIN, *Les monnaies romaines de Théroouanne et de son pagus dans l'Antiquité (I<sup>er</sup> s. av. J.-C. – III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)*, Master Histoire, Archéologie, Littérature et Anthropologie des mondes anciens grecs et romains, sept. 2020.

### MAILLY 2019

C. MAILLY, Stage d'épigraphie et de numismatique, *Revue du Nord. Archéologie de la Picardie et du Nord de la France* 433, t. 101, 2019, p. 289.

### MALRIEU 2005

A. MALRIEU, Le rôle économique des sanctuaires romains : thésaurisation et investissement des fonds sacrés, *Topoi* 12/1, 2005, p. 95-116.

### MANDERS 2012

E. MANDERS, *Coining images of power. Patterns in the representation of Roman emperors on imperial coinage, A.D. 193-284*, Leyden – Boston, 2012 (Impact of Empire 15).

### Marguerite Yourcenar 2016

Marguerite Yourcenar et l'empereur Hadrien. Une réécriture de l'Antiquité, cat. d'exposition, Forum antique de Bayay, 4 février – 30 août 2016.

### MARTIN *et al.* (éd.) à paraître

K. MARTIN, M. MULSOW & J. WIENAND (éd.), *Geschichte, Gegenwart und Zukunft der universitären Münzsammlungen im deutschsprachigen Raum*, Göttingen, à paraître.

### MARTINI 1992

R. MARTINI, *Monetazione provinciale romana. II. Collezione Winsemann Falghera*, Milan, 1992 (Glax 8-10), 10 vol.

### MAUCOURANT 2008

J. MAUCOURANT, Figures du néomodernisme : le « marché » est-il un « signifiant vide » ?, dans Y. ROMAN & J. DALAISON, *L'économie antique, une économie de marché? Actes des deux tables rondes tenues à Lyon les 4 février et 30 novembre 2004*, Lyon – Paris, 2008, p. 17-47.

### MAUCOURANT 2011

J. MAUCOURANT, *Avez-vous lu Polanyi ?*, Paris, 2001.

### MAZZINI 1957-1958

G. MAZZINI, *Monete Imperiali Romane*, Milan, 5 vol., 1957-1958.

### MCINTYRE & MCCALLUM 2019

G. MCINTYRE & S. MCCALLUM (éd.), *Uncovering Anna Perenna. A focused study of Roman myth and culture*, Londres – New York, 2019.

### MERRIFIELD 1987

R. MERRIFIELD, *The archaeology of ritual and magic*, Londres, 1987.

### METCALF 1974

W. E. METCALF, Roman Coins from the River Liri, *Numismatic Chronicle*, 1974, p. 42-52.

### MINC 1998

A. MINC, *Au nom de la loi*, Paris, 1998.

### MOMMSEN 1865-1875

Th. MOMMSEN, *Histoire de la monnaie romaine. Traduite de l'allemand par le duc de Blacas*, Paris, 1865-1875, 4 vol. (réimpr. Forni, 1968).

## BIBLIOGRAPHIE

### MORIN & CARDON 2019

L. MORIN & TH. CARDON, Nomenclature, taxonomie, clé de détermination: l'apport méthodologique des sciences du vivant à la numismatique, *Revue Numismatique* 176, 2019, p. 319-359.

### MUNZI, LEONE & SPAGNOLI 2019

P. MUNZI, M. LEONE & E. SPAGNOLI, Il nocchiero, l'obolo e l'aldilà: casi di studio dalla necropoli della Porta mediana di Cuma (Campania, Italia), dans DOYEN, DUCHEMIN & IOSSIF (ed.) 2019, p. 303-333.

### NEUMANN 2021

K. M. NEUMANN, *Antioch in Syria. A history from coins, 300 BCE-450 CE*, Cambridge University Press, 2021.

### NICOLET-PIERRE 2002

H. NICOLET-PIERRE, *Numismatique grecque*, Paris, 2002.

### NIELOUD-MÜLLER 2015

S. NIELOUD-MÜLLER, Site et dépôts culturels gallo-romains en contexte lacustre: l'exemple du site de Conjux (lac du Bourget, Savoie), dans P.-J. REY & A. DUMONT (éd.), *L'homme et son environnement: des lacs, des montagnes et des rivières. Bulles d'archéologie offertes à André Marguet*, Dijon, 2015 (40<sup>e</sup> suppl. à la RAE), p. 209-240.

### PERASSI 1999

Cl. PERASSI, Monete nelle tombe di età romana imperiale: casi di scelta intenzionale sulla base dei soggetti e delle scritte? dans O. F. DUBUIS, S. FREY-KUPPER & G. PERRET (éd.), *Trouvailles monétaires de tombes. Actes du deuxième colloque international du Groupe suisse pour l'étude des trouvailles monétaires (Neufchâtel, 3-4 mars 1995)*.

*Fundmünzen aus Gräbern. Sitzungsbericht des zweiten internationalen Kolloquiums der Schweizerischen Arbeitsgemeinschaft für Fundmünzen (Neuenburg, 3.-4. März 1995)*, Lausanne, 1999, p. 43-69.

### PERASSI 2018

Cl. PERASSI, *Produzione e uso della moneta sull'arcipelago maltese in età antica*, Milan, 2018.

### PETIT 2016

P. PETIT, *Patrice Lumumba. La fabrication d'un héros national et pan-africain*, Bruxelles, 2016 (L'Académie en Poche).

### PETER & WEISSER 2013

U. PETER & B. WEISSER (ed.), *Translatio Nummorum. Römische Kaiser in der Renaissance. Akten des internationalen Symposiums Berlin 16.-18. November 2011*, Mayence – Ruhpolding (Cyriacus. Studien zur Rezeption der Antike, Band 3).

### POLACK 2019

E. POLACK, *Le marché de l'art sous l'Occupation: 1940-1944*, Paris, 2019.

### POLANYI 1977

K. POLANYI, *The livelihood of Man*, New York – San Francisco – Londres, 1977.

### POPOVITCH 2001

L. POPOVITCH, Les monnaies romaines, dans M. REDDE & S. VON SCHNURBEIN (éd.), *Alésia. Fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du Mont-Auxois (1991-1997)*. 2. *Le matériel*, Paris, 2001 (Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), p. 69-95.



## POUR UNE ANTHROPOLOGIE DE LA MONNAIE

### **RAMBACH 2017a**

H. RAMBACH, Notes on the gold coinage of Aemilian, *Bulletin du Cercle d'études numismatiques* 54/3, 2017, p. 2-33.

### **RAMBACH 2017b**

H. RAMBACH, The coin-collection of Don Carlo Trivulzio (1715-1789), dans M.C. CALTABIANO (éd.), *XV<sup>th</sup> International Numismatic Congress, Taormina 2015. Proceedings I*, Rome-Messine, 2017, p. 248-251.

### **RAMBACH 2018a**

H. J. RAMBACH, Numismatographie et numismaticite, nummophiles et numismans : note à propos de divers termes désuets, *Revue belge de Numismatique* 164, 2018, p. 524-529.

### **RAMBACH 2018b**

H. J. RAMBACH, On the countermarked ancient coins from the collection of Alphonso II d'Este, *The Asylum* 36/1, 2018, p. 13-17.

### **REECE 1987**

R. REECE, Coin finds and coin production, dans G. DEPEYROT, T. HACKENS & GH. MOUCHARTE (éd.), *Rythmes de la production monétaire de l'antiquité à nos jours. Actes du colloque international organisé à Paris du 10 au 12 janvier 1986*, Louvain-la-Neuve, 1987, p. 345-341.

### **REECE 2003**

R. REECE, *Roman coins and archaeology. Collected papers*, Wetteren, 2003 (*Collection Moneta*, 32).

### **ROBERTSON 1962-1982**

A.S. ROBERTSON, *Roman imperial coins in the Hunter Coin Cabinet*, University of Glasgow, Oxford, 1962-1982, 5 vol.

### **ROURE et al. 2015**

R. ROURE, Cl. JONCHERAY, D. OLLIVIER et al., Un dépôt de fondation en contexte domestique à Olbia de Provence (Hyères, Var), dans R. ROURE (éd.), *Contacts et acculturations en Méditerranée occidentale: hommage à Michel Bats. Actes du Colloque de Huyères, 15-18 sept. 2011*, Hyères, 2015, p. 99-109.

### **SALIN 1950-1959**

E. SALIN, *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire*, Paris, 1950-1959, 4 vol.

### **SARCINELLI & TRAVAGLINI 2019**

G. SARCINELLI & A. TRAVAGLINI, Coin finds in the necropolis of Heraclea Lucaniae, dans DOYEN, DUCHEMIN & IOSSIF (éd.) 2019, p. 293-302.

### **SARMANT 2003**

Th. SARMANT, *La République des Médailles : numismates et collections numismatiques à Paris du Grand Siècle au Siècle des Lumières*, Paris, 2003.

### **SAUER 2005**

E. SAUER, *Coins, cult and cultural identity: augustan coins, hot springs and the early Roman bath at Bourbonne-les-Bains*, Leicester, 2005 (*Leicester Arch. Monographs* 10).

### **SCHAAD 1992**

D. SCHAAD (dir.), *Le trésor d'Eauze*, Toulouse, 1992.

### **SCHAAD 1995**

D. SCHAAD, Les monnaies romaines de la Fontaine des Chartreux, dans *Divona. La Fontaine des Chartreux*, cat. d'exposition, Cahors, 1995, p. 35-42.

## BIBLIOGRAPHIE

### **SHEEDY & PAPAGEORGIADOU-BANIS (éd.) 1997**

K. A. SHEEDY & Ch. PAPAGEORGIADOU-BANIS (éd.), *Numismatics archaeology. Archaeological numismatics*, Oxford (Oxbow monographs 75), 1997.

### **SCHIESSER 2003**

P. SCHIESSER, *Les monnaies antiques des fouilles de Tours (1973-1988). Étude numismatique et archéologique*, Tours, 2003 (Recherches sur Tours 10).

### **SCHOONHEYT 2013**

J. SCHOONHEYT, *4000 ans de moyens d'échange*, Bruxelles, 2013.

### **TESTART 2001**

A. TESTART (dir.), *Aux origines de la monnaie*, Paris, 2001.

### **THIRION 1967**

M. THIRION, *Les trésors monétaires gaulois et romains trouvés en Belgique*, Bruxelles, 1967 (Travaux du Cercle d'études numismatiques 3).

### **THOMAS 2003**

L. THOMAS, *Le sanctuaire du gouffre de la forêt du Corgebin à Chaumont-Brottes en Haute-Marne*, Chaumont, 2003.

### **THÜRY 2016**

G. E. THÜRY, *Die antike Münze als Fundgegenstand. Kategorien numismatischer Funde und ihre Interpretation*, Oxford, 2016.

### **THÜRY 2017**

G. E. THÜRY, *Der metallene Spiegel. Die Forschungsgeschichte der antiken Numismatik*, Vienne, 2017.

### **TOULMOUCHE 1847**

A. TOULMOUCHE, *Histoire archéologique de l'époque gallo-romaine de la ville de*

*Rennes, comprenant l'étude des voies...*, Rennes, 1847.

### **TOYNBEE 1971**

J.M.C. TOYNBEE, *Death and burial in the Roman world*, Londres, 1971.

### **VAN ANDRINGA et al. (éd.) 2013**

W. VAN ANDRINGA, H. DUDAY, S. LEPETZ, D. JOLY & T. LIND (éd.), *Mourir à Pompéi. Fouille d'un quartier funéraire de la nécropole romaine de Porta Nocera (2003-2007)*, Rome, 2013.

### **VAN HEESCH 2020**

J. VAN HEESCH, Coin hoards as evidence of tragedies: some general remarks on the North of Gaul (3<sup>rd</sup> century AD), dans C. GAZDAC (éd.), *Group and individual tragedies in Roman Europe. The evidence of hoards, epigraphic and literary sources*, Cluj-Napoca, 2020 (Journal of Ancient History and Archaeology Monographic Series 1), p. 263-276.

### **VEILLON 2008**

M. VEILLON, *Histoire de la numismatique ou la science des médailles*, Paris, 2008.

### **VERBOVEN 2004**

K. VERBOVEN, History and composition of the Ghent University coin collection « De Bast », *Revue belge de Numismatique* 150, 2004, p. 169-201.

### **VIARDOT 2014**

J. VIARDOT, *La Bruyère et le collectionnisme. Vraie dévotion à de fausses idoles*, Paris, 2014.

### **VON KAENEL 1984**

H.-M. VON KAENEL, Monete dal Tevere. L'imperatore Claudio I, *Bolletino di Numismatica* II, 2/3, 1984, p. 85-110.

## POUR UNE ANTHROPOLOGIE DE LA MONNAIE

### VOUTAZ & ROUYER 2013

J.-P. VOUTAZ & P. ROUYER, *Découvrir le Grand-Saint-Bernard*, Éditions du Grand-Saint-Bernard, 2013.

### WALKER 1988

D. R. WALKER, The Roman coins, dans B. CUNLIFFE (ed.), *The temple of Sulis Minerva at Bath. 2. The finds from the sacred spring*, Oxford, 1988 (Oxford Committee for Archaeology. Monograph 16), p. 281-358.

### WARMENBOL 2010

E. WARMENBOL, *La Belgique gauloise. Mythes et archéologies*, Bruxelles, 2010.

### WEILLER 1972

R. WEILLER, *Catalogue des folles romains (Dioclétien – Licinius II)*, Luxembourg, 1972.

### WEILLER 1976

R. WEILLER, *Catalogue des folles romains (dynastie constantinienne)*, Luxembourg, 1976.

### WEILLER 1986

R. WEILLER, *Catalogue des monnaies de la République romaine (deuxième édition)*, Luxembourg, 1986.

### WEILLER & REDING 1968

R. WEILLER & L. REDING, *Catalogue des monnaies d'or antiques. Historique du Cabinet des Médailles avec mention des principales donations et acquisitions*, Luxembourg, 1968.

### WIBBLÉ 1999

Fr. WIBBLÉ, Monnaies dans les tombes en Valais et dans les Alpes : quelques constats, dans O. F. DUBUIS, S. FREY-KUPPER & G. PERRET (éd.), *Trouvailles monétaires de tombes. Actes du deuxième colloque international du*

*Groupe suisse pour l'étude des trouvailles monétaires (Neufchâtel, 3-4 mars 1995). Fundmünzen aus Gräbern. Sitzungsbericht des zweiten internationalen Kolloquiums der Schweizerischen Arbeitsgemeinschaft für Fundmünzen (Neuenburg, 3.-4. März 1995)*, Lausanne, 1999, p. 201-206.

### WIGG-WOLF 2018

D. Wigg-Wolf, Death by deposition ? Coins and ritual in the late Iron Age and early Roman transition in Northern Gaul, dans N. MYRBERG BURSTRÖM & G. TARNOW INGVARSDON (éd.), *Divina Moneta. Coins in religion and ritual*. Londres – New York, 2018. p. 14-29.

### WILL 1954

E. WILL, De l'aspect éthique des origines grecques de la monnaie, *Revue Historique*, 212, 1954, p. 209-231 = E. WILL, *Historica graeco-hellenistica. Choix d'écrits (1953-1993)*, Paris, 1998, p. 89-110.

### WILL 1955

E. WILL, Réflexions et hypothèses sur les origines du monnayage, *RN*, 1955, p. 5-22 = E. WILL, *Historica graeco-hellenistica. Choix d'écrits (1953-1993)*, Paris, 1998, p. 111-123

### WOLTERS 2005

R. WOLTERS, Die Wiener Schule und des « Aufbau », dans H. EMMERIG (éd.), *Vindobona docet. 40 Jahre Institut für Numismatik der Geldgeschichte der Universität Wien 1965-2005*, Vienne, 2005, p. 95-106.

### WOLTERS & ZIEGERT (éd.) 2017

R. WOLTERS & M. ZIEGERT (éd.), *Numismatik lehren in Europa. Beiträge der internationalen Tagung vom 14.-16. Mai 2015 aus Anlass des 50-jährigen Bestehens des Instituts für Numismatik*

## BIBLIOGRAPHIE

*und Geldgeschichte der Universität Wien*, Vienne, 2017 (Veröffentlichungen des Instituts für Numismatik und Geldgeschichte 19).

### **YOURCENAR 1953**

M. YOURCENAR, *Mémoires d'Hadrien*.  
*Édition revue et corrigée par l'auteur*.  
*Suivi des Carnets de notes des mémoires*

*d'Hadrien*, Paris, Le Club du meilleur livre, 1953.

### **ZEHNACKER 1984**

H. ZEHNACKER, La trouvaille de la Villeneuve-au-Châtelot (Aube), *Trésors Monétaires* VI, 1984, p. 9-92.

POUR UNE ANTHROPOLOGIE DE LA MONNAIE

# TABLE DES MATIÈRES

NOTE LIMINAIRE	7
<b>CHAPITRE 1</b>	
<b>LA NUMISMATIQUE : DE L'AMBIGUÏTÉ D'UN CONCEPT</b>	15
<b>CHAPITRE 2</b>	
<b>LES TROIS VISAGES DU NUMISMASTE</b>	21
2.1. <i>La numismatique de classement, ou « numismatique de cabinet »</i>	
2.2. <i>La numismatique des métadonnées</i>	
2.3. <i>La numismatique anthropologique</i>	
<b>CHAPITRE 3</b>	
<b>UNE « ÉCOLE BELGE » DE NUMISMATIQUE ?</b>	29
<b>CHAPITRE 4</b>	
<b>ÉTAT DES LIEUX : UNE BRÈVE HISTOIRE DE LA RECHERCHE (XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> S.)</b>	35
4.1. <i>De ponderibus et mensuris</i>	
4.2. <i>De viris illustribus</i>	
4.3. <i>« Les monnaies racontent l'Histoire »</i>	
4.4. <i>L'ère des sociétés savantes et des revues</i>	
4.5. <i>L'ère des typologies : sylloge britanniques et Aufbauen autrichiens</i>	
4.6. <i>L'ère des grands manuels et des traités</i>	
4.7. <i>L'ère des catalogues de collection</i>	
4.8. <i>L'ère de la cartographie et de la géographie historique</i>	
4.9. <i>L'ère des questions d'histoire économique : les leurres de la quantification</i>	
4.10. <i>L'ère de l'archéonumismatique</i>	
4.11. <i>L'ère analytique : laboratoires, métadonnées et imagerie numérique</i>	

<b>CHAPITRE 5</b>	
<b>HISTOIRE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA NUMISMATIQUE EN FRANCE ET EN BELGIQUE DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE À NOS JOURS</b>	<b>81</b>

<b>CHAPITRE 6</b>	
<b>LES MÉTIERS DU NUMISMATE : LA « TROISIÈME VOIE »</b>	<b>91</b>

<b>CHAPITRE 7</b>	
<b>LES PISTES DE LA RECHERCHE : VERS UNE ANTHROPONUMISMATIQUE</b>	
<b>[1] LE THÉÂTRE DES GESTES</b>	<b>97</b>

**7.1. La monnaie pour les dieux**

- 7.1.1. Sanctuaires et monnaies
- 7.1.2. Sites culturels non construits et monnaies
  - 7.1.2.1. Les cols et les passages
  - 7.1.2.2. Précipices et falaises
  - 7.1.2.3. Les grottes
  - 7.1.2.4. Les gouffres et les puits
  - 7.1.2.5. Les sources, les fontaines et bassins
  - 7.1.2.6. Les lacs et les étangs
  - 7.1.2.7. Les gués
  - 7.1.2.8. Les fossés
  - 7.1.2.9. Les sites mégalithiques

**7.2. La monnaie pour les morts**

- 7.2.1. Les quatre contextes de la « monnaie des morts »
- 7.2.2. Les trois assemblages typologiques de monnaies en contexte funéraire
  - 7.2.2.1. Les monnaies « de passage »
  - 7.2.2.2. Les monnaies de « représentation » (les suites narratives)
  - 7.2.2.3. Sélection des types iconographiques et mise en scène
- 7.2.3. Les monnaies « de fermeture » ou « mémorielles »
- 7.2.4. Les ensembles de monnaies en contexte funéraire
- 7.2.5. Conclusions

## TABLE DES MATIÈRES

### **7.3. La monnaie « votive » dans les constructions profanes : les « dépôts de fondation »**

- 7.3.1. Les dépôts de fondation dans les habitats urbains
- 7.3.2. Les dépôts de fondation dans les habitats ruraux
- 7.3.3. Les dépôts de fondation dans les ponts
- 7.3.4. Un cas particulier : les mâts de navires

## CHAPITRE 8

### LES PISTES DE LA RECHERCHE : VERS UNE ANTHROPONUMISMATIQUE [2]

#### LES MANIPULATIONS DE LA MONNAIE DANS LA VIE QUOTIDIENNE 157

- 8.1. *Les usages qui ne modifient ni la forme ni l'iconographie de la monnaie.*
- 8.2. *Les usages qui modifient la forme de la monnaie*
- 8.3. *Les usages qui modifient l'image mais pas le statut ou la fonction de la monnaie*
- 8.4. *Les usages qui modifient le statut de la monnaie*
- 8.5. *Les usages qui détournent la monnaie de son rôle*
- 8.6. *Les falsifications et pseudo-monnaies*

## CHAPITRE 9

#### POUR UN ENSEIGNEMENT DE L'ANTHROPOLOGIE DE LA MONNAIE 167

- 9.1. *L'Université de Lille : un exemple d'approche pluridisciplinaire de l'enseignement de la numismatique*
- 9.2. *Le projet d'enseignement*
  - 9.2.1. Le cours de numismatique générale
  - 9.2.2. Le stage d'initiation aux techniques et aux méthodes de la numismatique
  - 9.2.3. L'atelier d'épigraphie et de numismatique
  - 9.2.4. Le séminaire d'anthropologie de la monnaie
  - 9.2.5. Les journées d'étude et les colloques
  - 9.2.6. La « Chronique numismatique » de la *Revue du Nord*
  - 9.2.7. Mémoires et thèses en archéonumismatique et anthroponumismatique



## POUR UNE ANTHROPOLOGIE DE LA MONNAIE

### 9.3. *La diffusion de la recherche en anthroponumismatique*

**BIBLIOGRAPHIE** 189

**SOMMAIRE** 207